LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 48— ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 7 JUILLET 1961 PRIX: 10c

David et Goliath

ROME — Le pape Jean XXIII a reçu en audience les membres de l'Union missionnaire du clergé et leur a adressé une allocution dans laquelle il a comparé la lutte de l'Eglise contre ses ennemis au combat biblique du petit David contre le géant Goliath.

"Fête au village" revient sur les ondes le 8 juillet

LEVIS — Pour la troisième année consécutive, l'Assurance-vie Desjardins, en collaboration avec les Caisses populaires, a l'honneur de présenter la série radiophonique estivale "Fête au Village", émission gagnante du Canadian Radio Award. Voilà des émissions qui, comme les institutions qui les commanditent, sont nées des traditions mêmes de notre peuple. "Fête du Village" est un témoignage vivant et optimiste de la vitalité française à travers tout le pays, de l'Atlantique au Pacifique. Encore une fois, cette année, nous visiterons toutes les régions du pays: le Québec, l'Acadie, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, et pour assurer la diffusion des émissions de l'Atlantique au Pacifique, nous avons formé la plus longue chaîne française de postes encore jamais vue au Canada pour un programme du genre.

Comme pour "Joindre les deux bouts", à la télévision, les émissions seront même retransmises par des postes de langue anglaise. Pour cette raison et pour atteindre aussi de nombreux auditeurs de langue anglaise qui écoutent nos postes français, hors du Québec tout particulièrement, l'ouverture et la fermeture des émissions seront présentées dans les deux langues.

Le programme est également retransmis, grâce au Service International de Radio-Canada, en France, aux Antilles françaises et en Amérique latine.

(Communiqué)

Journaux russes traduits à la machine dans un an aux E.-U.

WASHINGTON — Un article du journal russe "La Pravda" a été traduit en anglais, partiellement en allemand, à la cadence de 60,000 mots à l'heure, par une machine, en présence d'un groupe de fonctionnaires et de journalistes qui n'en croyaient pas leurs yeux. La machine est le "calculateur IBM 7090", un complexe d'appareils électroniques. Le système par lequel le calculateur fait le travail d'un linguiste expert, a été mis au point par Mme Ariadne Lukjanov, Russe, de nationalité américaine et présidente de la compagnie "Machine Translation Incorporated".

Le vrai visage de sainte Thérèse de Lisieux

LISIEUX — Le R. P. François de Ste-Marie, carme déchaux, qui a déjà restitué le texte authentique des manuscrits autobiographiques de sainte Thérèse de Lisieux, a publié un nouvel ouvrage: "Visage de Thérèse de Lisieux". Il a pu éditer les 47 clichés de sainte Thérèse pris par sa soeur devenue Soeur Geneviève - de - la-Ste-Face, depuis ceux de l'enfance jusqu'à la dernière photographie de la dépouille mortelle.

L'ouvrage du Père François de Ste-Marie comprend deux volumes: le premier laisse aux clichés, débarrassés de toute retouche et de toute surcharge, toute la place; le second rassemble les différents textes qui retracent l'histoire de ces clichés.

Une Chambre bilingue aux villes frontières

ROCK ISLAND — A la suite d'une suggestion de M. Jean-Marie Lecourt, la nouvelle Chambre de commerce des villes frontières a décidé d'être complètement bilingue.

La direction provisoire de la Chambre en est venue à cette décision après avoir considéré que la population des villes de Rock Island, Stanstead, Beebe et Derby-Line, au Vermont, était bilingue dans une proportion de 50 pour cent.

La nouvelle Chambre veut en arriver à une égalité de langue au sein de ses membres.

Approbation du principe d'unification

MONTREAL — Au terme du congrès organisé par le Comité des hôpitaux du Québec, une seule résolution a été formulée comme suit, pour répondre au désir du directeur général du CHQ, le R. P. Hector-L. Bertrand, S.J., tel qu'exprimé dans son rapport au début du congrès.

"Appuyant unanimement le conseil d'administration du CHQ et son directeur général, le comité des résolutions, par son président, le Dr Fernand Hébert, propose que l'assemblée endosse et approuve "le principe d'unification des forces hospitalières catholiques dans la province de Québec."

ROME — Six spécialistes soviétiques en bibliographie ont visité pendant deux heures la Bibliothèque vaticane, où ils ont examiné les documents les plus anciens et les plus précieux. Les six visiteurs se sont ensuite rendus aux musées du Vatican.



Cette photographie fut prise lors de la procession de retour après la cérémonie de la bénédiction solennelle de la nouvelle église paroissiale des Saints-Martyrs-Canadiens à Saskatoon, le samedi 24 juin. On y voit plusieurs des personnalités religieuses qui prirent part à cette cérémonie: LL. EE. NN SS. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, prédicateur, Frank Klein, évêque de Saskatoon, officiant, et Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, Mgr Armand Tombu, vicaire général du diocèse de Saskatoon, le R. P. Richard Sheehan, C.S.B., MM. les abbés Albert Ouellet, curé, Bernard de Margerie, vicaire, James Wolff, prêtre-assistant, Jean Papen, diacre à la messe pontificale, Léonard Morand, sous-diacre, Onésiphore Lacroix, Paul Carrier, Arthur Marchildon, etc.

Nouvelle convention postale en vigueur le 1er juillet 1961

OTTAWA — L'honorable William Hamilton a rappelé aux usagers des Postes canadiennes que la nouvelle convention régissant la transmission des dépêches entre le Canada et les Etats-Unis, annoncée récemment, est entrée en vigueur le 1er juillet. La nouvelle entente, en ce qui concerne les objets postés au Canada à destination des Etats-Unis, modifie les tarifs d'affranchissement des colis et des journaux et augmente l'indemnité garantie par la recommandation.

En signalant ces changements, le ministre des Postes a fait remarquer que, en vertu de la convention, la limite de poids des colis du Canada pour les Etats-Unis est portée de 15 à 25 livres et que l'indemnité maximum payable pour la perte d'un objet recommandé posté dans notre pays à destination des Etats-Unis passe de $25 à $100.

Canada—Etats-Unis

Selon le nouveau tarif, l'affranchissement des colis expédiés aux Etats-Unis ira de 40c, pour un colis d'une livre, à $4, pour un colis de vingt-cinq livres. Le droit de recommandation du courrier destiné aux Etats-Unis sera désormais le même que celui du régime antérieur, soit de 20c, pour une indemnité maximum de $25, à 40c, pour une indemnité maximum de $100.

M. Hamilton a mentionné que l'Administration postale américaine avait récemment annoncé des modifications dans les tarifs régissant les imprimés, les échantillons, les objets recommandés et les colis postaux déposés aux Etats-Unis à destination du Canada.

Cours de français très populaires dans les écoles élémentaires d'Halifax

HALIFAX — Les élèves du cours élémentaire, dans les écoles d'Halifax, ont semblé goûter les cours de français oral à tel point qu'on songe sérieusement à les faire commencer encore plus tôt, dans le programme.

Inaugurée il y a trois ans pour les élèves de 5e année, les cours de français oral sont maintenant donnés dans la plupart des écoles de la ville et s'étendent jusqu'à la 8e année.

Le surintendant adjoint de la commission, M. Maurice Keating, a dit qu'à la suite des commentaires favorables faits par les parents et les professeurs, certaines écoles projettent de faire commencer les cours dès la 4e année et ce, à compter de l'an prochain. Le cours ne comporte ni examen, ni devoir.

La Rév. Sr Marie-Francis, qui a inauguré les cours à l'école St-Joseph, dit que l'enseignement oral est le meilleur dans le cas des langues. L'intérêt des élèves est plus stimulé et ils ont hâte d'en savoir plus.

"Une fois qu'ils sont habitués à entendre et à prononcer les mots, ils n'ont pas de difficulté à les écrire, quand le moment est venu de passer à cette phase de l'enseignement."

Ce n'est qu'en 7e année que les jeunes font connaissance avec le français écrit, qui est alors obligatoire.



On voit sur cette photo M. Clément Benjamin qui remet un chèque de mille dollars à M. François Gratton, président du Comité des finances de la campagne de Part-à-Dieu lancée à St-Laurent pour la construction de la future église paroissiale. M. Benjamin, de St-Boniface, est l'un des nombreux citadins qui possèdent des chalets près du lac, à St-Laurent. Profondément touché lors de l'incendie qui détruisit la magnifique église qui faisait l'orgueil de ce village et connaissant d'expérience ce qu'est une campagne de Part-à-Dieu à titre de président de celle de St-Boniface, il a voulu faire un don qui servira d'exemple entraînant. Son seul désir est d'aider une paroisse pauvre et de trouver des imitateurs.

(Photo Gauthier Studios)

LE JUGEMENT DE L'HISTOIRE

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

C'est sur l'invitation du Très Honorable J. G. Diefenbaker, premier ministre du Canada, que M. et Mme Henry Lane, de St-Boniface, se rendaient le 28 juin à Batoche pour l'ouverture d'un musée national à cet endroit historique.

C'était un pèlerinage dans l'histoire qu'ils accomplissaient puisqu'ils partaient de la tombe même de Louis Riel devant la cathédrale. Cette tombe porte une seule date "1885". Date mémorable puisqu'elle évoque le souvenir de la dernière bataille des Métis qui dura quatre jours en mai 1885 lorsque ceux-ci défendirent courageusement leur droit de vivre dans les plaines de l'Ouest.

C'est sous un soleil éclatant qu'eut lieu la cérémonie officielle. M. Arnold Agnew, de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour la province de Saskatchewan, présidait. Il invita Mgr J.-A. Boucher, P.D., à prononcer la prière, puis il présenta le premier ministre du Canada qui, dans un discours mémorable, rappela les grandes lignes du conflit et qui évoqua le souvenir de Gabriel Dumont qu'il avait connu dans son enfance. Le premier ministre fit l'éloge de ce chef militaire qui prend place à côté des héros qui ont laissé leurs noms dans l'histoire; il affirma qu'avec la loi de la Déclaration des droits de l'homme, jamais une minorité n'aura à recourrir aux armes pour obtenir justice.

Il se dit heureux d'être sur l'estrade avec les descendants des Indiens et des Métis, des représentants du clergé, ainsi que des généraux et autres officiers représentant les corps d'armée associés à l'histoire de Batoche, ainsi que de l'officier commandant de la Gendarmerie royale. Il mentionna la garde d'honneur composée des cadets du pensionnat indien de Duck Lake. "Nous marchons aujourd'hui dans l'histoire, dit-il, nous retrouvons la traverse de Gabriel et celle de Batoche, le paysage a à peine changé. Je pense, dit-il, à ces Indiens et Métis, pleins de courage, fiers et indépendants".

M. le premier ministre, dans quelques phases bien tournées en français, rappela le souvenir de cet événement historique. Il remercia les Pères Oblats et l'évêque de Prince-Albert pour avoir mis à la disposition du gouvernement des souvenirs qui font maintenant partie de notre héritage national.

Après la sonnerie aux morts et le Dieu sauve la Reine, le premier ministre coupa le ruban traditionnel et pénétra dans le musée qui se trouve dans le vieux presbytère de Batoche; l'on y voit encore dans les murs les trous des balles de 1885.

Ce musée est une véritable histoire de l'époque et toutes les étiquettes sont dans les deux langues du pays. Le ministre du Nord canadien de Ressources nationales, division des lieux historiques nationaux, s'est dépensé en efforts pour faire de ce musée et des terrains historiques tels que le cimetière et les tranchées qui l'entourent une page émouvante de notre histoire et il a fait publier en anglais et en français une plaquette illustrée de 24 pages sur l'histoire de 1885 et de Batoche, que tous peuvent se procurer gratuitement en écrivant au ministère à Ottawa.

Parmi les représentants officiels sur l'estrade, on pouvait distinguer M. Joseph Bruce, président de l'Union Nationale Métisse de St-Vital, Manitoba.

En guise de conclusion, voici quelques lignes qui terminent le petit livre mentionné plus haut:

"La vie est calme autour de Batoche, si calme que le petit musée historique aménagé dans le presbytère a peine à convaincre le visiteur que c'est là que les Métis ont livré leur dernier combat meurtrier pour se conserver une place au soleil. Si l'on examine avec soin les planches extérieures encadrant la fenêtre de l'étage, on peut voir des traces éparses de projectiles, de la grandeur d'un sou. Traces de balles de Gatling ou de fusil Snider? C'est difficile à dire, aujourd'hui; par ailleurs, pour les défenseurs de Batoche en cette semaine de mai 1885, cette distinction importait peu; si le tir de ces armes était juste, l'une était aussi meurtrière que l'autre. Il se peut, cependant, que ces anciennes marques de balles rappellent au visiteur, mieux que tout autre vestige, que les Métis, en hommes libres comme dans toute l'histoire de l'humanité, étaient prêts à risquer leur vie pour défendre des droits qui leur étaient chers."

Fédération prochaine des APM du Québec

OTTAWA — Dans son bulletin de juin 1961, le Mouvement catholique des parents et maitres annonce que dans le Québec, quelque 200 associations de parents et maitres seront bientôt unies dans une fédération qui organisera le mouvement sur une base solide et, par le fait même, "donnera à l'organisme national une impulsion susceptible d'aider les groupes minoritaires du Canada".

Dans l'Ouest canadien

Au Manitoba, la Fédération des parents et maitres de langue française a résolu récemment de demander son incorporation en obtenant une charte provinciale. La Fédération manitobaine sera la deuxième à posséder sa charte après l'Ontario qui possède la sienne depuis 1954.

La Saskatchewan continue aussi de progresser. Les foyers-écoles de cette province dont s'occupent le R. P. Benoit Paris, O.M.I., et M. l'abbé Roger Ducharme, respectivement président et vice-président, s'occupent notamment de publier une publication intitulée "Foyer-Ecole" ,en plus d'organiser des réunions fructueuses où est diffusée la saine doctrine.

En Alberta, trois associations de parents et d'éducateurs sont affiliées au Mouvement national. Ce sont Falher, Jean-Côté, Marie-Reine et Girouxville. Malgré leur éloignement, ces groupements sont bien organisés.

Un vol transocéanique sur le train d'atterrissage

MONTREAL — Traverser l'Atlantique, cramponné au-dessus du train d'atterrissage d'un avion, cela ne s'est jamais vu dans toute l'histoire des voyages clandestins.

C'est pourtant ce qu'a fait un jeune Portugais de 17 ans, qui choisit cette étrange cachette parce qu'il s'était disputé avec son père. Daniel Correra de Melo, demeurant à Santa Maria des Açores, avait profité d'une escale d'un Super-Constellation de la Venezuelian Airlines.

Neuf heures plus tard, l'appareil, chargé de passagers et de marchandises, atterrissait aux Bermudes. Stupéfaits, les employés de l'aéroport découvrirent l'adolescent.

Celui-ci ne doit la vie sauve qu'au fait que l'appareil avait volé à basse altitude.

— C'est l'une des choses les plus stupéfiantes qui puissent arriver, a dit le pilote. Si nous avions volé à une altitude normale, le garçon aurait été asphyxié par suite du manque d'oxygène, ou il serait mort de froid. Quand on l'a découvert, il se cramponnait au train d'atterrissage comme un singe . . .

En outre, si le jeune homme avait été un peu plus grand et plus gros, il n'aurait pu réaliser son curieux exploit. Il aurait été blessé lorsque les roues du train d'atterrissage furent remontées dans leurs alvéoles.

La chasse au bison et à l'ours sera ouverte au Grand Nord

OTTAWA — Les chasseurs qui voudraient tenter d'abattre un bison dans les Territoires du Nord-Ouest au cours de la prochaine saison de chasse pourront également ajouter un ours noir à leur collection de trophées.

Des modifications apportées récemment aux règlements de chasse dans les Territoires permettent aux détenteurs d'un permis de chasse au bison d'obtenir gratuitement un permis pour abattre un ours noir. Les ours noirs sont nombreux dans le territoire de chasse au bison et constitueront un gibier supplémentaire pour les chasseurs qui auront réussi à abattre leur bison les deux ou trois premiers jours.

En plus de la perspective d'abattre un bison et un ours, les chasseurs peuvent faire des excursions en canot sur un certain nombre de cours d'eau dans les régions sauvages où les rivières et les lacs abondent en truites de lac, en dorés et en brochets du Nord. Parmi le gibier à plumes que l'on pourra chasser, mentionnons la gelinotte huppée, la gelinotte à queue fine et le tétras des savanes, ainsi que les oies et les canards à l'extrémité ouest du lac Athabaska et aux lacs Hay dans le nord de l'Alberta.

La saison de chasse au bison s'ouvre le 1er septembre et se termine le 30 novembre. Un nombre maximum de 100 permis seront délivrés et chaque chasseur aura le droit de tuer un bison. Une superficie de plusieurs centaines de milles carrés le long de la rivière aux Esclaves, au sud du Grand lac des Esclaves, constitue la seule région sauvage au monde où se pratique la chasse au bison. Les chasseurs doivent retenir les services de guides, car la contrée est isolée et le bison peut être dangereux.

Les droits de permis varient de $25 pour un résidant canadien des Territoires du Nord-Ouest à $200 pour un étranger non résidant. Les frais complets d'une excursion de chasse varient selon les goûts des chasseurs, la distance parcourue et la quantité de viande expédiée.

Deux fournisseurs d'équipement peuvent procurer aux chasseurs tous les services et régler tous les arrangements à l'égard du logement, de la préparation des repas, des guides et des chevaux. Ils s'occupent également des demandes de permis et répondent aux demandes de renseignements au sujet des arrangements. Les deux fournisseurs d'équipement sont C. W. Brewster, case postale 99, Banff (Alberta), et S. E. Burrell, case postale 300, Sundre (Alberta).

La sécheresse menace récoltes et troupeaux

Les fermiers et les éleveurs de l'Ouest canadien scrutent anxieusement le ciel. Car si la pluie ne tombe pas avant le 15 juillet, les récoltes seront irrémédiablement manquées et les troupeaux seront menacés d'extinction. Les gouvernements s'affairent pour mitiger autant que cela est possible les conséquences de la sécheresse prolongée, surtout dans le but de protéger les troupeaux. En effet, il y a au Manitoba 900,000 têtes d'animaux, 1,800,000 en Saskatchewan et 2,400,000 en Alberta dont l'existence et la qualité sont menacées par le manque de foin. Ces troupeaux sont d'une importance majeure dans l'économie comme base de production de l'industrie laitière et comme source de viande qui, de plus en plus depuis dix ans, donne aux fermiers des revenus autres que ceux de la culture.

A l'occasion d'interviews à Winnipeg avec les ministres d'Agriculture des trois provinces, l'hon. Alvin Hamilton, ministre fédéral d'Agriculture, a indiqué que dans le nord de l'Alberta et de la Saskatchewan il y a un peu plus de fourrage disponible, mais que le transport du foin d'autres endroits serait trop dispendieux comme remède à la situation. Les éleveurs sont autorisés à couper le foin le long des chemins provinciaux et on espère doubler la capacité des pâturage en commun, mais l'occasion semble propice pour lancer un changement dans l'alimentation des animaux en se servant des céréales. La Commission du Blé a arrêté toute livraison d'orge et d'avoine en dehors de ces provinces et les agronomes seront chargés avec l'aide d'une littérature pratique de montrer aux éleveurs comment faire la transition dans la nouvelle méthode d'alimentation.

Les gouvernements seniors ont déjà annoncé un plan d'aide pour le transport du foin ou des animaux et de l'équipement pour couper le foin. Dans tous les cas il faut adresser ses demandes au bureau de la municipalité rurale où le demandeur est propriétaire ou locataire de terre. Il y a déductibilité de 25 milles et un pourcentage, dix pour cent, à payer dans certains cas. Au Manitoba, le gouvernement s'attend à payer entre $2 à $4 millions en conséquence de l'assurance-récolte qui a été mise en vigueur l'an passé dans quatre régions expérimentales.

Les autorités espèrent toujours que la pluie tombera en abondance avant le 15 juillet améliorant la situation et les autorités ecclésiastiques ont demandé des prières à cette fin. M. Hutton insiste pour que les mesures nécessaires soient prises sans panique, afin de ne pas bouleverser complètement le marché du bétail au détriment de tous. Il faut commencer à choisir et à éliminer les animaux moins utiles et conserver les vaches.

Les experts font remarquer que la disette de cette année n'était pas tout à fait imprévue, car les statistiques démontrent depuis au moins cinq ans une sécheresse progressive dans l'Ouest. Le "Grain Market Features" de la Searle Grain, en date du 21 juin, dit, en effet, que dans la période de 25 ans, de 1937 à 1961, cinq des saisons les plus arides se sont produites depuis six ans et que pratiquement il y a eu six saisons de suite de précipitation limitée au début de la saison. Trois de ces saisons avaient été préparées par un automne sec. Cette année, la précipitation pendant la saison de croissance a été à 68 pour cent du normal dans les prairies (Manitoba 67, Saskatchewan 69 et Alberta 61). Les indications, cette année, ressemblent étrangement à celles de la saison 1937 dont la production de blé à l'acre a été de 6.4 minots, un peu plus qu'un tiers du normal.

La situation actuelle engage l'attention suivie des gouvernements à cause de ses effets sur l'économie de la puissance d'achat agricole.

★ ★ ★

Programme mixte de secours aux régions atteintes

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a demandé à la Commission canadienne du blé de garder sur place les grains utilisables pour l'alimentation du bétail dans les régions de l'Ouest éprouvées par la sécheresse. Le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Alvin Hamilton, a fait en Chambre, le mercredi 28 juin, une déclaration à cet effet dont voici la substance:

"Certaines régions ont demandé au gouvernement et à la Commission canadienne du blé de retenir des quantités de blé, d'avoine et d'orge entreposés dans les élévateurs régionaux en prévision des besoins locaux.

"Il me fait plaisir d'annoncer à la Chambre qu'à la suite d'entretiens avec ses administrateurs, la Commission du blé est disposée à faciliter la garde de lots de grains vendables sur les lieux. La Commission fera au préalable des arrangements avec les autorités locales en ce qui a trait au paiement des frais inhérents à la garde de ces stocks de grains."

La Commission a donné des instructions autorisant les élévateurs de compagnie à lui transmettre sur-le-champ tout désir ou toute demande de la part des autorités municipales concernant la retenue de stocks de céréales pour parer aux besoins locaux, dit M. Hamilton.

"La Commission passera alors avec la compagnie un contrat de vente provisoire, stipulant que les frais de report seront soldés par la municipalité, ajoutait le ministre. Advenant que les stocks consignés dans l'accord dépassent les besoins locaux, la Commission verra à reprendre les quantités en trop et à en solder les frais de report."

Au début de ses remarques, M. Hamilton a fait allusion à d'autres mesures de secours annoncées la veille en Chambre par le premier ministre et dont les frais sont acquittés conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces en cause.

La plupart visent la répartition, à parts égales et à la discrétion du ministre de l'Agriculture, des frais de transport des fourrages, des frais d'acheminement du bétail hors des zones atteintes de sécheresse vers des régions disposant de pâturages, ainsi que du coût de transport des instruments aratoires pour fenaison — du 26 juin 1961 au 31 mars 1962.

TOKYO — Grâce à l'esprit d'invention de l'industrie locale, les bébés japonais ne pourront plus mouiller leurs langes en paix. Pour une somme de 1,040 yens, soit approximativement trois dollars, les parents peuvent acheter des couches comportant un mécanisme alimenté par une batterie qui déclenchera une sonnerie d'alarme chaque fois que le bébé se mouillera.



Une étiquette à Lena — Lena est le nom de la dernière vache inoculée en vertu du programme de tuberculination bovine du Canada commencé il y a près de 40 ans. A cette occasion, le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, pose à l'oreille de la vache une étiquette plaquée d'or. Lena est une vache noire et blanche, qui appartient à M. Joe Skirlik, de Nampa, localité sise à 20 milles au sud de Rivière-la-Paix, dans le nord de l'Alberta. Le Dr E.-J. Gariépy, de Rivière-la-Paix, vétérinaire local de la Division de l'hygiène vétérinaire, ministre de l'Agriculture du Canada, tient compagnie au ministre.

L'apostolat ne consiste pas à courir après les âmes, mais à être tels que les âmes courent à nous. — J. BASQUIN, S.J.

Le monde du sport

Bill Veeck quitte le base-ball vaincu par un ennemi avec lequel il n'avait pas compté

La maladie sera parvenue à triompher de Bill Veeck, là où ses adversaires les plus acharnés avaient échoué. On a appliqué à Veeck un mot qui se traduit difficilement dans toute autre langue que l'Américain. Il s'agit du mot "colorful". Bill Veeck a en effet été un de ces hommes flamboyants, qui passent dans l'histoire du sport, du théâtre, de la politique, ou dans l'histoire tout court, en illuminant leur époque comme un météor fendant l'opacité de la nuit. Veeck s'est intéressé au base-ball pendant de nombreuses années. Il avait même obtenu une franchise dans l'Association Américaine et il parvint un jour à s'infiltrer dans l'organisation des Browns de St-Louis. Son équipe ne remporta pas de championnats, mais Veeck fit tant de publicité qu'il attira des foules considérables pour voir un club perdant. Mais Veeck dépassa la mesure. Il alla même jusqu'à offrir un contrat à un nain qu'il envoya au marbre dans une joute régulière. On ne parle pas ici des prix spéciaux qu'il offrait, des tirages monstres qu'il organisait, et de toute une série de mesures qui prirent les magnats du base-ball par surprise.

Bill Veeck était aussi un malin qui savait traiter rondement avec les autres. Il força même certains directeurs à adopter publiquement des attitudes qu'ils avaient reniées devant Veeck, et on n'attendit plus que le moment de le descendre. Quand il voulut, le premier, transporter la franchise des Browns dans une autre ville, un comité de la ligue Américaine bloqua son projet et Veeck dut se retirer du base-ball majeur. Il avait cependant jurer de revenir et il revint de façon spectaculaire, cette fois, avec les Indiens de Cleveland. Il faillit commettre une erreur en songeant à se départir de Lou Boudreau, mais il laissa son jugement l'emporter sur ses préjugés personnels et les Indiens gagnèrent le championnat et devinrent une force majeure dans la ligue Américaine. Veeck se vengeait ainsi de ses ennemis et il leur en fit voir de toutes les couleurs. Au lieu de s'efforcer d'apaiser les discordes, Bill s'ingénia à les envenimer. Il avait la chance de son côté et plusieurs de ses échanges lui portèrent bonheur. Il continuait ses trucs publicitaires et se retrouvait toujours en avant du peloton quand on arrivait dans ce domaine.

Il part encore!

Mais Veeck avait trop escompté ses forces. La direction des Indiens s'insurgea contre les méthodes de ce dictateur. On demanda à Bill de vendre ses parts ce qu'il fit avec d'autant plus de plaisir qu'il avait une offre de passer à Chicago avec les White Sox. Il partit donc pour une destination nouvelle, la tête pleine de projets, le porte-feuille ouvert et la décision bien arrêtée d'effectuer des échanges spectaculaires dans le but de mousser davantage la candidature de son équipe à la première place. Il était en plein travail de réorganisation quand la nouvelle de sa maladie se répandit dans le monde du base-ball. "Impossible", répétait-on. Veeck semblait en effet plein d'énergie, il continuait de parler au futur et de voir grand, et rien ne laissait prévoir que ce dynamo humain allait soudainement se mettre au ralenti. Là où les nombreux adversaires de Veeck avaient manqué leur coup après de nombreux efforts, la maladie devait l'emporter. Veeck annonça dramatiquement sa retraite du base-ball, en même temps que Hank Greenberg. Il ne pouvait plus livrer de batailles et il refusait un rôle passif. Mieux valait tout lâcher que de ne plus avoir le loisir de prendre toutes les initiatives.

On n'a pas divulgué la nature de la maladie de Veeck. Plusieurs croient qu'il souffre d'un cancer et qu'il sait que ses jours sont comptés. Il aura voulu prendre un peu de repos afin de rentrer en lui-même avant d'entreprendre la dernière grande aventure de sa vie. On a dit aussi que c'est son coeur qui flanchait. Cela se peut, mais s'il flanche, ce n'est que physiquement, car, moralement, Veeck n'a pas flanché. Il est resté un rude jouteur jusqu'à la dernière minute et ses adversaires ne comptent pas qu'il soit définitivement hors de combat. Avec l'annonce de sa retraite du base-ball, Veeck a pu remarquer, sans doute avec un sourire satisfait, que le nombre de ceux qui avaient combattu tous ses projets était beaucoup moins grand que le nombre de personnes qui avaient confiance en lui. Il a reçu des milliers de lettres de bons souhaits et de prompt rétablissement, et plusieurs venaient de ceux qui avaient tout fait pour l'empêcher de s'occuper de base-ball majeur. Il suffisait pour vaincre Veeck d'être patient. Le temps fait continuellement son oeuvre. Veeck le sait sans doute mieux que les autres lui qui se retire du base-ball pour avoir plus de temps pour les choses de son avenir. Bonne chance, Bill.

Au poste CBWFT

SAMEDI 8 JUILLET

3.30—Mire et musique
4.00—Sports d'été
5.00—Walt Disney présente
6.00—Les Boucaniers
6.30—A vous Paris
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Pure invention
7.45—Télédisques
8.00—L'art et les hommes
8.30—Long métrage: "La belle et la bête"
10.00—Rythmes de danse
10.30—Long métrage: "Les nuits du Perroquet Vert"

DIMANCHE 9 JUILLET

4.00—Mire et musique
5.00—Contes du dimanche
6.00—Les travaux et les jours
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—La bonne nouvelle
8.00—Ecole des vedettes
9.00—Passe-d'armes
9.30—Sérénade estivale
10.00—Artisans de notre histoire
10.30—Tribune libre
11.00—Echos du cinéma

LUNDI 10 JUILLET

5.00—Mire et musique
6.00—Pépé le Cowboy
6.30—Carrefour
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Georges Guétary
8.00—Dans tous les Cantons
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—L'Afrique en marche
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage: "La volonté du destin"

MARDI 11 JUILLET

5.00—Mire et musique
6.00—Le roi de la jungle
6.30—Caméra '61
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Tête à l'ombre
8.00—Attachez vos ceintures
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Expédition
10.00—Théâtre O'Henry
10.30—Sous le signe du lion
11.00—Gros plan

MERCREDI 12 JUILLET

5.00—Mire et musique
6.00—Roquet belles oreilles
6.30—Carrefour
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Kermesse
8.00—Le point d'interrogation
8.30—Cinépolicier
9.00—Théâtre d'été
9.30—A communiquer
10.00—Temps présent
10.30—Long métrage: "Nous les femmes"

JEUDI 13 JUILLET

5.00—Mire et musique
6.00—Caravane
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Exploits sportifs
7.45—Au delà des apparences
8.00—Clé de sol
8.30—Enquête de chansons
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Courts métrages canadiens
10.30—Ciné-Club: "Un condamné à mort s'est échappé"

VENDREDI 14 JUILLET

5.00—Mire et musique
6.00—Guillaume Tell
6.30—J'ai fait un beau voyage
7.00—Nouvelles
7.15—Cinéfeuilleton
7.30—Sur la langue
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Une étoile m'a dit
9.00—Cinéma international: (à communiquer)
10.45—Promenoir des poètes
11.00—Cinéma: "Les deux aventuriers"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"Coups d'ailes" ou les divers ordres d'insectes

Le jeudi 13 juillet, "Au delà des apparences" entreprendra une nouvelle série d'émissions qui portera sur les divers ordres d'insectes: diptères, homoptères, hétéroptères, coléoptères, etc.

Lors de la première émission du 13 juillet, le Père Venance incitera les téléspectateurs à ne pas confondre les insectes avec d'autres animaux de même taille ou ayant avec eux une vague ressemblance. Ayant expliqué qu'on reconnait l'insecte à ce qu'il a deux antennes à la tête et trois paires de pattes, le Père Venance présentera alors deux groupes d'insectes, les diptères et les homoptères, auxquels appartiennent les mouches et les pucerons.

Les 20 et 27 juillet et 3 août, il montrera des films sur la vie des sauterelles, des blattes, des terribles mantes religieuses et autres.

Enfin, les deux dernières émissions des 10 et 17 août seront consacrées aux papillons et permettront de mieux suivre les phases successives de la métamorphose.

Après ces six émissions, les téléspectateurs hésiteront-ils un peu plus avant d'écraser du pouce ou du pied, l'une de ces petites bêtes venue déranger leur tranquillité?

Un condamné s'est échappé

Le drame psychologique de Robert Bresson: "Un condamné à mort s'est échappé", sera le prochain film à l'affiche du Ciné-Club, le jeudi 13 juillet, à 10 h. 30 du soir. Ce long métrage a été réalisé avec un groupe d'interprètes anonymes, d'après l'aventure authentique du commandant André Devigny.

L'action se situe pendant la dernière guerre, en avril 1943. Le lieutenant Fontaine, de l'Armée Secrète, vient d'être interrogé par la Gestapo à Lyon. Pendant son transfert au Fort de Montluc, il tente de s'évader en sautant de la voiture. Mais il est repris et jeté dans une cellule. Après un instant de découragement, il met tout en oeuvre pour s'évader de nouveau.

Cette oeuvre présente une magnifique leçon d'énergie et de solidarité en même temps qu'elle fait ressortir la dignité de la nature humaine.

Changements à l'horaire

Depuis le début de la programmation d'été au réseau français de télévision de Radio-Canada, l'émission "A vous Paris!" est maintenant divisée en deux demi-heures par semaine. Un autre changement à l'horaire concernant cette émission sera de nouveau apporté à compter du 14 juillet prochain.

Pour les téléspectateurs qui suivent assidûment ces reportages tirés des populaires émissions de la R.T.F.: "Cinq colonnes à la une", "Lecture pour tous" et "En français dans le texte", disons qu'"A vous Paris!" passera désormais le vendredi soir à 8 h. et le samedi soir à 6 h. 30.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

9.00—Bonjour dimanche
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Pères Blancs
11.15—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Artistes invités
12.00—Nouvelles et Variétés
12.30—Nos nations au micro (Juifs)
1.30—Nos nations au micro (Italiens)
2.00—Concert léger
3.00—Nos nations au micro (Polonais)
4.00—Vedettes de la chanson
4.30—Nos nations au micro (Allemands)
6.00—Radio-Marie
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
7.00—Symphonie du soir
8.00—Tour de chant
8.30—Cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal
9.15—Sur la route
9.30—Chants sans paroles
10.00—Albums populaires
11.00—Chansons et orchestre
11.30—Nouvelles et fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Prévisions
7.20—Réveil matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sport.
7.40—Réveil matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveil matin
8.30—Nouvelles et sports
8.35—Réveil matin
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—A vendre, à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Radio-Journal et Jeunesse Dorée
11.15—Les visages de l'amour
11.30—A votre choix
11.45—Radio-Sacré-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions, marchés, routes
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Réveil rural
1.45—Trio Lyrique
2.00—Siesta
2.30—Miss Music-Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Vivent les vacances
5.00—Radio-Journal, commentaires, sports
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Chronique sport.
6.10—Sélections spéciales
6.45—Chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Mélodies d'antan
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Présence de l'autre
9.00—Radio-Journal
9.15—Commentaires
9.30—Rythmes de Paris
10.00—Concert d'été
10.30—Valses et mélodies
11.00—Oeuvres de Bach
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles et fermeture

MARDI

7.30—Interviews et reportages
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Des idées et des hommes
9.00—Radio-Journal et commentaires
9.30—Une guitare et quatre mots d'amour
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Valses et mélodies
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles et fermeture

MERCREDI

7.30—Café continental
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Des idées et des hommes
9.00—Radio-Journal
9.15—Commentaires
9.30—Nos nations au micro (Allemands)
10.45—Panorama
11.00—L'heure exquise
12.00—Nouvelles et fermeture

JEUDI

7.30—Interviews et reportages
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Place publique
9.00—Radio-Journal
9.15—Commentaires
9.30—Musique de ballet
10.00—Concert d'été
11.00—Petites symphonies
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles et fermeture

VENDREDI

7.30—Cabaret latin
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Paysage de la chanson
9.00—Radio-Journal
9.15—Commentaires
9.30—Nos nations au micro (Hongrois)
10.00—L'heure exquise
11.00—Epopée des civilisations
11.30—Piano et violon
12.00—Nouvelles et fermeture

SAMEDI

7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Prévisions du temps
7.20—Réveil matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sport.
7.40—Réveil matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveil matin
8.30—Nouvelles et sports
8.35—Réveil matin
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés musicales
9.30—Chansons pour enfants
10.00—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.30—Fête au village
12.00—Nouvelles
12.05—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions, routes
1.10—Vers demain
1.25—Nouvelles
1.30—Chant lyrique
2.00—Siesta
2.30—Chansonnettes
3.00—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—Succès du jour
5.45—La langue bien pendue
6.00—Nouvelles
6.05—Chronique sporti.
6.15—Sélections spéciales
6.45—Chapelet
7.00—Nouvelles
7.10—Carnet social
7.15—Intermède
7.30—Rien qu'une chanson
8.00—Omer Dumas et ses ménestrels
8.30—Ma bibliothèque idéale
9.00—Radio-Journal
9.15—Orchestre Château Laurier
9.30—Orchestre Château Frontenac
10.00—Orchestre de Chanteclerc
10.30—Orchestre du Reine Elisabeth
11.00—Orchestre de l'Aérogare de Mtl.
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles et fermeture

Teneur du blé en protéine

OTTAWA — La teneur en protéine du blé — élément considéré vital dans les milieux commerciaux — dépend beaucoup plus de l'eau que des engrais disponibles à la récolte, surtout durant les premières semaines de la croissance.

L'application d'une quantité d'azote allant jusqu'à 160 livres l'acre n'a augmenté que de 1 pour cent la teneur en protéine du blé, rapporte M. H. Ukrainetz, de la Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture du Canada, à Scott, Sask.

Par contre, la proportion de protéine diminua de 4 pour cent par suite d'une précipitation accrue de 5.1 à 13.5 pouces. Tels sont les résultats d'essais en jachère d'été dans cinq localités du nord-ouest de la Saskatchewan au cours de 1960, le genre de sol variant de brun foncé à gris forestier.

Des essais de même nature à Scott, en terre franche et à l'aide de l'irrigation, ont confirmé les résultats précédents. Le pourcentage moyen de protéine baissa avec l'augmentation de la quantité d'eau apportée par l'irrigation; inversement, il s'éleva avec la diminution de la quantité d'eau apportée par l'irrigation.

Une application de 80 livres à l'acre de 27-14-0 eut pour effet d'accroître de .5 pour cent la teneur en protéine du blé sur parcelles non irriguées, mais seulement de .1 pour cent sur parcelles irriguées à leur plus haut point.

Mgr M.-J. Lemieux, nommé assistant au trône pontifical

OTTAWA — Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, vient d'être nommé archevêque assistant au trône pontifical. Le pape Jean XXIII lui a décerné cet honneur à l'occasion de son 25e anniversaire d'épiscopat.

C'est la délégation apostolique qui a transmis la nouvelle au Service d'Information de la Conférence catholique canadienne, à Ottawa.

Les fermiers ont droit au foin le long des grandes routes

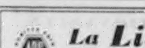
Vu la sécheresse générale dans la grande partie du Manitoba et la pénurie des récoltes de foin et de fourrage, les fermiers recevront immédiatement le droit de prendre le foin le long des grandes routes interurbaines, annonça l'hon. John Thompson, Q.C., ministre des Travaux publics, le 27 juin.

La seule stipulation faite par le Département des grandes routes du Manitoba est que les fermiers les plus proches de ces routes aient les premières chances.

On calcule que le foin le long de 2,000 milles de grandes routes ou plus est bon pour soigner les animaux de la ferme.

Cet aide encore insuffisant assistera quelque peu les fermiers qui souffrent de cette pénurie de récoltes de fourrage pour leurs animaux.

Les fermiers peuvent commencer à faucher leur foin sans aucune permission spéciale.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:

LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00 (Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

Adressez vos abonnements à: **La Liberté et le Patriote**, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe: Ministère des Postes, Ottawa

L'Association d'Education favorise un drapeau distinctif canadien

L'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a pris position en faveur d'un drapeau canadien distinctif, lors de sa dernière réunion. La décision qui a été exprimée en deux résolutions, après une discussion mouvementée, s'adresse aux autorités fédérales aussi bien qu'à la population manitobaine de langue française.

La première résolution a été approuvée à l'unanimité; la deuxième, plus précise, a donné lieu à un vote de 11 à 8, avec abstentions, et sera peut-être reprise lors de la prochaine réunion au mois de septembre.

La question du drapeau a été amenée sur le tapis par le récent geste d'une troupe scoute de la paroisse St-Louis, de St-Boniface. Les jeunes ont adopté le drapeau des Canadiens de Naissance (Fils Natifs). Il semblait utile de leur assurer de l'appui étant donné que leur conduite avait suscité des critiques de la part des autorités de la Boy Scouts Association, qui se sont hâtées de préciser que les scouts catholiques de St-Boniface ne font pas partie de l'association nationale. (On a précisé plus tard d'ailleurs que les règlements de la B.S.A. n'imposent pas un drapeau canadien quelconque.)

Certains membres de l'exécutif, tout en admirant le patriotisme des jeunes, se demandèrent si un geste de ce genre ne fait pas plus de mal que de bien, en suscitant de l'hostilité, par un enthousiasme intempestif, sur une question qui divise les esprits. D'autres membres répondirent que la question ne serait jamais réglée si des chefs n'en prennent la responsabilité.

Le débat tomba ensuite sur le détail du drapeau et la façon de hâter l'adoption d'un emblème sans limiter la liberté de choix. La discussion animée paraissait donner raison à ceux qui croyaient une décision inopportune et apte à susciter des querelles.

Finalement on tombait d'accord sur une première résolution favorisant l'adoption d'un drapeau distinctif. Par "distinctif" on entend clairement exclure les dessins qui rappellent par des signes l'allégeance envers un pays étranger, par exemple l'Union Jack d'Angleterre et les lis de France. Approbation unanime.

Les champions de l'action ont réussi ensuite à faire adopter un deuxième texte qui "suggère" le drapeau de la Ligue du drapeau canadien. Ce drapeau est divisé en deux parties par une ligne diagonale de gauche à droite, du bas en haut, dont le triangle supérieur est blanc et le triangle inférieur, rouge. Une feuille d'érable verte se place au centre. L'argument décisif semblait être celui-ci: il ne reste en pratique qu'à choisir entre ce dessin et celui du Red Ensign. Cependant, les adversaires croyaient préférable d'attendre l'opinion de membres absents qui ne savaient pas que la question serait discutée à cette réunion.

D'ici au mois de septembre, on s'attend à des réactions de la part des citoyens de langue française du Manitoba. Le journal **La Liberté et le Patriote**, ayant été nommément invité à pousser la campagne en faveur de ces résolutions, ouvre sa **Tribune Libre** à cet effet.

Deux résolutions

Voici le texte de ces deux résolutions:

Que l'Association d'Education fasse connaitre aux autorités responsables, ainsi qu'au public canadien, son désir qu'un drapeau canadien distinctif soit adopté au plus tôt;

Que, par la voie de **La Liberté et le Patriote**, l'Association d'Education suggère au gouvernement et au public franco-manitobain le choix du drapeau préconisé par la Ligue du drapeau canadien et que les Franco-Manitobains soient invités à envoyer leurs commentaires au rédacteur du journal.

Le Canada n'est pas notre "mer" mais notre "terre"

GRAND'MERE — De "Fiers Canadiens", qui sont probablement les mêmes qui avaient descendu le drapeau "Red Ensign" flottant au sommet de l'immeuble des postes de Grand-Mère, il y a quelques mois, se sont manifestés de nouveau. Cette fois cependant, le geste était plus réservé, puisqu'il s'agissait seulement d'une demande au conseil de voir à enlever ce drapeau pour la journée de la fête de la Confédération.

Voici d'ailleurs une partie de la lettre adressée au conseil où on donne les raisons de cette demande: "Vous avez certes déjà entendu parler et pris connaissance de la campagne toujours croissante que le public canadien fait au sujet de notre drapeau national.

A en croire le gouvernement fédéral, notre pays ne serait qu'un navire, arborant le drapeau de la marine marchande et tout le mouvement actuel, approuvé par la majorité des Canadiens a pour but de démontrer au monde que notre Canada est plus que cela, qu'il est vraiment notre Patrie, non pas notre "mer", mais notre "terre".

"C'est pourquoi, poursuit la lettre, appuyés encore une fois de plus par toute la population patriotique qui croit en un Canada indépendant et fort, nous vous suggérons de descendre le drapeau qui flotte au-dessus de l'immeuble des postes, du moins pour ce jour du 1er juillet."

TRIBUNE LIBRE

Val Marie, Sask.

M. le Directeur,

Il y a quelques semaines parut un article intitulé "Désappointement et Consolations d'une mère au Congrès de Ponteix", dans lequel une mère, déçue, nous faisait un récit d'idées noires et pessimistes. Ce récit laisse l'impression que les professeurs se fichent des parents et, ne sachant pas trop comment enseigner le français, ils subissent avec leurs élèves l'heure du français, en regardant souvent leur montre, et en soupirant pour le premier son de la cloche. On croirait que lorsqu'il s'agit de l'heure de français c'est la loi du moindre effort. La personne qui a rédigé cet article aurait voulu que soit exposé au Congrès tout le cours de français. Ce n'est pas à un congrès d'une courte journée que l'on peut discuter et éclairer tous les problèmes relatifs à l'enseignement du français.

Au dire de l'auteur de l'article "les congressistes durent avaler pendant six longues heures conférences et discours de toutes les dimensions et de toutes les couleurs". S'il avait fallu à part cela avaler toute la pédagogie de l'enseignement du français? . . . Quelle indigestion! . . .

Pour éclairer et consoler les parents qui, à leur tour, ont été désappointés en lisant cet article, nous avons jugé bon de faire un petit sommaire de ce qui se passe pendant la classe française.

Voici l'heure du français. Une heure par jour pour apprendre à lire, à écrire, à s'exprimer, à déclamer, à chanter en français et, enfin, à acquérir un peu de fierté nationale. Une seule heure pour maitriser une langue . . . Noble tâche, mais dans un temps si limité; chaque minute est donc précieuse.

Commençons par la lecture, la grammaire et la dictée, éléments fondamentaux de la langue. Ce petit livre de grammaire est la cause de bien des maux de tête. Ces verbes, ces règles, s'il y en a! Et on vient d'y ajouter le Bon Parler. Il va sans dire qu'il faut de l'effort de la part de l'élève pour absorber tout cela. Le professeur de son côté, se servant de son imagination et de son initiative, cherche des moyens pour stimuler ses élèves et leur faire aimer, malgré tout, ces matières difficiles.

Vient ensuite l'histoire du Canada. "Si ce n'était pas de l'histoire du Canada, je ne viendrais pas à l'école", de s'exclamer, l'autre jour, un élève de 4e année. Eh oui! c'est bien durant cette période que chacun se délasse et se laisse emporter par ces glorieux récits de nos ancêtres. Tantôt on vogue sur mer avec Jacques Cartier; tantôt c'est dans le bois qu'on se cache, et, avec Salaberry, notre commandant, on attend l'ennemi à Châteauguay. L'histoire du Canada! Mais c'est un véritable régal! et, on apprend tout de même son histoire. On discute, on pose maintes questions, on y fait entrer dramatisations, pantomimes et dessins, et même des compositions sur ces héros de l'histoire qui deviennent des personnages tout à fait vivants.

Les parents désirent-ils que leurs enfants sachent bien se présenter, bien s'exprimer devant un auditoire? Qui donc sera chargé de cette formation? C'est encore sur le professeur que l'on s'appuie. Pendant cette courte heure de français, il doit trouver encore du temps à préparer ses élèves pour des concours de diction. Il serait bien facile de choisir un élève naturellement doué pour cet art, et sans avoir à changer l'horaire de la classe française, lui donner une pièce à apprendre, l'exercer, ou le faire exercer, et le présenter au concours final avec l'espérance qu'il nous remporte la palme. Faire ainsi serait manquer absolument au but, qui est de donner cette formation à tous les élèves de la classe.

Imaginez le travail que cela comporte: exercer chaque élève individuellement tout en s'occupant de tous les autres! Mais, cela se fait tout de même. Et quand vient l'élimination dans les classes, la plupart des élèves savent leur pièce, et c'est généralement très difficile de choisir le gagnant. Souvent nous avons d'agréables surprises. Voilà qu'un élève, qui ne s'était jamais distingué dans ce domaine, vient se placer au premier rang et est choisi pour le concours final. Il n'y a qu'un seul gagnant, vrai, mais considérons le progrès que chacun a fait; l'assurance que chacun a acquise. Aussi, nous sommes très reconnaissants envers notre comité local de l'ACFC, qui par sa générosité a bien voulu encourager tous les élèves, mêmes ceux dont la présentation est moindre mais qui ont souvent fait plus d'efforts que le gagnant.

Le chant français, merveilleux moyen de faire aimer le français aux enfants, a aussi une place d'honneur à la classe française. Le plus grand souci de l'instituteur n'est-il pas de faire aimer le français à ses élèves? Pour y arriver il prend tous les moyens possibles. Le fameux article renfermait une question plutôt malveillante à ce sujet. Espérons que l'auteur y trouve ici une réponse.

"Nos instituteurs et nos institutrices ont-ils vraiment conscience de leur métier d'éducateur?" Espérons que tous ceux qui sont intéressés à la cause française sont convaincus que oui. Pour remplir le moins imparfaitement possible leur tâche noble mais difficile les instituteurs ont besoin de la pleine coopération des parents. Soit dit en passant qu'ici dans une certaine localité du sud de la Saskatchewan, nous sommes des privilégiés à ce point de vue. Nous apprécions fort l'encouragement et le support constant que nous recevons de la majorité des parents et de la commission scolaire locale.

Heureusement que nous avons aussi pour nous encourager, M. l'abbé Ducharme, notre visiteur d'école, qui, plus que toutes les autres personnes, connait les problèmes que les instituteurs ont à envisager. Il faut dire que nous ne craignons guère sa visite; au contraire professeurs et élèves ont toujours hâte d'avoir sa visite. C'est un ami, et toujours la porte lui est grande ouverte. Pour lui les visages s'épanouissent comme pour nul autre "inspecteur".

Les instituteurs et les institutrices qui suivent la loi du moindre effort ne se trouvent pas parmi les bilingues de la Saskatchewan, qui, en plus d'enseigner le cours prescrit par le ministère de l'Instruction Publique, doivent donner à leurs élèves une formation française et religieuse.

JEAN PEU PLUS.

* * *

NDLR — Le rapport dont il est question dans cette lettre a été publié le 7 avril et portait la signature d'une personne qui avait bien voulu accepter cette corvée à la demande de M. le visiteur des écoles, agissant au nom du journal.

Ce rapport était plus nuancé que l'en-tête qui l'a coiffé, mais il était surtout réaliste et par conséquent ne pouvait pas dissimuler un sentiment de déception et de pessimisme.

Le véritable optimisme dans une cause comme la nôtre ne demande pas que l'on ferme les yeux sur les déficiences et que les rapports des activités soient autant de coups d'encensoir.

D'ailleurs la lettre que nous publions est plutôt un appel à tous d'imiter l'enthousiasme qui caractérise l'enseignement du français dans l'endroit où réside "Jean Peu Plus". Ça ne va pas mal partout, imitons ceux qui font marcher les choses comme il faut.

Nous nous sommes permis de biffer trois ou quatre paragraphes de la lettre, ayant trait à un article paru ailleurs. Et nous réitérons que nos colonnes sont à la disposition de nos lecteurs, dans les limites habituelles.



Des Néo-Canadiens, au nombre de plusieurs centaines, prendront part à un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, le 9 juillet prochain. Ce ralliement mettra en honneur nos braves familles catholiques de nationalités étrangères immigrées au pays. Des Ave Maria se réciteront dans une trentaine de langues. Son Exc. Mgr G.-L. Pelletier, qui parle plusieurs langues, adressera la parole et célébrera la messe en plein air à 11 h. a.m. Dans l'après-midi, un magnifique déploiement se déroulera dans les jardins du Rosaire avec madones, drapeaux et costumes nationaux.

Faisons le point sur Cuba

(L'Office Catholique Canadien de l'Amérique Latine relève dans son bulletin courant qu'une propagande massive rend difficile une appréciation juste de la situation cubaine. Le bulletin s'applique dans une série de questions et de réponses à clarifier certains éléments de ce problème.)

— Deuxième partie —

5.—Comment expliquer l'attitude "passive" du clergé cubain?

Le 5 juin dernier, sous une manchette double de 8 colonnes, un quotidien de Québec publiait une dépêche pleine d'insinuations tendancieuses sur l'attitude "passive" du clergé cubain, face à la révolution fidélo-communiste.

Ce que nous avons déjà dit plus haut est une première réponse à cette information. Ajoutons ceci: des 732 prêtres de Cuba, 70 sur cent sont étrangers, espagnols en grande majorité. Les consignes que ces prêtres ont reçu de leurs supérieurs ecclésiastiques et religieux dès l'avènement de la révolution ont été les suivantes:

A) Coopération **empressée** et **confiante** à toutes les initiatives positives du nouveau régime, notamment à celles tendant à élever le niveau de culture et de bien-être matériel des classes populaires;

B) **Discrétion** et **prudence extrême** dans les **activités extérieures** de ministère, évitant tout ce qui pourrait compromettre ou altérer les bonnes relations entre l'Eglise et l'Etat;

C) Le seul point sur lequel le clergé n'a pu fermer les yeux ni garder indéfiniment le silence a été celui du communisme matérialiste et athée. L'Eglise ne pouvait s'empêcher de dénoncer cette menace grandissante, sans faillir à sa mission la plus sacrée.

C'est **uniquement** pour s'être montré contraire à l'idéologie et à la propagande communistes que le clergé de Cuba a été soumis à une persécution sournoise et effrénée, et finalement réduit au silence.

6.—Pourquoi 61 missionnaires canadiens sont-ils revenus de Cuba?

A) Parce qu'on les a brutalement **chassés** de leurs maisons, **privés** de leurs écoles et de leurs biens, et invités **"manu militari"** à sortir du pays;

B) Parce que l'incorporation à l'Etat totalitaire des écoles catholiques privait celles-ci de leur **finalité essentielle** et de leur **raison d'être**: assurer à l'enfance et à la jeunesse une éducation chrétienne intégrale, incompatible avec le programme officiel d'endoctrinement marxiste.

La suppression des institutions catholiques d'enseignement a porté un coup terrible à l'Eglise cubaine. Car c'est grâce au laïcat formé dans ces écoles que le catholicisme avait lentement relevé la tête et marqué de notables avances, surtout depuis 25 ans.

7.—Pourquoi les autres sont-ils restés là-bas?

Parce que, si l'on a chassé les religieux des écoles, l'on n'a pas encore banni les prêtres des paroisses. Et celles-ci ont plus que jamais besoin de leurs pasteurs.

C'est principalement sur les jeunes que le communisme fonde son espoir de survie et porte son effort de propagande. En général les adultes conscients, entendons par là tous ceux qui ne sont pas restés des mineurs attardés, ne sont guère perméables au Credo marxiste. Accablés par l'épreuve ou terrifiés devant la poussée communiste, un grand nombre de catholiques sentent le besoin d'affermir et d'affirmer leur foi et de revenir à l'Evangile chrétien. Tout récemment, un missionnaire de Cuba écrivait:

"Nos gens reviennent à l'Eglise; tout le monde veut apprendre son catéchisme. Beaucoup de membres de l'A.C. sont invités à aller donner des leçons de religion à des adultes, dans leur propre maison. C'est un réveil surprenant et encourageant. On lit, on étudie, on se prépare . . . Plus les attaques sont virulentes, plus les gens pratiquent leur religion. Durant les trois premières semaines de mars, j'ai distribué près de 2,000 communions, chiffre presque incroyable, comparé à ceux des années 'normales' ici. La situation a vraiment donné comme un coup de fouet à nos gens. Ils en avaient tellement besoin."

8.—Quelles sont les raisons du succès communiste à Cuba?

On peut mettre à l'avant bien des explications non négligeables:

a) Crainte d'un retour au **statu quo** d'autrefois et désir de libération d'une vieille politique d'abus et de corruption.

b) Ignorance des réalités cruelles du système communiste, entretenue par un effort constant et insidieux de propagande et d'endoctrinement populaire.

c) Magnétisme d'un leader, qui fait miroiter aux yeux du peuple des réalités inexistantes. Son pouvoir de séduction sur les masses est extraordinaire et rappelle celui d'un Hitler, d'un Mussolini ou d'un Péron.

Mais la raison **fondamentale**, c'est le **manque de culture et d'éducation** populaire, surtout **d'éducation chrétienne.** Songeons que la masse qui a accepté, presque allègrement, les doctrines communistes à Cuba, a été préparée par 60 ans d'enseignement neutre et laïque dans les écoles de l'Etat. Ajoutons, par 40 ans d'enseignement communiste dans les Ecoles normales où sont formés les instituteurs et les maîtresses des écoles publiques, et par 40 ans de propagande marxiste à l'Université de La Havane. De fait, les dirigeants actuels du parti et du régime sont pour la plupart des ex-normaliens et des anciens universitaires.

9.—L'Eglise était-elle l'alliée des riches à Cuba?

Dans un certain sens, oui. Mais elle était plus encore **l'alliée des pauvres. Dans l'ensemble,** l'Eglise de Cuba est elle-même une Eglise pauvre entre toutes. Son dénuement saute aux yeux de tout observateur qui se donne la peine de sortir de La Havane. Cette indigence a même obligé l'Eglise, pour survivre et pour développer ses oeuvres de bienfaisance, à accepter et même à réclamer l'aide économique des familles à l'aise.

N'est-ce pas saint Vincent de Paul, l'allié des riches et le grand ami des pauvres, qui disait: "Un pauvre tout seul est bien mal pris. Entre un pauvre et moi, nous ne valons guère mieux. Mais entre un pauvre, un riche et moi, nous pouvons faire beaucoup de choses". C'est ce principe de sagesse pratique qui a guidé l'Eglise à Cuba et lui a permis, dans son indigence, de soutenir une foule d'oeuvres de bienfaisance et de charité.

Hélas, si les riches avaient mieux compris leurs obligations de **justice sociale** et de **charité chrétienne**, ils n'auraient pas si souvent mesuré **au compte-gouttes** leur aide à l'Eglise et à ses oeuvres! Au lieu de se construire des palaces en Floride et de promener en Europe leur luxe insouciant, s'ils avaient par exemple aidé davantage l'Eglise à multiplier ses écoles paroissiales, la situation là-bas ne serait certainement pas ce qu'elle est aujourd'hui.

(A suivre)

De la politique... à la gymnastique

Certains de nos députés, sentant leurs muscles ankylosés, éprouvent le besoin de se livrer à des exercices physiques. Comme ils ne peuvent, pendant la session, s'éloigner trop souvent du Parlement, ils voudraient qu'on installe, sur la colline ou tout près, soit des allées de quilles, soit une piscine, soit autre chose.

M. Azellus Denis, député libéral de Saint-Denis, voudrait un jeu de quilles. Il propose qu'on le construise à l'Edifice de l'ouest, qu'on est en train de rénover. M. Paul Hellyer, député libéral de Trinity, préférerait une piscine.

Nous admettons volontiers l'importance des exercices physiques — Mens sana in corpore sano — ce qui ne veut pas nécessairement dire que les députés ne sont pas sains d'esprit . . . Mais ni l'idée d'un jeu de quilles, ni celle d'une piscine, ne nous sourit. Il nous semble que nos députés pourraient chasser l'ankylose à bien moins de frais.

Ainsi, ils pourraient s'appliquer à gesticuler davantage lorsqu'ils parlent en Chambre. Ils pourraient, en courant, faire deux fois le tour du Parlement avant chaque séance. Ils pourraient, la fenêtre bien ouverte, faire des exercices de gymnastique dans leurs bureaux. Ils pourraient lever des haltères.

Où trouver ces haltères? Rien de plus simple. Ils n'ont qu'à rassembler la moitié des rapports qu'ont publiés les commissions royales depuis cinq ans. En les soulevant plusieurs fois chaque jour, ils acquerront une constitution physique capable de résister à la plus longue des sessions.

Mais peut-être rejetteront-ils notre solution. Peut-être continueront-ils de se quereller sur les avantages respectifs d'un jeu de quilles et d'une piscine. Si tel est le cas, alors qu'on construise donc un centre récréatif complet, avec salle de quilles, piscine, gymnase, etc. Ainsi, chacun serait satisfait.

Pareil centre coûterai cher, évidemment. Les taxes étant déjà très élevées, les contribuables exigeraient qu'il se paye lui-même. Nous avons donc une suggestion.

Qu'on en fasse une entreprise commerciale. Qu'on installe un nombre suffisant de sièges, qu'on organise des concours parmi les députés, qu'on fasse beaucoup de réclame, qu'on exige $2 ou $3 de chaque spectateur (plusieurs paieraient volontiers beaucoup plus) et le Centre deviendra en peu de temps, une entreprise extrêmement profitable.

Les députés prendraient part à des concours de toutes sortes: natation, lutte, boxe, etc. Ce serait tantôt des épreuves de groupes: le cabinet Diefenbaker contre les piliers du parti libéral, dans un marathon de nage. Ce serait tantôt des duels: le ministre des Postes, M. Hamilton, contre le député de Saint-Denis, M. Denis, dans un concours destiné à savoir lequel des deux peut coller le plus grand nombre de timbres dans un temps déterminé. Ce serait tantôt des "One Man Show": le ministre du Commerce, M. Hees, en maillot de léopard, levant tous les rapports des commissions royales depuis quatre ans.

Et les profits? Aucun doute qu'on pourrait les utiliser à bon escient. On pourrait les employer à combler les déficits de M. Fleming, on pourrait les verser aux chômeurs.

Mais quoi qu'on fasse, qu'on ne tienne pas, de grâce! une autre enquête royale!

J. T.

(Le Droit)

NECTAIRE

Il s'appelle en réalité Sectaire. Il a modifié son nom pour deux raisons. Un motif de prudence: le sectarisme est mal venu à notre époque d'indépendance. Un motif d'orgueil: il se croit le nec plus ultra du sectarisme et il est bien près de l'être d'ailleurs. Il n'a changé que la première lettre de son nom. On ne dépouille pas le vieil homme si facilement que cela. Ce changement mineur a l'avantage de dérouter les ennemis et de permettre aux amis de s'y retrouver.

Nectaire n'est pas anticlérical. Vous l'offenseriez mortellement si vous l'accusiez de manger du curé. Il aime les prêtres. Il les aime d'un amour dévorant. Il les aime tellement qu'il les veut parfaits. La moindre tache sur une soutane l'irrite. Une erreur de jugement, la plus légère défaillance, une minime absence de zèle le font entrer dans des transes hypnotiques.

Il devient alors magnifique. Un vrai lion de l'Atlas, de ceux que combattaient crânement Tartarin, embusqué derrière son courage et derrière un maigre cactus. Il faut le voir, la crinière flamboyante, les yeux chargés d'indignation, dénoncer l'abomination de la désolation dans le Lieu Saint, la confusion du clérical et du laïcal, le mélange du profane et du sacré, l'intrusion de l'Ecclésial dans le temporal, la profanation de la liberté par l'arbitraire, ce qui est proprement la ruine du libre arbitre, cette glorieuse conquête de la Révolution française contre l'obscurantisme monacal du Moyen Age.

Ne vous étonnez pas de ces termes. Nectaire a son vocabulaire. Vous ne le trouverez pas dans le Larousse canadien, ce dictionnaire pudibond duquel on a banni toute indécence d'images et de langage, pour plaire aux âmes bien nées, toujours selon Nectaire. Celui-ci vous dira, par exemple, que nous souffrons de papolâtrie, d'épiscomanie, de cléricisme. Si vous aimez les réponses nébuleuses, demandez-lui des explications.

Nectaire est un esprit droit. Il reconnait dans l'intimité que le clergé a fait quelque bien. Quand on le pousse dans ses retranchements ou qu'il s'oublie, il admet qu'il serait rudement embêté si les clercs cessaient de se dévouer dans un tas d'organisations charitables et autres, dont lui, Nectaire, devrait s'occuper au lieu de palabrer à la télévision et d'inonder les journaux de sa prose ondulante comme certaines chevelures ou certaines toitures. Mais il se garde soigneusement de dire publiquement ce qu'il pense en bien du clergé, de peur que les ministres du Seigneur ne s'enflent d'orgueil. Il a fait sien cet axiome d'un authentique Frère Trois-Points: "Tenons-les dans la réserve qui sied à leur état".

De ce temps-ci Nectaire dirige ses canons contre l'école cléricale. Il est trop rusé pour l'attaquer de front, trop habile pour demander brutalement qu'on expulse des collèges et des couvents toutes les soutanes, toutes les bavettes et les cornettes. Il évoque le principe, facilement obscur, sous sa plume, de la liberté de conscience. Il clame très haut les droits des parents en oubliant de parler de ceux de l'Eglise. Il vous rappelle le droit qu'a le nourrisson à disposer de lui-même, à choisir ses tétines et sa religion. Il ne parle des écoles cléricales que pour en signaler les déficiences et il fait l'éloge à jet continu de l'école laïque.

Il vient de passer à l'offensive. Il s'est déclaré carrément en faveur du ghetto catéchistique. Il est indigné de savoir qu'on met la religion à toutes les sauces, qu'on ne peut parler d'astronomie sans évoquer le Créateur, de psychologie ou de morale sans rappeler que Dieu est le Maitre souverain des intelligences et des coeurs, de biologie sans mentionner que le principe de la vie sur la terre est en dehors de notre planète. Un peu plus tard il vous proposera probablement d'enlever le crucifix du mur de l'école aux heures d'enseignement des matières dites profanes, car sa vue pourrait troubler la limpidité des raisonnements scientifiques. Selon un argument cher à Nectaire, nous serons alors comme tous les pays du monde. Nous cesserons de faire figure d'originaux dans un univers sans Dieu.

Je ne voudrais pas vous laisser sous l'impression que Nectaire est contre la religion, même s'il malmène un peu ses ministres. Au contraire, c'est au nom de la dignité suréminente du surnaturel qu'il veut en vider tout le naturel. On ne peut que s'incliner profondément devant un respect aussi poussé du divin.

PINCE SANS RIRE.

(L'Action Catholique)

Billet du vendredi

Gérard Morisset et nos oeuvres d'art

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Notaire, Me Gérard Morisset fit surtout carrière dans le fonctionnarisme. Au service du gouvernement de Québec, il s'occupa d'abord de l'enseignement du dessin, étant un homme de loi sachant dessiner, ce qui ne court pas les rues. Avec le temps, il se spécialisa dans la recherche et la critique d'art, s'appliquant à ces manifestations en Nouvelle-France. Ce qui l'amena à écrire des livres et devenir écrivain.

Avec ce résultat qu'il fut nommé conservateur du Musée de la province, se vit décerner à deux reprises des prix littéraires de celle-ci, en 1936 et 1949, deux autres de l'Académie des Beaux-Arts de Paris, en 1938 et 1946, fut élu à la Société royale du Canada en 1943, laquelle lui remit sa médaille Chauveau pour l'ensemble de son oeuvre, en 1954. Il faut croire que ce n'était pas assez de distinctions, puisque la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de lui attribuer son prix Duvernay, destiné à signaler les mérites d'un écrivain dont l'oeuvre et le rayonnement honorent le Canada français.

Voilà un notaire qui, mettant de côté le code et la procédure, alla quand même assez loin dans un monde s'éloignant de la paperasse coutumière de sa profession. M. Morisset est le dix-septième récipiendaire du prix Duvernay, qui lui fut remis au cours d'une manifestation à l'hôtel Ritz Carlton de Montréal.

* * *

Gérard Morisset est le plus simple des hommes, ce qui est commun à ceux possédant une valeur réelle, dans quelque discipline que ce soit. Québécois d'adoption, sinon de naissance, il se caractérise par l'extrême politesse des authentiques citoyens de la vieille capitale — nous voudrions dire les autochtones — pour qui le régime français et ses manières n'auront jamais disparu tout à fait. Il est bon vivant, peu rieur. Il y a en lui quelque chose, non pas de guindé, mais d'un peu sévère; et une dignité qui ne désarment pas.

Il cause volontiers, entend la plaisanterie, à la condition qu'elle ne descende point au niveau de la vulgarité. Il paraît peu liant au premier abord, peut-être timide en sa nature, ou prenant la mesure d'un nouveau venu avant de se livrer. La glace rompue, il est facile et de commerce agréable. Il mérite d'être connu, sa conversation étant pleine de charme et de science, sans friser toutefois la déformation professionnelle.

En 1948, Morisset eut cette fantaisie de publier une nouvelle historique à tirage limité, intitulée **Novembre 1775**, où il met en couleurs une demi-douzaine d'illustrations de lui. Imprimé sur papier de luxe, chaque exemplaire est numéroté. C'est une pièce introuvable, que seuls possèdent les bibliophiles avertis.

* * *

Portant la parole dans la métropole, au cours de la réception en son honneur, M. Morisset déclara entre autres choses: "Quand nous connaitrons mieux la civilisation de nos pères, cette civilisation qui me paraît à la fois si brillante et si simple, nous l'aimerons davantage et nous voudrons probablement l'étudier en profondeur, tant elle offre de possibilités de mieux connaitre l'homme". Il ajouta que, sans la prendre comme exemple, nous devrions chercher le secret de sa vivacité, de son charme infini, de sa bonne humeur.

Au cours d'une carrière déjà longue, il s'évertua à ressusciter les artistes et les artisans de chez nous, dont les noms aussi bien que les oeuvres étaient oubliés depuis un siècle. Ainsi François Ranvoyzé, Philippe Liébert, le Frère Luc, Paul Lambert dit Saint-Paul, auxquels il consacra des monographies. Quelques-uns de ses autres ouvrages: **Peintres et tableaux** (deux tomes), **Coup d'oeil sur les arts en Nouvelle-France, Evolution d'une pièce d'argenterie, Les Eglises et le trésor de Varennes, Le Cap Santé, ses églises et son trésor, L'Architecture en Nouvelle-France, Les Eglises et le trésor de Lotbinière.**

Gérard Morisset naquit au Cap-Santé dans le comté de Portneuf, le 11 décembre 1898. Après ses humanités au Collège de Lévis, il s'inscrit à la faculté de Droit de l'Université Laval, pour la quitter avec un parchemin attestant sa qualité de notaire, après quoi il ouvre une étude. Il part tout à coup pour Paris, où il obtient en 1934 un diplôme de l'Ecole du Louvre. Dès lors, il n'est guère question de contrats ni de testaments. Il devient directeur de l'enseignement du dessin, directeur de l'Inventaire des oeuvres d'art, puis conservateur du Musée de la province.

L'ILLETTRE.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le mardi 4 juillet qu'avait lieu la réunion régulière des comités de la ville.

M. Spiers, de la Modern Dairies, se présentait devant le Comité des travaux publics pour réitérer sa demande que la ruelle de la rue Notre-Dame soit ouverte sur la rue Notre-Dame, ce à quoi s'opposait une délégation de cette rue à la dernière réunion des comités. M. Spiers suggère qu'une affiche "camions interdits" soit posée dans la ruelle et qu'il ordonnerait aux camionneurs de la Modern Dairies de ne pas passer dans cette ruelle. Quelques membres de la délégation contre le projet examinèrent les plans soumis par M. Spiers, et M. A. DeCuypere ne voulut pas donner de réponse sans avoir consulté les résidants concernés. La question fut laissée sur la table afin de permettre aux échevins d'étudier plus avant la situation.

Une dame de la rue Dubuc laissa entendre aux échevins d'une manière non-équivoque qu'elle n'approuvait pas la conduite de certains employés des travaux publics; il semblerait que durant le nettoyage de la ruelle ils auraient enlevé une lisière de belle terre qui soutenait sa clôture et auraient même endommagé celle-ci. Lorsque la dame et son fils avertirent les travailleurs qu'ils empiétaient sur son terrain, ils lui rirent au nez et lui ripostèrent en termes grossiers. Le comité, après avoir écouté patiemment, demanda à l'ingénieur de s'assurer si le délit a été commis sur la propriété de la ville et de fournir un rapport sur la conduite des employés concernés.

Une petition sera circulée parmi les résidants du chemin Speers en faveur de la construction d'un trottoir sur le côté est de cette rue, entre l'école Béliveau et le Crestwood Crescent.

Le gardien de l'enclos, M. A. Johnson, a des problèmes et cette fois, ça ne concerne pas les chiens; c'est plutôt le cas de Minou ou de Minette qu'il voudrait voir étudier par nos échevins. Minou ou Minette aurait égratigné un enfant dernièrement et les parents ayant appelé la police, celle-ci confia la charge à M. Johnson. Celui-ci aimerait bien remettre la chatte à qui de droit mais personne n'en veut et le médecin qui a soigné l'enfant prétend qu'il faut garder l'animal en question pendant un mois afin de savoir s'il y aura des conséquences d'ordre médical. M. Johnson est perplexe puisqu'il n'y a pas de licence ou de règlement concernant les chats et il n'envisage pas avec plaisir d'avoir à garder la paix dans l'enclos entre chiens et chats en plus qu'une autre bouche à nourrir pendant un mois devrait concerner tous les payeurs de taxe. Le comité étudiera le problème et s'informera auprès de l'officier médical des règlements en ce qui concerne combien de temps il faut garder l'inculpé et il s'enquerra auprès des autres municipalités afin de savoir s'il y a des lois qui intéresseraient Minou ou Minette.

L'ingénieur propose un plan pour le rond-point fleuri de la rue Langevin à l'endroit où se trouvait l'entrée de l'ancien collège. Il propose une plate-bande de 28 pieds de large et 128 pieds de long et que la rue soit 20 pieds de large de chaque côté. La rue Langevin ayant une largeur de 24 pieds, le comité recommande l'acceptation en principe de ce plan, que les intéressés et la Société Historique soient invités à examiner ce plan et que la commission des parcs soit avisée.

Il fut recommandé de demander des soumissions pour un trottoir sur la rue Elisabeth ainsi que la rue Archibald et que les rues Leslie et Bickerton soient laissées au département de génie qui fera le travail nécessaire sur ces rues.

L'ingénieur prendra ses vacances à partir du 10 juillet, et M. Frank Seadon sera en charge du département pendant son absence.

Une réunion spéciale des comités sera appelée sous peu pour considérer les plans d'un nouvel Hôtel de ville qui serait construit sur le terrain avoisinant si la population vote en faveur aux élections de cet automne. Comme on le sait, le vieil Hôtel de ville est devenu beaucoup trop exigu et les quartiers de la police laissent beaucoup à désirer, même du point de vue des locataires d'une nuit. L'unité sanitaire voudrait aussi obtenir un nouveau local. Aussi, les bureaux de service social et du bien-être pourraient être réunis sous le même toit. Il n'est pas question d'un édifice à multi-millions mais d'un bâtiment moderne qui coûterait environ $600,000. Nous en entendrons parler prochainement.

L'ingénieur propose qu'une étude de nos besoins futurs pour le service de l'aqueduc devrait être faite afin de pouvoir faire accepter nos plans par le gouvernement métropolitain. Nous avons actuellement tout ce qu'il faut pour servir adéquatement la ville, mais si le Métro procède avec les plans suggérés dans l'étude faite par les experts de la firme McLaren, il se pourrait fort bien que les plans actuels de la ville ne coïncide pas avec ceux du Métro. Il fut recommandé de demander à Wardrop et Associés le coût d'une telle étude.

C'est à regret que la ville avise la paroisse de la cathédrale qu'elle ne peut lui prêter des drapeaux pour décorer le camp Notre-Dame.

Un comité spécial du Comité du personnel recommande que tous les titres des propriétés détenus par la ville, ainsi que la voûte dans laquelle ceux-ci sont classés soient mis sous la garde et la juridiction du trésorier et qu'un système de fiches donnant les détails des propriétés à vendre par la ville soit placé au bureau de l'ingénieur qui sera désormais responsable de répondre aux demandes de renseignements.

Les policiers sont heureux d'apprendre que le Comité du personnel a approuvé des augmentations de salaire de $5.00, $10.00 et $20.00 par mois, suivant le rang et les années de service, et ceci rétroactif au 1er janvier 1961.

A la prochaine réunion du Conseil, le 10 juillet, des officiers du Manitoba Motor League présenteront à la ville la plaque qu'elle s'est méritée récemment pour son programme de protection des piétons.

On s'attend à ce qu'une des piscine, celle du Norwood Flood Bowl soit prête pour le 15 juillet.

Le chef des pompiers attire l'attention de tous les citoyens sur le danger que comporte les feux allumés pour brûler les déchets. La grande sécheresse offre un danger encore plus grand. De plus ces feux sont défendus par le règlement 4006. Il demande la coopération de tous et surtout des marchands qui ont l'habitude de brûler, à l'arrière, de leurs établissements, les boites et contenants.

A lundi prochain.

Cours d'été de l'Université, donnés à St-Boniface

Les cours d'été universitaire au Collège de St-Boniface ont été inaugurés mercredi matin. Selon les listes d'inscription, on est assuré d'un très grand nombre d'étudiants: Français (201), 21; Philosophie (206-207), 29; Histoire du Canada (208), 51; Instruction religieuse (402), 17; Histoire de la Philosophie (408), 21; Français (307), 20; Pédagogie religieuse, 65; Psychologie de la Personnalité (cours commençant le 18 juillet), déjà 12 inscriptions.

Après les cours de mercredi, à 12 h. 15, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux célébra la messe dans la chapelle du Collège et profita de l'occasion pour adresser quelques mots aux étudiants, après la lecture du saint évangile. Son Excellence dit que ces cours universitaires d'été à St-Boniface même étaient la réalisation d'un désir qu'il nourrissait depuis bien longtemps, et il souhaita que tous et chacun en tirent profit intellectuellement et spirituellement.

Des cours d'été furent inaugurés au Manitoba en 1910 par l'Université. Le Collège y participa d'abord par l'intermédiaire de sa section féminine, le Collège St-Joseph, alors qu'en 1939 la Rév. Sr Gabriel-Archange, S.N.-J.M., enseigna sur le campus de Fort Garry les cours de logique et de psychologie rationnelle. A partir de 1940, pendant 17 ans, la Rév. Sr Marie-Diomède, S.N.-J.M., assistée de l'une ou de l'autre religieuse de sa communauté, offre des cours de philosophie, d'éducation religieuse et de français.

En 1956, le R. P. Thomas Mignault, S.J., fait partie de l'équipe des professeurs. Les années suivantes, sous la direction du R. P. Gérard Jolicoeur, S.J., les cours deviennent plus nombreux et plus importants, et aussi le nombre d'étudiants.

Comme l'Université de Manitoba réorganisait cette année la structure de ses cours d'été, le Collège de St-Boniface fut autorisé à en donner un certain nombre sur son propre campus dans la ville-cathédrale. C'est donc la première fois cette année que le Collège offre les cours d'été de l'Université à St-Boniface même.

Voici les noms des professeurs: Français 201, le R. P. Georges Ramaekers, S.J.; Français 307, le R. P. Placide Gaboury, S.J.; Logique et Psychologie, le R. P. André Ostigny, S.J.; Histoire de la philosophie moderne, le R. P. Jean Racette, S.J.; Histoire du Canada, les RR. PP. Joseph Cossette et Paul L'Allier, S.J.; Education religieuse, le R. P. Léopold Sabourin, S.J.; Pédagogie religieuse, M. l'abbé Robert Lane, les RR. PP. Jean L'Archevêque, François Richard et Louis Chabot, S.J.; Psychologie de la Personnalité, le R. P. Jean-Marie Raymond, S.J.

Nouvelle aile promis pour le collège ukrainien de Roblin

Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, archevêque des Ukrainiens catholiques, vient de révéler ses plans d'agrandir le collège St-Vladimir de Roblin, Man. La nouvelle construction permettra au collège de recevoir 100 à 120 élèves dès l'ouverture des classes en septembre prochain.

Mgr Hermaniuk dit que les plans pour un nouveau collège à Winnipeg ont été mis de côté pour le moment, vu que l'objectif de la campagne financière archidiocésaine n'a pas encore été atteint.

Petite note

Adieu au monde

Mlle Simone Parent, fille de M. et Mme Joseph Parent, de St-Vital, et institutrice à l'école Marion de St-Boniface, a été l'objet d'une démonstration intime d'affection et de reconnaissance de la part de ses parents et amis, vendredi dernier, à la salle de la "Credit Union", à l'occasion de son entrée prochaine chez les religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie à Montréal. Une centaine de personnes prirent part à cette réunion, dont la famille Parent au complet. Institutrice depuis quelques années, Mlle Parent a joué un grand rôle au sein de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba, spécialement comme secrétaire. Merci à cette institutrice si dévouée.

Décès

M. RENE DURAND

M. René Durand, de 282, rue Horace, est décédé à l'hôpital Général de St-Boniface le vendredi 30 juin, à l'âge de 62 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Antoinette; trois fils, Léo, Denis et Fernand; un frère, Emile, et trois soeurs, la Rév. Sr Marie-du-Précieux-Sang, la Rév. Sr Marie-Adélard et Mlle Annette Durand.

La messe de Requiem fut chantée en l'église du Précieux-Sang le mardi 4 juillet et l'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Le salon funéraire Desjardins s'occupait des arrangements funèbres.

Filles d'Isabelle du Cercle de St-Boniface

Le mois de juin fut un mois assez rempli pour notre cercle. Il y eut une très bonne assistance à notre grand bingo, organisé par soeur Annette Grenier, et nous lui devons notre plus grande reconnaissance, ainsi qu'aux autres personnes qui ont aidé à rendre cette soirée si plaisante.

Soeur Liliane Hébert a su prendre avantage de la belle température pour inviter tous les membres à un "weiner roast" chez elle. On comptait environ 60 intéressées à cette rencontre.

Prompt rétablissement à notre Régente, Colette Huot.

Nos sincères félicitations à soeur Antoinette Bélanger qui célébrait son 25e anniversaire de mariage le 23 juin.

Il y aura une assemblée le mardi 4 juillet.

La REDACTRICE.

La J.O.C. réclame la formation professionnelle de jeunes ouvrières

MONTREAL — "La J.O.C. canadienne est le premier organisme à présenter de façon si élaborée le problème de formation professionnelle de la main-d'oeuvre féminine". C'est ce que déclarait M. Arthur Tremblay, président de la Commission d'étude sur l'Enseignement spécialisé.

200 délégués

En effet, à la clôture de sa 26e session intensive tenue à Joliette, la J.O.C. canadienne, en présence de 200 délégués, recevait la Commission d'Etude sur l'enseignement spécialisé à qui elle présenta un volumineux mémoire sur la formation professionnelle des jeunes.

Le mémoire exposait la situation professionnelle des jeunes travailleurs à partir d'une dizaine d'enquêtes faites auprès de différents groupes de jeunes travailleurs et travailleuses.

On y soulevait les grands problèmes de l'enseignement spécialisé tels que le manque d'orientation, la mauvaise coordination des structures, la centralisation des cinq mêmes métiers, etc.

Du côté féminin, on y souligna largement tout le manque d'organisation pour la formation professionnelle de la main-d'oeuvre féminine. M. Arthur Tremblay, président de la Commission, loua la J.O.C. d'être le premier groupement à aborder le problème féminin de façon si élaborée.

Treize recommandations donnaient suite à l'exposé des problèmes révélés par les enquêtes.

Semaine nationale des jeunes travailleurs

A cette même session, on a précisé les plans de la grande Semaine nationale des jeunes travailleurs qui aura lieu du 24 septembre au 1er octobre prochain. Cette semaine viendra clôturer une année d'enquête sur la vie professionnelle des jeunes travailleurs et travailleuses. Ce programme d'action sur la vie de travail a déjà donné lieu à plusieurs initiatives entre autres, des équipes d'accueil pour les nouveaux au travail (St-Hyacinthe), des équipes d'initiation syndicale (Valleyfield et St-Jean), des visites industrielles (Québec), des cours aux jeunes chômeurs et chômeuses (St-Jean, Sorel, Granby, St-Jérôme, etc.). Toutes les fédérations se sont fixé des actions à continuer ou à lancer pour l'amélioration de la vie professionnelle de la jeunesse travailleuse canadienne-française.

D'autre part, on a aussi élaboré le programme social qui sera en 1961-62, le principal champ d'enquête et d'action du mouvement. Ce programme portera sur les loisirs et la participation des jeunes.

Une attention particulière a été aussi accordée au secteur des 14-17 ans ouvriers tant du côté masculin que féminin.

La J.O.C.F. a procédé à l'élection d'une nouvelle présidente dans la personne de Mlle Denyse Guévin.

Deux autres nouveaux dirigeants ont été aussi élus sur les comités nationaux J.O.C. et J.O.-C.F. Ce sont Mlle Carmelle Benoit, de Sherbrooke, et M. Gilbert Lacasse, de Ville Jacques-Cartier.

Les membres du C.C.E.C. délégués à la Conférence canadienne sur l'éducation

OTTAWA — Les membres du Conseil canadien de l'éducation catholique seront tous délégués à la prochaine réunion de la Conférence canadienne sur l'éducation, qui se tiendra à Toronto du 18 au 22 février 1962.

La nouvelle a été annoncée à l'issue de la réunion du C.C.-E.C. qui s'est tenue à Ottawa le 23 juin. Il a de plus été révélé que les membres du Conseil se réserveront une journée, au cours de la prochaine réunion de la Conférence canadienne sur l'éducation, pour étudier leurs problèmes.

Comme ses membres l'ont souligné, le Conseil canadien de l'éducation catholique entend collaborer pleinement avec la Conférence canadienne sur l'éducation.

Coopérative d'habitations préconisée pour l'Ontario

OTTAWA — Une résolution en vue d'établir une coopérative d'habitations pour l'Ontario a été adoptée à une conférence tenue au collège St. Patrick d'Ottawa, du 23 au 25 juin. Le but de la nouvelle association est de promouvoir la construction de maisons familiales, en Ontario.

L'association fera la coordination et la recherche sur le système de construction par voie coopérative. Le siège social de l'association sera situé à Ottawa et M. Gerald E. Clarke en sera le président.

La conférence a été chargée par le collège St. Patrick d'éditer un nouveau manuel sur la façon de gérer une coopérative d'habitations. Ce manuel complétera le "Guide de la coopérative d'habitations", déjà publié par les soins du collège St. Patrick. L'édition de ce manuel a été rendue possible grâce à une subvention de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

L'association se propose d'agir par l'entremise de représentants régionaux. Les représentants d'Ontario déjà nommés sont MM. R. Oates, de Peterborough, M. Barnhoorn, de Hamilton, D. Clutchey, d'Oshawa, S. Paquet, de Toronto, A. Papineau, d'Ottawa, R. Perron, de Sudbury, B. Miller, de Brockville, et J. Fenton, de Thorold.

La prière pour la paix en Algérie

PARIS — L'hebdomadaire "La Vie catholique illustrée" avait, l'an dernier, lancé un appel à la prière pour la paix en Algérie. Elle décida de chercher 365 personnes qui s'engageraient à prier et à se priver chacune un jour pour l'Algérie, si bien que cette campagne devait durer un an.

Municipalité rurale de De Salaberry

AVIS PUBLIC EST ICI DONNE que la municipalité rurale de De Salaberry a l'intention de créer un district d'amélioration locale, qui sera connu comme le District d'Amélioration locale No 1, qui comprendra les terres ci-dessous désignées, selon les dispositions de la section 743 de l'Acte municipal R.S.M. 1954, chapitre 173 et les amendements à cela, à moins qu'une majorité des propriétaires des terres affectées, représentant en valeur au moins la moitié et dont les noms apparaissent sur la dernière liste d'évaluation de ladite municipalité, fassent une pétition auprès du Conseil de la Municipalité contre ce projet, en dedans de quatre mois après la publication de cet avis;

Ces terres étant les suivantes:

(a) Dans le district de St-Malo, dans la province du Manitoba, les lots quatre-vingt-sept (87) à quatre-vingt-dix-neuf (99) inclusivement, et les lots A, B, C, D, E et F dans le Township Quatre, Rang Quatre à l'est du méridien principal.

(b) Les quartiers Nord-ouest et Sud-ouest de la section vingt-sept (27) et le reste de la division du Township Quatre, Rang Quatre à l'est du méridien principal.

(c) Le quartier Nord-est et la partie est du reste de la division du quartier Sud-est de la section vingt-cinq (25) dans le Township Quatre, Rang Quatre à l'est du méridien principal.

(d) La moitié sud de la section vingt-quatre (24) et le reste de la division de la moitié nord de ladite section vingt-quatre (24) dans le Township Quatre, Rang Quatre à l'est du méridien principal.

(e) La moitié sud de la section quinze (15) et toutes les parties des sections treize (13) et quatorze (14) dans le Township Quatre, Rang Quatre à l'est du méridien principal.

(f) Le quartier Nord-est de la section dix (10) dans le Township Quatre, Rang Quatre à l'est du méridien principal, et le quartier Nord-ouest de la section onze (11) dans le Township Quatre, Rang Quatre à l'est du méridien principal.

Les terres susmentionnées sont indiquées sur un plan gardé au bureau du commis de la Municipalité rurale de De Salaberry.

DATE au village de St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 19e jour de juin A.D. 1961.

G. CHENARD, greffier et secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de De Salaberry.

Bal des Gais Manitobains, le 30 juin dernier

Les classes terminées, tous les Gais Manitobains de la province profitèrent du beau temps pour se rendre à St-Boniface, s'amuser ensemble. Plusieurs automobiles vinrent de Lorette, Ste-Anne, St-Adolphe et d'autres paroisses de langue française, tandis qu'un autobus rempli de jeunes gens nous arrivait de Notre-Dame-de-Lourdes. Il s'agissait du bal d'été des Gais Manitobains au gymnase Notre-Dame. A cause de l'heure avancée en vigueur en ville, les Gais Manitobains des autres paroisses n'arrivèrent que vers 9 h., mais ils arrivèrent en nombre imposant.

La soirée, après quelques danses non officielles, fut ouverte par le maire suppléant, M. J.-E. St-Hilaire, échevin, accompagné de son épouse. Après une aimable allocution, M. St-Hilaire ouvrit la grande marche.

Peu après, Mlle Jacqueline Constant, membre de l'exécutif de St-Boniface pendant les quatre ans du terme d'aumônier de M. l'abbé Léo Couture, lui présenta un cadeau de la part du groupe de St-Boniface. Il s'agit d'un ensemble de bureau comprenant une plume, un livre de notes relié en cuir et divers autres objets utiles au travail de bureau qu'entreprendra M. l'abbé Couture à la Chancellerie diocésaine. Le reste de la soirée se déroula dans la gaieté la plus sereine au son des valses, polkas, quadrilles, le tout couronné d'une démonstration de la danse des "Seize Pas" par les Gais Manitobains de St-Boniface.

Nous devons de sincères remerciements aux musiciens que dirigeait M. Jean Cloutier pour le bel entrain qu'ils ont su mettre dans la soirée. Nous remercions aussi M. et Mme St-Hilaire qui ont bien voulu nous tenir lieu de maire et mairesse. Grand merci aussi de la part des Gais Manitobains de St-Boniface à M. l'abbé Léo Couture qui a su si bien comprendre et aimer les jeunes de notre groupe.



Lors de la soirée organisée par les Gais Manitobains en l'honneur de M. l'abbé Léo Couture, nouveau chancelier du diocèse, la "Grande Marche" représentée ci-dessus fut ouverte par M. J.-E. St-Hilaire, maire suppléant, et Mme St-Hilaire, à l'extrême droite; au centre, M. Lucien Loiselle, directeur des Gais Manitobains, accompagné de Mlle Maria Chaput, de Ste-Anne-des-Chênes; à gauche, M. et Mme Alphonse Loiselle, de St-Boniface.

Le chiffre d'affaires de La Sauvegarde s'est décuplé depuis l'année 1937

Nous publions dans notre numéro d'aujourd'hui de larges extraits du rapport annuel de la compagnie d'assurance sur la vie "La Sauvegarde", la plus ancienne des compagnies canadiennes-françaises à charte fédérale.

La Sauvegarde fut fondée en 1903, à une époque où il semblait bien téméraire pour une compagnie canadienne-française de s'aventurer dans le domaine de l'assurance-vie, alors que nous n'y avions aucune expérience.

Les débuts furent difficiles. On se méfiait de cette petite compagnie qui se présentait au public sous un nom français avec des directeurs et un personnel canadien-français.

On dit que la fortune sourit aux audacieux, c'est un proverbe qui se vérifie une fois de plus. Aujourd'hui, avec tout près de 250 millions d'assurance en vigueur et un actif de 50 millions, La Sauvegarde est devenue une grosse compagnie. Son succès n'a pas été étranger à la création et au développement de plusieurs des compagnies canadiennes-françaises qui ont été fondées au cours des 20 dernières années. Alors qu'il y a 50 ans, l'assurance-vie était un domaine qui appartenait aux autres, aujourd'hui, nos institutions canadiennes-françaises y occupent une place fort honorable.

L'expansion prise par La Sauvegarde nous intéresse plus spécialement dans l'Ouest parce que l'un des nôtres, M. Raymond Denis, autrefois de la Saskatchewan, y joua un rôle remarquable.

Tous les anciens des deux provinces, le Manitoba et la Saskatchewan, se souviennent encore de M. Denis qui fut, pendant plus de 15 ans, président général des associations canadiennes-françaises de la Saskatchewan. Il assista à plusieurs congrès de l'Association d'Education du Manitoba à titre de délégué de sa province.

C'est en 1934 que La Sauvegarde vint le chercher dans l'Ouest. Nous étions alors en pleine période de dépression. Les affaires n'étaient pas brillantes et les directeurs de La Sauvegarde firent appel à M. Denis. Ils avaient confiance en lui. Ils ne s'étaient pas trompés.

Le chiffre d'affaires en vigueur qui, nous dit-on, n'était que de 25 millions en 1934 ne tarda pas à augmenter dès l'arrivée de M. Denis à Montréal pour atteindre aujourd'hui 250 millions. M. Denis, dont le patriotisme ne s'est pas émoussé avec les années, doit être fier des résultats obtenus par la compagnie dont il est l'organisateur général.

En ce qui nous concerne, nous sommes toujours heureux des succès remportés par nos gens de l'Ouest et nous souhaitons bon succès à La Sauvegarde dans nos deux provinces du Manitoba et de la Saskatchewan. ***



Le R. P. Robert Ouellette, S.M., aumônier de la communauté des Frères Marianistes et de l'Institut Collégial Provencher à St-Boniface depuis cinq ans, partira vers la mi-août avec le R. F. Jean Perron, S.M., pour Abidjam, capitale de la Côte d'Ivoire, en Afrique occidentale. Les deux missionnaires y dirigeront une grande école de 600 élèves Noirs et Blancs. Le Père Ouellette, né à St-Boniface, a enseigné à l'Institut Collégial Provencher comme Frère avant d'entrer au grand séminaire international des Marianistes à Fribourg, Suisse, pour se préparer à la prêtrise. Il fut ordonné en 1954. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux et S. H. le maire Joseph-P. Guay et d'autres personnalités étaient présents au grand banquet qui eut lieu hier soir, le jeudi 6 juillet, pour honorer le nouveau missionnaire.

De grands espoirs sont permis pour l'Eglise d'Afrique

"Comme vous le voyez, l'Eglise d'Afrique demeure bien vivante et continue de grandir. Nous devons avoir de grands espoirs pour l'avenir de l'Eglise d'Afrique. Pour ma part, je pense que les épreuves qu'elle a subies au Congo et en d'autres parties de l'Afrique sont des purifications nécessaires. Ces purifications aideront cette jeune chrétienté à devenir vraiment africaine et à s'enraciner définitivement dans le continent africain". C'est en ces termes que le T. R. P. Léon Volker, supérieur général de la Société des Pères Blancs d'Afrique, concluait l'entrevue qu'il nous accordait récemment.

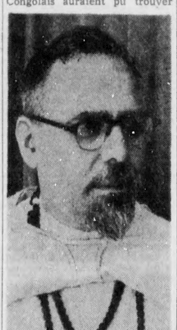
Hollandais d'origine, le Père Volker dirige la Société des Pères Blancs depuis 1957. Cette société missionnaire compte 3,400 membres, Pères et Frères, dont plus de 70 pour cent sont à l'oeuvre en Afrique même, répartis dans 16 pays du nord, de l'est et de l'ouest de l'Afrique. Ils travaillent en compagnie d'un important clergé d'origine africaine, soit 13 évêques, dont le cardinal Rugambwa, 652 prêtres, 520 frères et plus de 2,000 religieuses.

Venu une première fois au Canada, en 1953, alors qu'il était assistant du supérieur général, le Père Volker vient de nouveau prendre contact avec la province canadienne des Pères Blancs. Arrivé à Montréal vendredi, il a rencontré ensuite Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, ainsi que les Pères Blancs de la région de Québec, soit en congé au pays, soit en résidence à la procure du Chemin Ste-Foy ou à la maison du Pont-de-Québec. Il quitta mercredi la Vieille Capitale pour continuer son périple qui le conduira dans les Maritimes et dans les provinces de l'Ouest.

"Je commence à avoir l'habitude des voyages! nous expliqua-t-il. Ainsi, depuis 1958, j'ai fait trois voyages en diverses régions de l'Afrique, sans compter les visites aux Pères Blancs des pays d'Europe. En 1958, j'étais en Tunisie et en Algérie. L'année suivante, j'entrepris de visiter l'ouest de l'Afrique: le nord du Ghana, une partie de la Nigérie, le Mali et la Haute-Volta, où les Pères Blancs sont à l'oeuvre. Au début de cette année, je suis allé au Ruanda-Urundi et j'ai profité de ce séjour pour traverser la frontière et visiter les confrères de l'est du Congo. Ces voyages me permettent de me rendre compte sur place de la situation de nos diverses missions."

Que pensez-vous, mon Père, de la situation actuelle de l'Afrique? "Il est certain que le continent africain occupe souvent la vedette de l'actualité. Rien d'étonnant à cette situation, car l'Afrique est vraiment à un tournant de son histoire. Ce qui se produit actuellement, en particulier par l'accession à l'indépendance de nombreux pays et par l'invasion des techniques modernes, ce n'est pas une simple évolution; je me permets de penser que cette évolution il faut l'appeler une véritable révolution. Un signe de cette situation, c'est ce fait que si on n'a pas visité un pays depuis deux ou trois ans, on risque d'être dérouté au retour par les problèmes nouveaux qui se posent alors."

La situation congolaise n'a-t-elle pas quelque chose de particulier, de tragique même? "Il est certain que le Congo a connu et connaîtra peut-être encore des moments tragiques: l'anarchie qui règne encore en de nombreuses régions, le mauvais état de l'économie du pays, les divisions tribales, tout cela risque de maintenir le pays dans une situation chaotique. Mais je ne puis m'empêcher de penser que s'il n'y avait pas eu tant d'ingérence étrangère au Congo, les Congolais auraient pu trouver eux-mêmes la solution à leurs problèmes. Une solution à l'africaine, qui nous étonnerait peut-être, mais une solution viable. Mais tout espoir n'est pas perdu, loin de là; et il est à espérer que le vieux fond de sagesse africaine aidera les nouveaux leaders dans leur tâche de réorganisation du pays."



Le T. R. P. Léon Volker, P.B.

Le Père Volker exposa ensuite la situation des missionnaires au Congo, en particulier des Pères Blancs. "Après la mort de M. Lumumba, l'Eglise du Congo, dans l'est en particulier, a vécu des heures tragiques, alors que des bandes de soldats rôdaient et que la radio fulminait non seulement contre tout ce qui était Blanc, mais aussi contre tout ce qui était catholique, englobant dans une même réprobation les missionnaires et le clergé africain. C'est dans ces circonstances que le Père DeVos fut assassiné, des missions pillées ou brûlées. Mais depuis, je suis heureux de le souligner, la situation s'est nettement améliorée presque partout, au moins en ce qui concerne la situation des missions. J'ai pu le constater moi-même, le 8 mars dernier, lorsque je me suis rendu à Bukavu, dans la paroisse même où le Père DeVos avait été tué. La population chrétienne s'est ressaisie et garde elle-même la mission. Chaque nuit, deux hommes veillent sur chaque mission, prêts à donner le coup de tambour d'alarme, si quelque alerte se produit."

"Malgré l'anarchie politique et économique, la vie continue. En beaucoup de régions, la seule institution qui reste debout, c'est l'Eglise. Missionnaires et clergé africain sont toujours au poste, collaborant étroitement plus que jamais, tandis que les chrétiens connaissent un regain de ferveur."

Laissant ensuite l'Afrique, le Père Volker a bien voulu nous parler un peu du Canada et de son rôle missionnaire vis-à-vis de l'Afrique. Il souligna la générosité "extraordinaire", selon ses propres termes, tant au point de vue financier qu'au point de vue personnel missionnaire, de l'Eglise canadienne. Après avoir rappelé que la province canadienne des Pères Blancs, qui fête cette année son soixantième anniversaire de fondation, compte en Afrique plus de 325 missionnaires, alors que 5 évêques canadiens dirigent des diocèses, il ajouta: "Je suis très heureux de le souligner: la Société des Pères Blancs se recrute particulièrement bien dans les pays sans passé colonial, parmi lesquels le Canada. Je vois dans ce fait un élément providentiel à l'heure où l'Afrique subit cette révolution dont je vous ai parlé tout à l'heure".

TRIBUNE LIBRE

Monsieur,

J'ai reçu votre numéro du journal **La Liberté et le Patriote**, que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt.

J'ai constaté que votre journal touche à toutes les nouvelles, tant provinciales que mondiales.

Je vous fais parvenir un abonnement d'un an et demi.

Espérant avoir le plaisir de vous revoir, je demeure,

Un ami,

Jos. GAGNON,
Chateau Richer, P.Q.

* * *

Révérend Père,

Je désire remercier toutes les dames et demoiselles qui se sont rendues à la veillée du 29 juin. J'ai eu l'occasion de rencontrer encore une fois mes compagnes de classe et plusieurs autres dames qui furent présentes.

Je tiens à remercier aussi toutes les organisatrices qui se sont données sans mesure pour faire de cette soirée un succès. J'ai beaucoup apprécié cette marque de délicatesse.

Ce geste restera toujours gravé dans mon coeur, et je n'oublierai personne dans mes plus intimes pensées.

Donc, encore une fois, grand merci à toutes, et je penserai à vous dans mes prières lorsque je serai religieuse.

Simone DESAUTELS,
Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Scouts catholiques
Diocèse de St-Boniface

Les camps

Eh bien oui, le temps des camps est enfin arrivé! C'est le sommet de l'année scoute que ce séjour d'une dizaine de jours en pleine nature. Cette année, plus que jamais, les camps sont nombreux.

Cette semaine, une troupe de St-Boniface, une de Transcona et une de St-Eugène campent ensemble à quelques milles de la Plage Albert. Les chefs se sont réunis et ont organisé un programme pour tout le groupe. Avec une si belle température, des chefs compétents et des scout débrouillards, ce camp ne pourra être qu'une réussite. Nous pourrons en donner plus de nouvelles la semaine prochaine.

Les louveteaux aussi ne manqueront pas l'occasion de clore leurs activités de l'année par un camp. Les cheftaines devront cependant combiner les deux meutes de St-Boniface et celle du Précieux-Sang, car elles ne peuvent assister à trois camps. Ce qui veut dire que certains louveteaux ne pourront pas y assister, étant donné les limites imposées par le site et surtout l'énergie des cheftaines. Ceci est regrettable, mais nous ne pouvons guère faire l'impossible.

Il ne faudrait certainement pas oublier les autres troupes du diocèse qui, elles aussi, auront un camp d'été. Nous espérons avoir l'occasion de les visiter et de vous en donner des nouvelles.

Les Commandos du Précieux-Sang et de St-Boniface se proposent, pour le mois d'août, de faire un camp volant de quatre jours dans la région de Bissett. Ils sont allés en excursion en fin de semaine à Manigotogan et ont passé deux journées à la merci de la pluie et du vent.

Peut-être la plus grande entreprise de l'été sera le camp Radisson. Il aura lieu pour la première fois dans l'Ouest. C'est un camp de formation pour nos futurs chefs. Le C.D.E. Arthur Proulx sera le chef du camp et sera aidé par bon nombre de chefs, parmi lesquels figurera un de l'Est. Il y aura, du moins on l'espère, une représentation de l'Est pour le camp.

TOUJOURS PRET.

Fête Nationale Française célébrée les 13, 14 et 15 juillet

La célébration de la Fête Nationale Française se déroulera dans le cadre traditionnel le samedi 15 juillet sous la présidence d'honneur de M. le Consul de France, à l'hôtel Marlborough, à 7 h. 15 p.m. Un grand banquet réunira les Français et les amis de la France.

Pour assurer un bon service et éviter tout retard, réservez vos billets avant le 13 juillet. On peut se les procurer ou les retenir: au Consulat de France (tél. WHitehall 2-8838), chez Fontaine Electric (CHapel 7-1425), chez Maurice Gydé, 292, rue Dollard (CHapel 7-2794), ou enfin chez P. Chabalier, 460, rue St-Jean-Baptiste (CHapel 7-6234). Si vous le désirez, en achetant vos billets faites des réservations pour des tables ou des places.

Vers 9 h. p.m., les personnes qui ne veulent venir que pour la danse seront admises dans la salle du banquet.

Le lendemain, le dimanche 16 juillet, à 10 h. 30 a.m., dans la chapelle du collège de St-Boniface, une grand-messe sera célébrée pour la colonie française par le R. P. G. Ramaekers, S.J., qui donnera aussi le sermon de circonstance.

Dans la mesure du possible, que tous les Français prennent part à ces manifestations patriotiques.

(Communiqué)

Le Jeune-Commerce patronne une course de canoës sur la Rouge

Le dimanche 9 juillet, à 2 h. pm., le Winnipeg Canoe Club et le Jeune-Commerce de St-Boniface présenteront une course de canoës sur la rivière Rouge. Les Jeune-Commerce de Winnipeg, St. James et Transcona y prendront part également.

Cette course se tiendra au Winnipeg Canoe Club. Le trophée qui sera présenté au gagnant de la course par élimination, prix donné par le Jeune-Commerce de St-Boniface, sera offert par M. Glyn Davies, président du district no 1 de la Chambre de Commerce des Jeunes du Manitoba.

Avant la course même, une cavalcade défilera dans les rues de St-Boniface et St-Vital. A 12 h. 15 p.m., la parade partira de l'angle des rues Langevin et Provencher, passant par Des Meurons, Marion, Taché, chemin Ste-Marie, Kingston Row, Dunkirk Drive, pour enfin se rendre au Winnipeg Canoe Club.

Bienvenue à ce gala spectaculaire dimanche prochain!

Cours d'étude à Clear Lake

MM. René-J. Deleurme, vice-président, Lucien St-Vincent, président du comité des salaires, et Charles F. Cook, de l'Association de la Division de la Rivière Rouge, doivent assister à un cours favorisant des chefs professionnels; ce cours fut organisé par la M.T.S. Environ 75 instituteurs de part et d'autre de la province participeront à cette conférence de six jours qui aura lieu à Clear Lake au mois d'août.

Au seminar, M. Donald M. Graham, directeur d'Education de l'école Forest Hills, à Toronto, sera directeur. Le but premier de ce seminar est d'informer les délégués sur les techniques de chef véritable et d'expérimenter cette technique. Les délégués étudieront en plus des problèmes en rapport avec les relations publiques, le développement professionnel, les programmes d'études, l'éducation des instituteurs et le bien-être.

20e anniversaire d'épiscopat de Mgr Georges Cabana

SHERBROOKE — L'archevêque, Mgr Georges Cabana, a célébré, le 30 juin, son 20e anniversaire de consécration épiscopale.

C'est en effet le 30 juin 1941 que l'archevêque de Sherbrooke était sacré dans la cathédrale de St-Hyacinthe. Il avait été nommé titulaire d'Anchialo et coadjuteur de St-Boniface, le 24 mai précédent. La plénitude du sacerdoce lui fut conférée par Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, alors délégué apostolique au Canada. Il faut remonter jusqu'au pape Clément XIII pour retracer la lignée des prélats qui se sont transmis la consécration épiscopale jusqu'à Mgr Cabana après l'avoir reçue d'un Souverain Pontife.

Après avoir occupé onze ans les fonctions d'archevêque-coadjuteur de St-Boniface, Mgr Cabana devenait archevêque-coadjuteur de Sherbrooke le 29 janvier 1952 et prenait possession de son office le 12 avril 1952. Son Exc. Mgr Desranleau, premier archevêque de Sherbrooke, étant décédé le 28 mai 1952, Mgr Cabana accédait aussitôt au poste d'archevêque métropolitain de Sherbrooke. Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, lui remettait le pallium dans la cathédrale de Sherbrooke le 13 mars 1953.

La Broquerie

NOS INDUSTRIES LOCALES

Dans son numéro du 2 juin dernier, **La Liberté et le Patriote** inaugurait un système d'annonces collectives ayant pour but de promouvoir l'intérêt de la population manitobaine en faveur de nos industries et de notre commerce local. Cette première annonce où figurait les noms d'un groupe d'hommes d'affaires de La Broquerie publiait en même temps le programme de la St-Jean-Baptiste célébrée dans la paroisse le 24 juin.

Une seconde annonce de ce genre parait dans le présent numéro de notre journal qui permettra aux intéressés de se renseigner sur une de nos industries qui s'annonce assez florissante. Il s'agit du rucher de M. Jean-Marie Mulaire, employé au Département d'Agriculture de la province comme inspecteur avicole et inspecteur des ruchers.

M. Mulaire n'est pas un amateur en matière d'apiculture. Dès son jeune âge, il s'intéressait aux ruchers de son père, M. Joseph Mulaire, de St-Pierre-Jolys. Plus tard il fut employé à la conduite du rucher de son frère, M. Emery Mulaire, et, en 1935, il possédait son propre rucher.

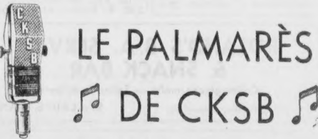
Marié en 1939 à Mlle Hortense Tremblay, de Ste-Anne-des-Chênes, M. Mulaire est maintenant père de deux garçons et de cinq filles dont l'aînée, Yvette, est employée au Manitoba Hospital Service Plan. Dans la suite, M. Mulaire fut commis de magasin à Ile-de-Chênes et gérant d'une Coopérative de consommation à La Broquerie.

En 1952, M. et Mme Mulaire furent douloureusement éprouvés par la maladie et une incendie qui rasait la demeure familiale. Admirablement secondé par sa vaillante épouse, le brave homme se remit à l'oeuvre et la même année il opérait en compagnie de M. Alfred Choiselat, un rucher assez considérable dont il devint ensuite propriétaire.

Claude, le plus âgé des garçons, s'occupe aussi des abeilles tout en poursuivant ses études à l'école secondaire et en enrichissant la vie paroissiale de ses activités et plus particulièrement de son talent de comédien comme l'a fait son père depuis son arrivée à La Broquerie en 1949.

Malgré la saison peu favorable, M. Mulaire affirme que son rucher de 150 ruches environ se développe assez bien et il espère pouvoir répondre aux besoins de sa clientèle aussi bien de la campagne que de la ville.

Pour plus de renseignements à ce sujet, on pourra lire l'annonce publiée aujourd'hui dans les pages de notre journal **La Liberté et le Patriote**.



LE PALMARÈS DE CKSB

1.	Les Citrons de Tel-Aviv	Gloria Lasso, Les Blues-Jeans
2.	Depuis ce temps-là	Bernard Lauze
3.	A San Christina	La Trompette de Gilles Laflamme
4.	Paname	Annie Cordy, Dany Dauberson
5.	Marie, marie	Gilbert Bécaud
6.	Tu fais danser mon coeur	Caterina Valente
7.	Man of Mystery	Chet Atkins
8.	Mustafa	Staiffi et ses Mustafa
9.	Milord	Edith Piaff
10.	How in the World	Orchestre et Choeurs de Don Costa
11.	Pepito	Los Machucambos
12.	Elle, lui et l'autre	Dalida
13.	Sa Majesté	François Deguelt
14.	Tous Unis	Les Petits Chanteurs de Paris
15.	Pépé	Tohama
16.	Le Bleu de l'Eté	Les Compagnons de la Chanson
17.	L'Absent	Dany Dauberson
18.	Cha cha, du Chasseur	Les Riff
19.	Par de là	Bob Azzam
20.	Exodus	Edith Piaff
21.	Toi l'enfant	Marcel Amont
22.	Pour ton amour	Yris Rabenou
23.	Ramona — cha cha cha	Jerry Mengo, Orchestre
24.	Les Amoureux de Porcelaine	Hervé Brousseau
25.	Allez savoir pourquoi	Les Scarlet
26.	Grenades, grenades	Guy Béart
27.	Ne parle pas pour faire du vent	Andrée Champagne
28.	Je me balance	Gilbert Bécaud
29.	Le temps du Muguet	Les Scarlet
30.	Et mon coeur bat	Vincent Caron

Si vous désirez entendre un de ces succès, vous n'avez qu'à compléter le billet suivant et nous l'expédier.

CKSB
St-Boniface, Man.
J'aimerais entendre numéro .... de votre palmarès au cours de votre programme du matin ☐ de 7 h. 30 à 8 h. 30
du midi ☐ de 12 h. 15 à 12 h. 55
du soir ☐ de 6 h. 15 à 6 h. 45
ou autres "pièces" non indiquées dans cette liste
Nom ....
Adresse ....

Réception en l'honneur de Mme Houde institutrice pendant un demi-siècle

ST-NORBERT — Un grand nombre d'anciens élèves de Mme Elisa Houde, leurs parents, les membres de la division scolaire de l'Institut Collégial Vincent Massey et des autres écoles de la Division de Fort Garry se réunirent le vendredi 23 juin pour rendre hommage à la dévouée institutrice qui, après avoir donné 50 années de sa vie pour former particulièrement l'âme et l'esprit des étudiants sous sa direction, prend sa retraite.

Pour commémorer ses nombreuses années de travail assidu, le Conseil étudiant de l'école où elle enseignait cette dernière année organisa une réception en son honneur.

"Nous nous sommes réunis pour vous faire nos adieux et surtout, pour vous assurer que nous ne vous oublierons jamais", affirma Mlle Glyde McLennan, présidente du Conseil étudiant, qui, au nom des élèves anciens et actuels, choisit ces termes pour rendre hommage à leur maîtresse bien-aimée.

M. A. L. Stevens, principal de l'école Vincent Massey, dit qu'il pourrait parler très longtemps de Mme Houle et, reprenant les paroles d'un élève il répéta, "Elle ne nous laissera jamais vraiment — chacun garde quelque chose d'elle", et, de la part de tous il lui offrit les plus chaleureuses félicitations pour tout le travail qu'elle accomplit durant toutes ces années auprès des jeunes.

"C'est avec des sentiments divers que nous la voyons partir", dit M. le Dr J. D. Truscott, président de la commission scolaire de l'école de Fort Garry. Il lui présenta, de la part des commissaires, un parchemin engravé "en reconnaissance de son long terme de service, à l'occasion de sa démission" et au nom de tous, lui souhaita tout le bonheur possible dans les années à venir.

Mlle Pat Little, présidente du Conseil étudiant de l'école Viscount Alexander en 1958-59, rappela ensuite, à la joie de tous, les quelques procédés employés par Mme Houde en classe, ce qui amena le sourire sur toutes les figures. "Il faut partir de l'école pour apprécier vraiment Mme Houde et ses bienfaits", affirma-t-elle.

C'est toutefois avec humilité et fierté, joie et tristesse que Mme Houde répondit à ces maintes éloges qu'elle s'était attirés. Elle remercia tous ceux qui rendirent possible cette réunion des plus intimes. "Je ne mérite pas cela", dit l'humble institutrice.

"Je vous remercie — c'est vraiment trop", ajouta-t-elle d'une voix émue lorsque Mlle Glyde McLennan lui présenta en reconnaissance de ses innombrables services, une chaise à bras bourrée et une jolie lampe.

L'institutrice, appréciée de tous, avoua que "partir, c'est mourir un peu. Je n'oublierai jamais mes élèves et leur bien-être est toujours mon intérêt. J'oublierai peut-être votre nom mais je vous aime tous quand même".

Elle remercia spécialement M. Stevens et Mlle E. C. Dewar, principal et assistant-principal de l'école de Vincent Massey. Mme Houde enseigna dix ans à Fort Garry et 29 ans à St-Norbert.

Distribution des prix et diplômes à Elie

ELIE — Le vendredi 30 juin avait lieu au gymnase de l'école, la distribution des prix et des diplômes. Voici la liste des élèves qui étaient à l'honneur:

Ière année: première, Hélène Bouchard; français, Roger Désilets; application, Jo-Anne Gillis.

IIe année: premier, Léonard Désilets; français, Lucille Alarie; application, Rita Janzen.

IIIe année: premiers, Robert et Elaine Bernardin; français, Jacqueline Allard; application, Rita Bravar.

IVe année: premier, Laurèle Girard; français, Laurèle Girard; application, Luc Girard et Gilles Legault.

Ve année: première, Jeannette Arnal; français, Jeannette Arnal; application, Rita Friesen et Raymond Girard.

VIe année: premier, Roger Girard; français, Roger Girard; application, Denise Legault et Lynette Désilets.

VIIe année: premier, Charles Bouchard; français, Charles Bouchard; application, Louise Désilets.

VIIIe année: première, Denise Dufour; français, Aline Girard; application, Louise Bernardin.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Girard et leurs enfants, Michel et Carmen, de Calgary, étaient en promenade dans leur famille.

La Rév. Sr Bernardin, S.N.J.M., de Kenora, était de passage chez ses frères, Adonaï et Magloire Bernardin.

M. et Mme Aimé Bernardin, Mmes Adonaï et Marcel Bernardin, la Rév. Sr Bernardin, M. Léo Burke et Mlles Marcella, Monique et Colette Bernardin se rendaient à St-Malo assister au 50e anniversaire de profession religieuse de la Rév. Sr Docithé, S.N.J.M.

Çà et là

De passage chez M. et Mme Adonaï Bernardin furent Mme Bob Burns et ses enfants, dans les familles Adonaï et Magloire Bernardin, M. et Mme Robert Badel, de Santa Monica, Cal.

M. Léo Burke, de Redondo, Cal., est de passage dans sa famille.

Les entrepreneurs Bernardin travaillent à Waboden, Man.

Mme Alex. Dufresne est partie en voyage à Edmonton.

M. et Mme Léopold Bouvier, de Lisieux, Sask., sont de passage chez M. et Mme Léger Girard.

M. et Mme Louis Bernardin sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille.

Lorette

Va-et-vient

M. et Mme Floyd Turcotte et leur fils, Richard, de Wrenshall, Minnesota, étaient en promenade à Lorette, où ils ont visité leur tante, Mme Joséphine Marcotte, ainsi que leurs cousins et cousines.

MM. Léo-Paul Marcoux et Antonio Leclerc se sont installés deux maisons sur des lots près du village.

Mme Evélina Laurin est de retour d'un voyage en avion à Montréal. Elle a visité ses soeurs, la Rév. Sr Vallée, S.G.M., et Mme Leclerc, et ses neveux et nièces. Félicitations à Mme E. Laurin qui est âgée de 79 ans.

Le R. P. Louis-de-Gonzague Magnan, O.M.I., et son frère, le R. F. Magnan, O.M.I., étaient de passage à Lorette le dimanche 25 juin, où le Père Magnan célébra la messe et donna un intéressant sermon sur ses missions.

Dunrea

Sport d'été

Le dimanche 25 juin, aussitôt après la messe de 10 h. a.m., des équipes de balle se donnaient rendez-vous sur le terrain de jeux local. Il y eut compétition entre huit équipes de balle dure et 17 équipes de balle molle venants de différents centres avoisinants. Les jeunes filles de Margaret remportèrent le premier prix, à la balle molle, et chez les hommes, ce fut l'équipe de Deloraine. A la balle dure, les Riverside furent encore champions.

Durant tout le cours de l'après-midi ce fut un va-et-vient continuel de visiteurs venant encourager de leurs applaudissements prolongés leurs joueurs préférés. Les comptoirs de liqueurs douces, crème glacée, sandwiches et chiens-chauds furent très achalandés ainsi que le restaurant de M. et Mme Adrien Boulet.

Ce fut en même temps une occasion agréable pour rencontrer les amis et se récréer honnêtement.

Ça et là

Grâce à la divine Providence, une pluie bienfaisante est venue en fin de semaine revigorer champs et jardins.

M. et Mme Louis Colbe recevaient dernièrement la visite de M. et Mme André Colbe, de St-Léon, accompagnés de MM. Pierre Martel et J. Major.

En fin de semaine, MM. et Mmes Stéphane Maurice et Louis Colbe se sont rendus à Radville, Sask.

M. et Mme Auguste Garand ont reçu récemment la visite de leur petite-fille, Patsy, accompagnée de son époux, M. Platt, et de leurs bébés, de Winnipeg.

M. A. Garand, en taillant ses acacias, fit une malheureuse chute et se fractura un os du poignet; il doit maintenant prendre un repos forcé, le bras dans un plâtre.

MM. et Mmes Jos. et Léon Boulet ont joui en fin de semaine de la visite de MM. et Mmes Théobald Martin et Louis Boulet, de St-Boniface et de l'Alberta, accompagnés de leurs enfants.

Le R. F. Eugène Boulet, O.M.I., de Lebret, Sask., est venu visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Théo. Boulet, ainsi que plusieurs autres parents.

Le R. F. Raymond Deschênes, O.M.I., de Gravelbourg, Sask., en route vers St-Boniface, s'arrêtait dans cette localité en passant.

Mme Anna Boulet, accompagnée de plusieurs de ses enfants, de St-Boniface, était en promenade chez ses fils et brus, MM. et Mmes Arthur et Félicien Boulet.

M. et Mme Théo. Knook et leurs bébés, d'Oak Bluff, sont venus en fin de semaine chez M. et Mme E. Beaupré.

La gent écolière est en vacances après une année de durs labeurs pour élèves et maîtresses. Ceux qui ont travaillé ferme ont très bien réussi et méritent certainement des félicitations et un repos salutaire.

Il y a trois semaines, le dimanche au prône, M. le Curé était tout heureux d'offrir avec ses félicitations des prix en argent, offerts par les Chevaliers de Colomb de Brandon, pour une composition sur la vocation. Les prix furent gagnés par Mlles Dorothée Boulet et Rose-Marie Paradis qui se rendirent à la balustrade pour les recevoir.

M. le maire Félix Fitzpatrick, son épouse et ses enfants, Marlene et Berny, sont partis, le dimanche 2 juillet, pour une excursion d'une couple de semaines aux Etats-Unis.

Jacques Maritain, grand prix de l'Académie

PARIS — L'Académie française vient de décerner son Grand Prix de Littérature à Jacques Maritain, pour l'ensemble de son oeuvre. L'attribution de ce prix est habituellement considérée comme une invitation au lauréat de poser sa candidature à l'un des fauteuils vacants.

M. C.-Emile Couture, qui était agent général du Service des voyageurs, a été nommé directeur adjoint de la promotion des ventes voyageurs; M. C. D. J. Hamilton, qui était commis en chef à la section des congrès, a été nommé surveillant des voyages organisés, et M. Kenneth H. LeClair est promu de directeur adjoint de la section des tarifs et billets au poste de préposé à la technique de la vente.

M. Couture, frère de M. Roland Couture, gérant du poste CKSB, est né à St-Jean-Baptiste, Man. Il est entré au service du Canadien National en 1937 à titre de surveillant des déplacements en masses à la division de la colonisation et de l'agriculture. Plus tard, il est devenu surintendant de la colonisation à Montréal, puis, en 1956, agent général adjoint du trafic voyageur. Ses nouvelles fonctions consisteront surtout à mettre au point des méthodes pour la stimulation des voyages touristiques et organisés.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix décharge à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	82.4	83.4	84.2	85.2	86
C.W no 3	79	80	80.6	81.6	82.4
Fourrage no 1	77.6	78.6	79.4	80.6	81.4
Fourrage no 2	75	76	76.6	78	78.6
Fourrage no 3	72	73	73.6	75	75.6
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	113.6	114.6	115.4	116	116
C.W no 3—6 rangs	111.6	112.6	113.4	114	114
Fourrage no 1	97	98.4	110.8	101.6	102.4
Fourrage no 2	95	96.4	96.6	99.6	100.4
Fourrage no 3	92.4	94	96.2	97.2	98
SEIGLE —					
C.W no 2	112 3/8	115 1/8	118.4	117.4	116
C.W no 3	109 3/8	112 3/8	115.6	114.6	113
C.W 2 rej.	106 7/8	111 7/8	115	114	112.4
C.W no 4	102.6	105 5/8	108.6	107.6	106
Ergot	98.6	101 5/8	104.8	103.6	102
Sur voie net	112.4	115 5/8	118.8	117.8	116

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Juillet	82	83	83.6	84.6	85.4
Octobre	83.4	84 1/8	84 7/8	85 5/8	85 5/8
Décembre	81 7/8	82 5/8	82 7/8	83 3/8	83 3/8
Mai	84	84.4	85	85.4	85.4
ORGE —					
Juillet	101	102.4	104.8	105 3/8	106.4
Octobre	104 5/8	106 1/8	108.4	109	108 1/8
Décembre	103 1/8	104 7/8	106 1/8	106.6	106 3/8
Mai	105	105.6	108.4	109	108
LIN —					
Juillet	333.2	345.4	351	350.4	349
Octobre	338.4	350.4	355	353.4	352
Décembre	337.4	348	353 7/8	349.4	347.6
Mai	343	352.4	359	355.4	351.2
SEIGLE —					
Juillet	112.6	115 5/8	118.6	117.6	116
Octobre	116 1/8	118.6	121 7/8	120 7/8	118.6
Décembre	117 3/8	120.4	123.6	122 1/8	120.4
Mai		123.4	127.2	127 3/8	124.6

(Semaine du 26 au 30 juin)

Ordination à La Broquerie de M. l'abbé J.-L. Rocan

LA BROQUERIE — Le dimanche 18 juin dans l'église de La Broquerie, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux conférait l'ordination sacerdotale à M. l'abbé Jean-Louis Rocan, fils de M. et Mme Engelbert Rocan, de La Broquerie. Son Excellence était assisté de MM. les abbés Gérard Toupin et Paul Gagné. M. l'abbé Léo Couture assistait le nouvel ordonné. M. l'abbé Georges Savoie était narrateur. Le chant était sous la direction de M. Marcien Ferland, tandis que M. l'abbé Jean-Louis Caron touchait l'orgue.

Après la cérémonie si imposante de l'ordination, un banquet réunissait quelque 400 personnes à l'auditorium de l'école secondaire, sous la présidence de M. Gérard Desrosiers, cousin de M. l'abbé Rocan. Plusieurs discours furent prononcés et une bourse fut présentée au nouvel ordonné qui remercia en termes délicats. Il rendit gloire à Dieu, puis il remercia Son Excellence, ses parents, amis et bienfaiteurs qui, d'une manière ou d'une autre, l'avaient aidé à atteindre son bel idéal. "Maintenant que vous m'avez conduit à cette belle vocation", dit-il, "vous n'avez pas le droit de m'abandonner et vous devez continuer à me soutenir de vos prières et de vos sacrifices."

Reprenant un commentaire de son magnifique sermon sur la pêche miraculeuse, Son Excellence affirma que ce n'était pas sans raison que le nouvel élu, placé à la direction du Petit Séminaire, avait été choisi dans une paroisse où fleurit l'esprit de vocation sacerdotale et religieuse. Puisse le coeur des diocésains battre à l'unisson du grand coeur de leur archevêque qui aspire à remplir de prêtres non seulement la barque de son diocèse mais les barques immenses des territoires missionnaires.

Le lendemain 19 juin avait lieu la première messe du nouveau prêtre. Un éloquent sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Léo Couture. Parmi les personnes présentes aux cérémonies de l'ordination, on remarquait la belle famille de 13 enfants de M. et Mme Engelbert Rocan, dont la Rév. Sr Geneviève Rocan, S.G.M., venue de Chesterfield Inlet, T. N.-O., et M. et Mme Paul Rocan et leur petit garçon, de Hull, Ont., la grand-mère Legal-Paillé, de St-Boniface, âgée de 80 ans, un vieil oncle, M. Marcel Barron, d'Oregon, et des tantes du nouveau prêtre, la Rév. Sr Thérèse Legal, S.G.M., de Lisieux, Sask., et Mme Adrienne Pelletier, de Ste-Catherine, Ont., qui a tricoté une magnifique aube pour la circonstance.

M. l'abbé Antoine Hacault représentait le Grand Séminaire. On remarquait encore MM. les abbés Poulin, de Lisieux, Sask., Robert Nadeau, d'Aubigny, Joseph Choiselat, de Woodridge, Rodrigue Bouchard, de Lorette, Fernand Desjardins et Raymond Baudry, de St-Boniface; les séminaristes Robert Campeau, Georges Baudry, Lucien Roy, frère Columba Memanus; des confrères de classe, M. Claude Dumaine et son épouse, MM. Gérard Gobeil et Aimé Gobin; la Rév. Sr Eulodie Vachon, S.G.M., assistante provinciale, et plusieurs autres religieuses, anciennes institutrices de l'ordonné et amies de la famille.

Après la première messe le 19 juin, un dîner de famille fut servi à l'hôtel de La Broquerie, par M. Jean Gauthier.

Remerciements

La famille Rocan remercie les Chevaliers de Colomb pour l'aide apportée à l'organisation du banquet.

Funérailles

Le dimanche 4 juin est décédée subitement à St-Boniface Mlle Marie-Anne Granger, âgée de 67 ans. La dépouille mortelle fut transportée à La Broquerie le mercredi 28 juin, où elle fut exposée chez M. Jean Granger.

Un grand nombre de parents et amis de la paroisse ou des centres environnants et plus particulièrement un groupe de membres de la Légion de Marie de Holy Cross, accompagnés de leur aumônier, M. l'abbé Georges Savoie, ancien vicaire de La Broquerie, sont venus rendre un pieux hommage à la chère disparue.

Le service funèbre fut célébré le jeudi 29 juin par M. l'abbé U. Lafond, curé, en l'église de La Broquerie. On remarquait au choeur le R. F. Desrosiers, C.S.V., d'Otterburne, ami de la famille, ainsi que M. l'abbé Jean-Louis Rocan. La Rév. Sr Marie-de-la-Trinité, Chanoinesse des Cinq-Plaies, était aussi présente au service funèbre, de même qu'un grand nombre de parents et amis de St-Boniface, Lorette, La Broquerie, etc.

Les porteurs étaient MM. Jacques, Martin, Lucien et Joseph Mireault et Louis et Jean Granger, tous neveux de la défunte.

Née à La Broquerie où elle a toujours vécu, Mlle Granger laisse à tous le souvenir d'une chrétienne convaincue, au coeur aimant et à l'âme apostolique.

La défunte laisse dans le deuil un frère, Louis-Joseph, six neveux et deux nièces.

Remerciements

La famille Granger remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mlle Marie-Anne Granger.

Çà et là

Souhaits de meilleure santé à Mme Marc Brémaud qui a fait un séjour à l'hôpital de Ste-Anne, et à M. Victor Moiny actuellement à l'hôpital général de St-Boniface.

Le R. P. Gonzague Magnan, O.M.I., ainsi que le R. F. E. Magnan sont reconnaissants à la Société St-Jean-Baptiste et à tous leurs amis et bienfaiteurs pour ce qui a été fait en faveur de leurs missions du Basutoland le jour de la St-Jean-Baptiste le 24 juin, à La Broquerie.

Un rapport de cette belle célébration est donné dans la présente édition du journal. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête nationale des Canadiens français.

Départ

Le dimanche 2 juillet, Mlle Joséphine Choiselat partait pour un voyage de quelques semaines au cours duquel elle se rendra saluer sa soeur, la Rév. Sr Jeanne Choiselat, S.G.M., missionnaire à Fort Smith, T. N.-O. Mlle Choiselat s'arrêtera à Calgary et à Edmonton; à son retour elle doit rejoindre son frère, à Haywood, M. l'abbé Joseph Choiselat, nouveau curé de l'endroit et ancien curé de Woodridge.

Naissance

M. et Mme Laurent Dubé sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 27 juin à l'hôpital général de St-Boniface.

Baptême

Le dimanche 2 juillet, M. l'abbé U. Lafond, curé, administrait le baptême à M. Rémi Vanderweyde, de St-Vital. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Edouard Taillefer, de La Broquerie, oncle et tante du baptisé. M. Vanderweyde, qui au baptême prit les noms de Joseph-Edouard, est une recrue de la Légion de Marie. Il voulut être baptisé dans cette paroisse en présence de la famille de sa femme, née Marie-Thérèse Dupas.

Décès

M. Zenon Cyr, âgé de 89 ans, est décédé à l'hôpital général de St-Boniface le samedi 24 juin. Autrefois de St-Jean-Baptiste, il demeurait chez son fils, Joseph, depuis plusieurs années. Les funérailles de M. Cyr eurent lieu à St-Jean-Baptiste le mercredi 28 juin. Le salon funéraire Desjardins avait charge des arrangements funèbres.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Joseph, Edmond, Antonin et Louis; six filles, la Rév. Sr Joseph-Gaspard, des Petites Missionnaires de St-Joseph, Mmes A. Laroque, R. Charlebois et S. Arnaud, de St-Boniface, et Mme A. Jodoin et Bernadette, de La Broquerie; 16 petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Aubigny

Bon voyage

Bon voyage à Mlle Yolande Saurette qui partait pour l'Europe le 29 juin. Elle visitera l'Angleterre, l'Ecosse, l'Italie, le Monaco, la France, la Suisse, la Hollande et l'Allemagne et sera de retour le 28 août.

Rapport annuel des Caisses populaires

Selon le dernier rapport annuel (au 31 décembre 1960) des Caisses populaires du Manitoba, préparé par M. P.-A. Frossais, inspecteur en chef, 15 nouvelles chartes ont été octroyées au cours de l'année dernière. Depuis que la première Caisse (St-Malo, fondée par Mgr A. Benoit, qu'on a surnommé "le père des Caisses populaires du Manitoba") reçut sa charte en 1937, 301 chartes ont été octroyées au Manitoba, mais 61 de ces chartes ayant été cancellées et 4 caisses étant inactives il y a de fait 236 caisses actives au Manitoba.

Ces 236 caisses groupent 92,622 membres et ont prêté en 1960 la somme de $30,011,085.07. (Depuis 1937 les prêts ont été au montant global de $167,720,845.32.) Le nombre moyen de parts par membre est de 68. Le service provincial d'inspection existe depuis 1943. La Co-operative Credit Society of Manitoba Limited a été incorporée en 1950, tandis que la Caisse Centrale de St-Boniface fut incorporée en 1952.

Il est intéressant de lire dans ce rapport annuel la liste complète des 236 caisses actives et une multitude de détails au sujet de chacune. Voici la liste des caisses "de langue française" et des chiffres au sujet de l'actif, des parts, des dépôts, du nombre de membres et du total des prêts depuis leur fondation:

St-Malo: $213,810; $98,609; $99,133; 649; $1,637,696.

Lorette: $234,069; $150,826; $34,464; 355; $668,409.

St-Pierre: $239,261; $201,477; $16,055; 515; $1,050,018.

St-Boniface: $566,839; $355,305; $110,502; 1,625; $2,056,219.

La Broquerie: $159,158; $87,459; $28,921; 488; $1,233,085.

St-Joseph: $96,912; $58,601; 13,957; 184; $285,525.

St-Léon: $14,049; $7,172; $5,866; 144; $115,661.

Ste - Anne - des-Chênes: $268,239; $116,846; $109,066; 554; $921,320.

Ste-Elisabeth: $19,440; $15,036; $1,874; 62; $120,121.

N. - D. - de-Lourdes: $592,994; $147,845; $417,477; 641; $896,691.

St - Jean - Baptiste: $388,024; $314,204; $35,831; 606; $1,311,923.

St-Adolphe: $104,367; $48,244; $52,069; 275; $319,541.

Haywood: $86,263; $46,850; $35,720; 271; $474,408.

Laurier: $112,531; $86,638; $19,105; 316; $626,791.

St-François - Xavier: $23,448; $20,209; $1,125; 171; $135,081.

Elie: $164,232; $109,354; $47,814; 361; $462,831.

Mariapolis: $155,062; $87,218; $51,941; 285; $361,874.

St-Labre: $6,301; $2,336; $2,792; 47; $87,076.

Ste - Rose - du - Lac: $101,505; $71,003; $19,657; 344; $376,980.

St-Norbert: $65,008; $57,515; $1,813; 230; $241,590.

Ste-Agathe: $140,618, $84,713; $46,839; 323; $441,314.

Richer: $46,804; $24,018; $15,815; 178; $266,670.

Dunrea: $49,635; $23,318; $19,044; 144; $384,460.

Treherne: $45,901; $43,379; $—; 136; $110,864.

South Junction: $21,417; $14,526; $3,138; 118; $121,245.

St-Georges: $55,917; $38,896; $10,533; 216; $241,047.

Ste-Amélie: $45,400; $35,544; $7,132; 208; $145,293.

St-Eugène (St-Vital): $44,557; $27,094; $539; 132; $153,414.

Ile-de-Chênes: $155,910; $114,436; $33,072; 256; $523,626.

Letellier: $117,170; $79,537; $33,815; 216; $379,793.

Otterburne: $76,873; $42,929; $29,358; 169; $326,916.

Fisher Branch: $6,422; $3,885; $484; 147; $66,072.

St-Lazare: $45,601; $31,384 $7,265; 167; $251,462.

St-Emile (St-Vital): $5,789; $5,415; $17; 95; $23,934.

Transcona: $575,288; $463,550; $809; 1,451; $2,455,067.

La Salle: $85,106; $54,303; $11,427; 180; $185,891.

Bruxelles: $14,356; $9,600; $4,553; 83; $26,800.

Pine Falls: $107,526; $84,200; $1,760; 282; $319,945.

St-Claude: $371,058; $285,107; $70,394; 485; $507,667.

Sacré-Coeur (Winnipeg): $20,629; $19,850; $195; 191; $41,408.

Ste-Geneviève: $8,677; $6,973; $1,403; 136; $22,700.

Précieux-Sang (St-Boniface): $41,911; $27,053; $5,005; 186; $59,871.

Ste-Famille (St-Boniface); $6,046; $4,474; $—; 70; $8,694.

Ste - Marie (St-Vital): $890; $878; $—; 25; $585.

Fisher Branch

Va-et-vient

Au cours de la fin de semaine du 1er juillet, Fisher Branch recevait plusieurs visiteurs: M. et Mme Léo Lagacé, de St-Adolphe, chez les familles Meilleur; M. et Mme Tony Bouchard, de Letellier, chez Mme A. Schmidt; M. et Mme Vincent Mondoux, de Fort Garry, chez Mme V. Meilleur; M. et Mme Wilbrod Meilleur, de St-Vital, chez Mme O. Meilleur; M. et Mme Prosper Dandeneau, de Winnipeg, chez MM. Léo et Gérard Dandeneau; MM. et Mmes Bert Meilleur, de Detroit, Mich., et Neil Vanderstein, de Winnipeg, chez M. et Mme John Vanderstein, père; M. Antonin Plamondon, de St-Jean-Baptiste, chez Mme Achille Pelletier; Mlles Lorraine Hudon et Marjolaine Guay, chez leur père et cousin, M. Joseph Hudon.

Mme A. Mongrain décédée à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac

STE-AMELIE — C'est avec regret qu'on apprend le décès de Mme Aurore Mongrain, survenu le mardi 13 juin à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac. Elle était âgée de 58 ans.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 16 juin à 10 h. 30 a.m. en l'église de Ste-Amélie. M l'abbé Charles Vachon, curé, officiait. La dépouille mortelle fut portée par six gendres de la défunte, MM. Noël L'Heureux et Jean Roche, de Ste-Rose, Jos. Chaput et Antoine Desjardins, de Laurier, Frank Lecomte, de Red Lake, Ont., et F. Goffiot, de Le Pas.

Comme Mme W. Mongrain était Dame de Ste-Anne, Mme Eglantine Callewaert, de Ste-Rose, Mmes Gladys Coss, Gérard Verhaeghe et Aurore Pinette portaient les rubans.

La maison funéraire Pineau avait charge des funérailles.

Mme Mongrain, ayant épousé d'abord M. Agenor Landry, devint veuve en 1944 et convola en secondes noces avec M. W. Mongrain et demeura à Makinak.

La défunte laisse dans le deuil son mari, M. Willie Mongrain, de Makinak; sept filles, Grace (Mme N. L'Heureux), Odélia (Mme A. Desjardins), Monique (Mme Jos. Chaput), de Laurier, Thérèse (Mme Adrien Labelle), de Hudson, Ont., Eva (Mme Jean Roche), de Ste-Rose, Lorette (Mme F. Lecomte), de Red Lake, Ont., et Lucille (Mme F. Goffiot), de Le Pas; trois fils, Raymond, René et Alva, de Ste-Amélie; quatre soeurs, Angélique (Mme W. Roy), de Rosthern, Sask., Clémence (Mme Art. Lavoie), de Spiritwood, Sask., Hélène (Mme J. Charlefour) et Lina (Mme Gross), de Léoville, Sask.; trois frères, Noël, de Léoville, Edouard et Ludger, de Ste-Amélie, et plusieurs petits-enfants.

Etaient présents aux funérailles, tous les enfants avec leurs maris ou épouses, excepté Thérèse (Mme A. Labelle), qui ne put venir à cause de maladie dans sa famille; des parents de Ste-Rose; M. Albert Mongrain, un neveu du collège de Gravelbourg; M. et Mme Bert Landry et Mme Sylvia Landry, de Winnipeg; M. et Mme E. Soucy, de Dryden, Ont.; M. et Mme Andy Morisseau et leur famille et Mme Vitaline Landry, de Pine River, Man.; M. Charles Berthelette, de Winnipeg.

Remerciements

Par la voie de **La Liberte et le Patriote,** les familles Landry et Mongrain désirent exprimer leur vive reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels ou prières par des visites auprès de la défunte, et pour l'aide rendue et l'assistance aux funérailles. Un merci également aux docteurs, aux religieuses et aux gardes-malades de l'hôpital, ainsi qu'un grand merci aux chantres à la messe des funérailles.

Çà et là

MM. et Mmes Arthur Beheyt, Georges Verhaeghe, Larus Finney, Gustave et Gérard Debeucklaere se rendirent à St-Boniface pour assister au banquet des Belges pendant la fin de semaine du 24 juin.

Mme L. L'Heureux, de Prince-George, C.-B., accompagnait M. et Mme Albert Roberge et leurs sept enfants, qui venaient d'Halifax, N.-E., pour passer quelques jours chez leurs fils et bru, frère et belle-soeur et leur famille. Ils se rendront ensuite à Victoria, C.-B., où ils demeureront maintenant.

Félicitations à M. et Mme Henri Lagarde, (née Marie-Agnès Peeters) à la naissance d'une petite fille à l'hôpital général de St-Boniface, le 20 juin.

M. et Mme Gustave Verhaeghe se rendirent à St-Charles, vendredi dernier, pour y chercher leur fille, Germaine, étudiante au couvent.

M. et Mme Julien Vandenbosch et leur fils, Terry, et M. et Mme Adélard Verhaeghe et leur fillette, Darlene, accompagnées de M. Jos. Grandbois, allèrent à Elie rendre visite à Mme E. Gervais. Ce fut une belle réunion de famille, où les cinq générations se rencontrèrent.

M. et Mme Julien Vandenbosch se rendirent à St-Boniface durant la fin de semaine pour le banquet des Belges.

Thé de la L.F.C.

La Ligue Féminine Catholique de la paroisse servit un thé le jeudi soir 22 juin, auquel assistèrent 18 membres et une visiteuse. La réunion commença par la prière récitée par le directeur, M. l'abbé Charles Vachon, curé. Mme C. Archambault, présidente, souhaita la bienvenue aux membres. Mme Berthe Denis présida l'assemblée. Mme H. Vandepoele, secrétaire, fit la lecture du rapport annuel. Le cantique "Our Lady of Good Council" fut entonné par Mme Agnès Vandenbosch, accompagnée par Mme Arthur Desjardins au piano.

Ensuite vint la partie constructive; comme Mme C. Archambault, présidente, s'est rendue au congrès à Stonewall, elle donna son rapport qui fut très intéressant. Grand merci à la présidente pour un si bon compte rendu de ces réunions. Dommage que d'autres dames n'aient pu y assister.

M. le Curé fut ensuite invité à dire quelques paroles d'encouragement. Mme la présidente le remercia et demanda sa bénédiction. Ensuite on récita les prières qui clôturèrent cette réunion.

Un thé et le goûter furent servis par les comités suivants: Mme E. Verhaeghe, du comité d'éducation; Mme S. Vandenbosch, du comité de recrutement, et Mme S. Desjardins, du comité spirituel. Les trois comités s'occupèrent ensemble des décorations. Ce thé qui devait avoir lieu le 28 mai, dut être remis au 22 juin à cause de l'absence du directeur.

C'est avec fierté que l'on constate que l'école St-Vincent de Paul était parmi les gagnants du concours de composition. Le dimanche 25 juin, après la messe, trois Chevaliers de Colomb, au nom des autres Chevaliers, distribuaient les prix aux suivants: 1er prix, à Arthur Gagnon de la 8e année, $25.00 et un beau missel Quotidien St-Joseph, et un 2e prix de $5.00 à Mlle Lorraine Landry de la 8e année.

Emile Verhaeghe avait aussi été gagnant du 2e prix à l'école secondaire de Ste-Rose. Félicitations les jeunes et continuez!

St-Lazare

Tournoi de balle molle

Le dimanche 25 juin avait lieu un tournoi de balle molle sur le terrain de jeu du Fort Ellice. Huit équipes prenaient part à ce tournoi.

Les gagnants de la première série étaient Russell, Reeder, Raven Lake et Welwyn.

Dans les joutes semi-finales, Russell remporta la victoire contre Raven Lake et Reeder sortit vainqueur contre Welwyn.

La partie finale entre Russell et Reeder fut gagnée par l'équipe de Reeder.

Malgré les activités sportives des villages voisins, on remarquait tout de même une bonne assistance.

L'Association Athlétique annonce que c'est le dernier tournoi avant la grande journée sportive annuelle qui aura lieu cette année le dimanche 6 août.

Situation critique

Le manque de pluie, ainsi que la chaude température ont créé une situation critique non seulement pour les fermiers, mais aussi pour tous les gens du village, car la réserve d'eau fournie par l'aqueduc ne suffit plus au besoin de la population. Il est donc nécessaire de transporter l'eau par camion en attendant la nouvelle conduite d'eau qui est en voie de construction. Nous espérons que les efforts des autorités du village, ainsi que de M. Théodore Dupont ne seront pas sans fruits et que bientôt la réserve ne causera plus d'inquiétude.

Les autorités du village font encore appel à la population de continuer à coopérer en ménageant l'eau jusqu'à avis contraire.

Congrès annuel

Le congrès annuel des municipalités du nord-ouest du Manitoba eut lieu à l'aréna du village le mercredi 21 juin.

L'assistance des congressistes, cette année, établit un nouveau record et les responsables de l'organisation de ce congrès se disent très satisfaits de toutes les activités de la journée.

Le but principale était de trouver les meilleurs moyens au bon fonctionnement des municipalités.

Vers 4 h. 30 p.m., les délégués furent invités à une tournée du Fort Ellice, sous la direction de l'exécutif de l'Association Athlétique et des autorités du village.

Parmi les visiteurs se trouvaient l'honorable ministre de la santé, M. Johnston, et M. Robert Smellie, membre à la législature manitobaine.

Le tout se termina par un grand banquet servi par M. Robert Chartier et ses aides.

Le souper fut suivi d'un programme varié préparé par un groupe de l'Association Athlétique et d'une conférence présentée par M. Johnston.

En somme, ce fut une journée bien remplie et St-Lazare est fier d'avoir été l'hôte pour cette rencontre.

La Salle

Anniversaire de mariage

Le samedi soir 10 juin, M. et Mme Saül Lapointe (née Catellier) célébraient, à la salle paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, leur 50e anniversaire de mariage. Durant plusieurs années, les jubilaires qui demeurent présentement à St-Boniface vécurent à La Salle. Leur fils, Maurice, et sa famille résident sur leur ferme. Les anciennes connaissances de M. et Mme S. Lapointe leur formulent voeux et souhaits de longue vie et de bonheur.

Réunion familiale

Le dimanche 18 juin, une joyeuse réunion familiale groupait tous les enfants de Mme Robertine Cormier à sa demeure, à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance. L'heureux événement coïncidait avec le 25e anniversaire de mariage de ses fille et gendre, M. et Mme Joseph Mahé, de St-Boniface. Les deux heureux événements furent célébrés ultérieurement la date précise étant le 17 du même mois.

Çà et là

M. et Mme Roger Lavallée (née Palud), qui s'épousèrent le samedi 3 juin à Aubigny, sont de retour après un voyage de noces à Banff, Alta.

Le mardi 20 juin eurent lieu, en l'église paroissiale, les funérailles de Mme Richard Lapointe (Maria Courchaine), de la paroisse du Précieux-Sang de St-Boniface, mais autrefois de La Salle. L'inhumation se fit au cimetière local.

Mme Elphège Lavallée fut éprouvée par le récent décès de son frère, M. Félix Comeau, de Port Arthur, Ont. M. et Mme E. Lavallée se rendirent à cet endroit afin d'assister aux funérailles.

Après un bref séjour à Fannystelle, chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Pierre Daoust, Mme Raphaël Lanoie dut de nouveau être conduite à l'hôpital Général de St-Boniface où, à la suite d'une deuxième intervention chirurgicale, son état de santé s'est sensiblement amélioré.

Ste-Amélie

Félicitations

Félicitations à M. et Mme Raymond Landry (née Denise Thibodeau), à l'occasion de la naissance d'un fils le 1er juillet à l'hôpital de Ste-Rose; à M. et Mme Denis Godard (née Joséphine Peeters) à l'occasion de la naissance d'une fille le 25 juin, à l'hôpital général de St-Boniface; et à M. et Mme Bob Crabbe (née Yvette Denis), de Neepawa, à l'occasion de la naissance d'un fils le 28 juin.

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme H. Lagarde, de St-Boniface, qui sont en deuil de leur fillette.

Çà et là

Mme Gladys Coss est allée rendre visite à des amis et parents à Laurier, la semaine dernière.

Mlle Solange Corbel est allée visiter des parents et amis à Winnipeg, durant la semaine dernière.

MM. Marcel et Norman Rivard, accompagnés de M. H. Reese, de St-Eustache, vinrent chercher Mlle Stella Rivard, qui enseignait à l'école Lecoq.

M. et Mme Noël Rivard étaient à visiter M. et Mme S. Ramsay à St-Boniface, durant la fin de semaine du 23 juin.

M. l'abbé C. Vachon, curé, était absent durant la semaine du 26 juin, alors qu'il prenait part à une retraite à St-Norbert.

M. et Mme M. Gendron et leur petit, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme F. Pinette, durant la dernière fin de semaine. Ils retournèrent dimanche avec la petite Carole, qui avait passé deux semaines avec ses grands-parents. Mlle Lorraine Pinette se rendait avec eux à Winnipeg, où elle suivra des cours à l'Université de Manitoba.

M. et Mme Lévi Grandbois et leur famille et M. Amédée Pinette se rendaient à Waterhen le dimanche 25 juin, pour visiter M. et Mme Tony Leperre.

Mlle Lilianne Pinette, qui était au couvent de St-Charles, est revenue chez elle pour les vacances d'été.

MM. E. et Adélard Denis et Jérôme Verhaeghe, accompagnés de M. Ken Gilbridge, venaient de Flin Flon avec M. Tom Crabbe, pour la dernière fin de semaine.

M. Guy Ramsay, de la Saskatchewan, passa la dernière fin de semaine avec ses parents et amis.

M. et Mme C. Berthelette et leur fillette, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme E. Soucy, la semaine dernière.

M. Elsime Soucy est allé à Churchill, Man., où il a un emploi. M. Aimé Corbel est de retour de Churchill et devra se rendre en Saskatchewan pour du travail.

Le dimanche après-midi 2 juillet, Mme Gladys Coss eut la visite de M. et Mme Laurent Coss et leurs enfants, de Winnipeg, et M. et Mme P. Coss, de Laurier, Man.

Etaient en visite chez M. et Mme L. Archambault durant la dernière fin de semaine: leurs fils, Gérald, de Foxwarren, et Alfred, de Winnipeg, accompagné d'une amie, Mlle Lorraine Pilotte, de Transcona, Man.

Les recettes du pique-nique annuel à Ste-Amélie s'élevèrent à $704.00. Merci encore à tous!

Grand merci aux religieuses qui ont enseigné à l'école du village durant l'année dernière.

Dimanche dernier, après la messe, quatre dames de la Ligue Féminine Catholique de Ste-Amélie présentèrent une plaquette de saint Joseph et de la sainte Vierge aux quatre élèves qui se méritèrent les plus hauts résultats à l'examen de catéchisme à la fin de l'année: Linda Denys, de l'école Ste-Amélie rurale, Stella Grandbois et Ernest Gagnon, de l'école St-Vincent-de-Paul, et Léonard Casavant, de l'école Lecoq.

250 personnes fêtent le jubilé d'or de M. et Mme E. Reboul à Brandon

BRANDON — Le samedi 24 juin dernier, environ 250 parents et amis venus de toutes les parties du Canada se réunissait à Brandon pour honorer les jubilaires, M. et Mme Emile Reboul, de Brandon, Man.

M. et Mme Reboul s'épousaient le 19 février 1911 à St-Boniface. Le renouvellement des voeux de mariage eut lieu à 3 h. 30 p.m. Un frère de Mme Reboul, M. Odil Dupas, de Ste-Rose-du-Lac, et une soeur, Mme Wilfrid Adam, de St-Boniface, étaient garçon et dame d'honneur.

Dans la salle des B.P.O. Elks à Brandon les parents et amis prirent un repas froid, très agréablement servi par quelques dames de la paroisse. Jean fils aîné des jubilaires, proposa le toast à ses parents. Leur plus jeune fils, Léo, récita le bénédicité. M. Georges Fourres, un neveu, présenta les voeux de l'assemblée.

A la table d'honneur, décorée d'or et de crystal, avec gâteau anniversaire et gerbes d'oeillets au centre, prenaient place les jubilaires, Mme Wilfrid Adam M. Odil Dupas, Mmes Eva Campeau, de St-Norbert, et Jack Rowley, de Brandon, soeurs de Mme Reboul, Mme Léon Fourres, soeur de M. Reboul, de Ponemah Beach, les fils et filles des jubilaires, Jean, d'Acme, Alta, Léo et Rolland, Mme J. Mansoff, de Brandon, Mme Armand Bretecher (Aline), de Toutes Aides, Mme William Sologuk (Léa), de Sudbury, Ont. Huit petits-enfants accompagnaient leurs parents et se trouvaient dans la salle.

Un orchestre local fournit la musique pour la danse de la soirée. Des messages de félicitations provenant du Tres Honorable John Diefenbaker, premier ministre, de l'honorable Errick Willis, lieutenant gouverneur du Manitoba, de l'honorable Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, de M. Walter Dinsdale, M.P., ministre des Affaires du Nord et des Ressources Naturelles, de M. R. O. Lissaman, membre de la législature pour le district de Brandon, et du conseil de ville de Brandon par l'entremise de M. James Creighton, furent reçus et lus à l'assemblée.

Une horloge électrique "Sunburst" en or fut présentée à Mme Reboul, et une montre-bracelet aussi en or à M. Reboul. Tous deux reçurent un livre commémoratif avec les signatures de toute l'assemblée et des photos prises par le photographe durant l'après-midi et la soirée ainsi qu'une bourse d'argent.

Outre les personnes déjà mentionnées on remarquait dans l'assemblée les beaux-frères et belles-soeurs des jubilaires ainsi que de nombreux neveux et nièces venus de Winnipeg, St-Boniface, St-Norbert et Ste-Rose-du-Lac.

Ste-Agathe

Bonnes et reposantes vacances à M. l'abbé A. Couture, curé. Bienvenue au R. P. J.-P Aubry, O.M.I., qui le remplace.

M. Denis Dumesnil, son père, sa mère et sa nièce, Patricia, sont revenus, le samedi 1er juillet, de leur visite à Assiniboia, Gravelbourg, Lac Pelletier, Sask., et St-Lazare, Man.

M. et Mme Julien Brémaud ont été des plus heureux d'accueillir leur petite fille le vendredi 3 juin. Elle est leur 10e enfant précédée par neuf frères.

Laurier

Mariage Smith-Bouchard

Le samedi 1er juillet, en l'église paroissiale, fut célébré le mariage de Mlle Florence Bouchard à M. Gerald Smith, tous deux de la paroisse.

La mariée fit son entrée au bras de son père, M. Lucien Bouchard.

MM. James McNern, Gilbert Jeannotte et Neil Smith et Mlles Lorraine Smith, Yvonne Bouchard et Juliette Maguet étaient garçons et filles d'honneur. M. Rémi Bouchard touchait l'orgue, et M. André Forrest chanta des cantiques appropriés.

Près de 150 invités assistèrent à la réception qui eut lieu en la salle du village, où un grand nombre de parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux mariés.

M. et Mme Gerald Smith résideront à Toronto.

Çà et là

Le pique-nique annuel eut lieu le dimanche 25 juin et fut un succès. Plus de 300 convives prirent part au souper sous la direction de Mmes Louis Saquet et Raymond Von Humbeck.

Le club de balle-au-camp de Eden sortit vainqueur, et les jeunes filles de Laurier remportèrent la victoire finale à la balle molle.

Les élèves de M. Rémi Bouchard donnèrent, le vendredi 21 juin, un récital de musique qui fut bien goûté de l'auditoire.

M. et Mme Eugène Gingras sont revenus d'un voyage de trois semaines dans plusieurs endroits de l'Ontario, du Québec et des Etats-Unis.

Aubigny

Examen de catéchisme

12e année: Marguerite Delorme, 85; Eveline Palud, 74.

11e année: Irène Delorme, 88; Anita St-Jacques, 80; Yvette Saurette, 77; Yvette Vermette, 75; Kenneth Robert, 69; Hubert Berthelette, 60.

10e année: Madeleine Ritchot, 96; Solange Touchette, 89; Monique Clément, 89; Elaine Saurette, 80; Louis Palud, 76; Laurette Guillou, 75; Louis Berthelette, 68; Gisèle Robert, 65; Gérald Guillou, 59; M.-Ange Letexier, 52.

8e année: Lise Vermette, 95; Esther Roy, 91; Lorraine Delorme, 80; René Clément, 80; Doris Saurette, 77; Denis Richard, 75; Lucille Vermette, 73; Christiane Combot, 70; Yvette Caron, 58.

7e année: Monique Robert, 77; Jean Chartier, 71; Raymond Clément, 66; Denise Ritchot, 50; Henriette Combot, 50.

6e année: Pierre Palud, 83; Maurice Saurette, 70; Gilles Hébert, 67; Denis Chartier, 65; Louis Ritchot, 64; Paul Berthelette, 61; Henriette Chabot, 52; Aurèle Godard, 50; Aurèle Robert, 50.

5e année: Rachelle Hébert, 74; Lionel Saurette, 73; Béatrice Caron, 64; Claude Lévesque, 60; Paulette Berthelette, 58; Lorraine Berthelette, 55; Guy Chartier, 54; Ronald Berthelette, 54; Emile Ritchot, 50.

4e année: Yvette Clément, 96; Diane Delorme, 90; Arthur Ritchot, 81; Adèle Verrier, 79; Marie Chartier, 73; Pauline Vermette, 73; Gisèle Clément, 68; Bryan Roy, 66; Denis Clément, 62; Yvette Lévesque, 50; André Ritchot, 50.

3e année: Marcel Chartier, 92; Léone Chartier, 90; Bernard Robert, 90; Fernand Ritchot, 90; Hélène Palud, 80; Betty Slobozian, 78; Lionel Robert, 76; Claudette Robert, 68; Yvonne Vermette, 54.

Çà et là

Mme Ernest St-Onge, de St-Boniface, est en promenade pour quelques semaines chez sa fille, Mme O. Clément.

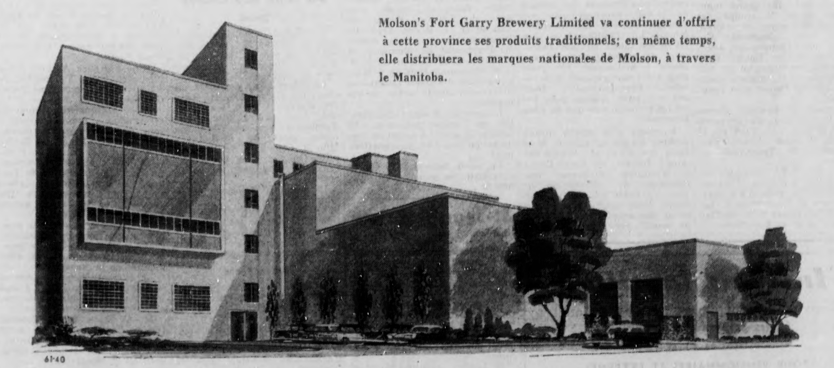
M. et Mme Noël Robert viennent de s'acheter une propriété à Aubigny pour en faire leur demeure permanente.

Décès

La mort accidentelle de la petite Slock, âgée de 2 ans et demi, est survenue le samedi 24 juin à sa demeure. Les funérailles eurent lieu dans l'église d'Aubigny le mardi 27 juin et l'inhumation se fit au cimetière de Morris.

M. et Mme Fred Slock désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fillette.





Double fête pour les religieuses de N.-D. des Missions, à St-Joseph

ST-JOSEPH — Le dimanche 25 juin, les paroissiens de St-Joseph ainsi que plusieurs anciens venus des paroisses environnantes, rendaient hommage aux religieuses de Notre-Dame des Missions qui fêtaient le centenaire de la fondation de leur communauté et la jubilé d'or de leur arrivée à St-Joseph.

La journée débuta par la messe à 9 h. a.m., chantée par Mgr H. Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, qui donna aussi le sermon de circonstance. MM. les abbés Léonce Aubin et Robert Campeau étaient diacre et sous-diacre, respectivement. La chorale, sous l'habile direction de M. l'abbé G. Svoboda, curé, exécuta une belle messe à quatre voix. Mme Isidore Moquin touchait l'orgue.

A 2 h. p.m., un programme varié, préparé par les institutrices, Mme Gérard Duval et Mlle Lorraine Robert, se déroula à la salle paroissiale. M. l'abbé G. Svoboda et Mme E. Brunet s'occupèrent du chant. Parmi l'assistance on remarquait Mgr H. Lapointe, P.D., curé de St-Jean-Baptiste, MM. les abbés E. Fontaine, de Letellier, Victor J. Drapela, de Pembina, D.-N., Ovila Moquin, de Somerset, Maurice Dugré, de Mariapolis, Robert Nadeau, d'Aubigny, et Georges Damphousse, de St-Boniface. Quelques religieuses représentaient la congrégation de Notre-Dame des Missions, les Rév. Srs M.-Jean-d'Avila, M.-Ste-Reine et M.-Ste-Louise, d'Elie, les Rév. Mères M.-St-Fortunat et M.-St-Cyril, du couvent St-Edouard de Winnipeg, la Rév. Mère M.-St-Henri et les Rév. Srs M.-St-Gabriel-Lalement et M.-Ste-Emilia, de Letellier. Les Rév. Srs Henri et Jean-de-l'Eucharistie, M.O., Sarrasin et Lavallée, S.G.M., de St-Norbert, Hélène-Louisa et Louise-Henriette, SS.NN.J.M., de St-Jean-Baptiste, se joignirent à la fête.

M. Robert Dionne agissait comme maitre de cérémonies. Il présenta les orateurs qui tour à tour offrirent leurs félicitations aux jubilaires.

L'adresse fut lue par Renald Parent et composée par le R. F. Laurent Fillion, C.S.V. L'orateur traça brièvement les débuts de la congrégation en 1861. Il montra ensuite combien la communauté avait fait de progrès.

"La communauté répand aujourd'hui les bienfaits de l'éducation et de la charité dans onze pays, dont plusieurs sont encore à l'état de mission comme les Indes, le Pakistan et le Viet-nam."

"En 1909, un groupe de ces religieuses venaient s'établir dans la paroisse de St-Joseph, à la demande réitérée maintes et maintes fois par M. le curé Martine, de vénérée mémoire. Le 1er septembre de cette année, trois religieuses, Mère Marie-Ste-Eusébie et les Rév. Srs Marie-St-Marcel et Marie-Ste-Marthe quittèrent Letellier en wagon pour se rendre à St-Joseph. Dès les premiers jours de septembre, 43 élèves accoururent. En 1914, l'accroissement du nombre des élèves nécessita la construction d'une nouvelle école de deux classes auxquelles on ajouta une troisième en 1949. Celle-ci fut démolie en 1955 pour être aussitôt remplacée par une nouvelle école.

"Le couvent, placé sous le vocable du grand saint Martin, en l'honneur de M. le curé Martin, semblait sentir le poids des années et fut remplacé par une maison de briques en 1923."

Après ce bref historique, M. Parent exprima les voeux de l'assemblée: "Nous profitons de l'occasion, Révérendes Soeurs, pour vous offrir nos sincères remerciements et vous prier d'oublier l'ingratitude dont notre jeunesse irréfléchie a trop souvent payé vos bienfaits.

"Réunies dans un même sentiment de reconnaissance, les générations qui se sont succédées sous votre direction, célèbrent avec une allégresse aussi vive que légitime, la centième année de votre naissance et la cinquantième année de votre arrivée parmi nous."

L'orateur exprima le voeux de voir un jour dans la gloire du Bernin la fondatrice de la communauté, la Bienheureuse Mère Marie-du-Coeur-de-Jésus, rappelée à Dieu en 1893.

Il conclua ainsi: "Daignez accepter les voeux ardents que nous formons pour la prospérité de vos jours et de ceux de l'Institut. Agréez également, je vous en prie au nom de tous, l'hommage affectueux de nos inaltérables sentiments."

Suivit ensuite un programme intéressant: présentation d'un bouquet spirituel et d'une bourse par la petite Nicole St-Vincent et le jeune Alfred Fillion; "Régnez dans le ciel", par la chorale; "Rêve de Bob", pièce en 8 scènes, par les 6e, 7e et 8e années; "Credo du Paysan", par F.-S. Borel, G. Goublier et M. Ovila Bissonnette; "Les premières vacances", saynète par les fillettes des 1ère, 2e et 3e années; "Projets d'avenir", saynète par les garçons des 3e et 4e années; "Le Seigneur reviendra", du P. Duval, par MM. R. Girardin et F. Rémillard; "Pour un missionnaire", pièce en trois tableaux, par les 6e, 7e et 8e années; "Incertitude au sujet de ma canne", monologue par Denis Girardin, de la 6e année; "Abeilles et Papillons", saynète par les petits des 1ère et 2e années; "C'est trop, c'est pas trop", comédie en un acte par les élèves des 7e et 8e années; "Au bois du rossignolet" et "La destinée", folklores canadiens, arrangement de M. l'abbé J.-G. Turcotte, par la chorale paroissiale; "O Canada".

Grâce au dévouement des Dames de Ste-Anne qui s'étaient dévouées sans compter pour faire de cette fête une des plus mémorables de St-Joseph, tous les distingués visiteurs soupèrent sous les arbres près de l'église.

Transcona

Fin d'année scolaire

Le jeudi 22 juin, les enfants de l'école paroissiale recevaient leurs cartes de promotion des mains de M. l'abbé H. Perron, curé, assisté des commissaires d'école, MM. Ulysse Lamoureux, Ernest Grégoire et Gérard Létourneau. M. Létourneau agissait comme maitre de cérémonies.

Une bourse fut offerte par les Chevaliers de Colomb pour assistance au Parlement des Ecoliers, gagnée par Jeannette Lebleu. Deux bourses furent offertes par la Ligue Féminine Catholique pour la plus haute moyenne scolaire de l'année, gagnées par Paul Fenez et Georges Paquette.

Les prix de catéchisme furent décernés comme suit: 3e année, Michel Lambert, 4e année, Claude Létourneau, 5e année, Gisèle de Margerie, 6e année, Paul Fenez, 7e année, Ronald Lamoureux, 8e année, Jeannette Lebleu. Prix d'excellence: 1ère année, Albert Paquette, 2e année, Denise Ragot, 3e année, Adrienne Paquette, 4e année, Suzanne Ragot, 5e année, Gisèle de Margerie, 6e année, Georges Paquette, 7e année, Irène Lambert, 8e année, Jeannette Lebleu, 9e année, Thérèse Paquette, 10e année, Linda Martineau.

Des remerciements furent adressés aux religieuses et aux maitresses laïques pour leur enseignement et leur dévouement envers les élèves. Le programme terminé, le club social distribua des rafraichissements à tous les écoliers.

Scouts

Huit scouts de la paroisse sont présentement au camp d'été à la plage Albert (du 1er au 8 juillet). Félicitations au chef Lamoureux qui, depuis le mois de novembre dernier, dirige la troupe de 13 jeunes garçons. Les réunions se font tous les vendredi soirs. M. l'abbé H. Perron est aumônier.

Jeannettes

Le mercredi soir 28 juin, les Jeannettes et leurs parents se réunissaient dans la salle de l'école. Après la prière d'ouverture et l'"O Canada", une petite aspirante, Claudette Tremblay, ayant répondu aux conditions requises, fut admise dans la ronde des Jeannettes de la paroisse.

La cheftaine Beaudry des guides catholiques de St-Boniface, invitée spéciale, lui présenta l'insigne et le béret des Jeannettes, et M. l'abbé H. Perron, aumônier, donna sa bénédiction.

Après une démonstration de jeux, dirigée par les guides assistantes, Carney, Lamoureux et Lebleu, on procéda à la distribution des prix de fin d'année.

Prix d'assiduité, Eveline Lambert et Claudette Wery; assistance au Mois de Marie, Annette Grégoire et Estelle Lamoureux; les plus grand nombre de points, la troupe des Violets; application au travail, Dianne Fenez, Jeannette Comeault, Irène Lamoureux, Jeannine Paquette et Louise Vandal; prix d'encouragement, Gisele de Margerie, Annette Grégoire, Eveline Paquette et Louise Vandal.

La cheftaine Beaudry donna une idée précise sur le camp d'été qui aura lieu du 9 au 13 août, à la plage Albert. Huit Jeannettes de Transcona s'y rendront.

Mme G. Wery, cheftaine de la ronde, remercia l'invitée d'honneur. Le goûter fut servi par Mmes G. Carney et E. Lebleu. Félicitations à la cheftaine Wery et à ses assistantes.

La campagne de la Part-à-Dieu, officiellement lancée à St-Laurent

ST-LAURENT — Dimanche dernier dans l'après-midi avait lieu dans la salle paroissiale de St-Laurent une importante réunion d'organisation de la campagne de la Part-à-Dieu, pour inciter les paroissiens à verser eux-mêmes les milliers de dollars nécessaires pour la construction d'une nouvelle église. Cette réunion, qui ne put être tenue le dimanche précédent à cause d'un malencontreux accident qui fit victimes deux des principaux responsables, MM. François Gratton et Norbert Pelland, remporta un éclatant succès. Plus de 100 personnes y assistaient.

Les deux présidents de la campagne sont MM. Frank Bruce et Joseph Boucher. Le comité des finances est composé de MM. François Gratton, président, Willie Dumont, Patrick Connelly, Laurier Gareau et Adrien Chartrand, capitaines. MM. Napoléon Dumont, président, Aimé Chartrand, Omer Rainville, Len Conrad et G. Lucan sont membres du comité des dons spéciaux.

Le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, expliqua au début de la réunion comment on organise une campagne paroissiale de Part-à-Dieu. Puis M. Clément Benjamin fut invité à communiquer ses expériences comme président de la campagne de la Part-à-Dieu et de la campagne de parachèvement dans la paroisse cathédrale de St-Boniface. Ces deux orateurs surent parler à leurs auditeurs en termes bien concrets, multipliant les exemples susceptibles d'obtenir leur adhésion. En tout cas, 75 pour cent des personnes présentes signèrent tout de suite leurs promesses. D'ailleurs M. Benjamin ne s'était pas contenté de leur parler, il posa un geste impressionnant: il remit en effet à M. François Gratton, président du comité des finances, un chèque de $1,000, espérant que son exemple attirera d'autres bienfaiteurs qui l'imiteront et contribueront ainsi au bon lancement de la campagne qui s'amorce à St-Laurent. Ce geste était aussi une réponse aux paroles du Père Lafrenière: "Donnez, mes amis, donnez pour votre église jusqu'à ce que ça vous fasse mal."

Au cours d'un sketch humoristique durant la réunion, Mme Léon Alarie et M. Joseph-Romuald Doiron, du Sacré-Coeur de Winnipeg, illustrèrent "une campagne de sollicitation de porte en porte". La leçon était claire: Mme promit à son mari de ne pas acheter "son chapeau de poils" cet automne. Monsieur promit à son épouse de changer sa 24 pour une 12; leurs sacrifices leur permettront de donner davantage chaque semaine comme part-à-Dieu.

M. Norbert Pelland, blessé et hospitalisé le dimanche précédent alors qu'il se rendait à la réunion convoquée, avait envoyé un mot spécial par son curé, le Père Lafrenière: "J'offre le sang que j'ai perdu par suite de l'accident pour le plus grand succès de la campagne qui s'amorce."

Avant la fin de la réunion, le Père Lafrenière invita M. Clément Benjamin à dire, en toute humilité, comme la charité reçoit de Dieu du dix pour un. M. Benjamin prouva que Dieu de fait récompense au centuple ceux qui donnent avec générosité et "jusqu'à ce que ça fasse mal".

La réunion terminée, la campagne commença immédiatement. Tout laisse espérer que St-Laurent possédera avant trop longtemps son temple, digne de celui qui fut détruit par l'incendie il y a quelques semaines.

Baptêmes

Edouard-Clément-Joseph, fils de M. et Mme Alfred Allard, né le 4 juin. Parrain et marraine, M. et Mme André Blais, de Vermette.

Gérald-Gilbert-Léo - Clément fils de M. et Mme Léo Boyer, né le 9 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Lambert.

Lorette

Décès

M. Adolphe Grossman, âgé de 53 ans, est mort subitement à son domicile le vendredi 30 juin.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Annette; un fils, Philippe; quatre filles, Mmes G. Johnson (Claudette), Roseline, Marie-Paule et Joanne; quatre frères, John et Joseph, tous deux de Lorette, Frank, de Vancouver, C.-B., et Fred, de Winnipeg; deux soeurs, Mmes W. Prestenski, de Winnipeg, et M. Virstuk, de Vancouver, C.-B.

M. Grossman était né à Winnipeg mais il vécut à Lorette où il travailla sur la ferme, sa vie durant.

Le service funèbre fut célébré en l'église paroissiale de Lorette le mardi 4 juillet et l'inhumation eut lieu au cimetière local.

Le salon funéraire P. Coutu s'occupait des arrangements funèbres.

St-Jean-Baptiste

Décès

Au Sanatorium de St-Boniface, le mardi 4 juillet est décédé M. Henri Landry, de 220, rue Aubert. Il était âgé de 86 ans.

La messe de Requiem fut chantée en l'église de St-Jean-Baptiste, le jeudi 6 juillet. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de la paroisse.

M. Landry, autrefois de Morris et St-Jean-Baptiste, laisse dans le deuil, son épouse, Marie-Louise, de St-Boniface; une fille, Mme Annette Guay; deux soeurs, Mme Emilia Bérard, de St-Jean-Baptiste, et Mme Adélaïde Bernier, d'Otterburne; deux frères, David, de St-Jean-Baptiste, et Frank, de Morris, et trois petits-enfants en Californie.



Cette photo a été prise le 18 juin dernier, à Prince-Albert, après la cérémonie d'ordination de M. l'abbé Roger St-Pierre dans la cathédrale du Sacré-Coeur par Son Exc. Mgr Laurent Morin. Le jeune prêtre est entouré de ses parents: première rangée, M. l'abbé Arsène St-Pierre, ainé des enfants qui célèbre cette année son 25e anniversaire d'ordination, M. et Mme Alexandre St-Pierre, les heureux parents, qui ont fêté l'an dernier leurs noces d'or de mariage, M. l'abbé R. St-Pierre, le nouveau prêtre; deuxième rangée, M. Henri St-Pierre, M. J. Merkouski, Cécile, son épouse, Mme H. St-Pierre, la Rév. Sr Marie-Cécile, de la Présentation de Marie, Rose-Anne et son époux, M. G. Samoila. (Photo A.-L. Pagé)

La paroisse canadienne-française de Saskatoon a une nouvelle église

SASKATOON — Pour la troisième fois dans son histoire, la paroisse canadienne-française des Sts-Martyrs, de Saskatoon, prenait, il y a quelques jours, possession d'une nouvelle église, mais, cette fois-ci, de façon définitive et solennelle. En effet, après bien des mois de discussions et de travaux, après de multiples actes de générosité, les paroissiens se réunissaient autour du pasteur du diocèse, Son Exc. Mgr J. Klein, pour assister à la bénédiction d'une nouvelle église, toute brillante de lumière et de beauté moderne.

La cérémonie religieuse du samedi 24 juin dernier commença à 4 h. 30 de l'après-midi. Son Exc. Mgr Klein présida la bénédiction solennelle, assisté de MM. les abbés Albert Ouellet, curé de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, et Onésiphore Lacroix, ancien curé de la paroisse, maintenant curé de Vonda.

Messe pontificale

A la suite de la bénédiction, Son Excellence célébra une messe pontificale. Il était assisté des ministres suivants: prêtre assistant, M. l'abbé James Wolff; premier diacre d'honneur, M. l'abbé Elder; deuxième diacre d'honneur, le R. P. Sheehan, C.S.B.; diacre à la messe, M. l'abbé Jean Papen; sous-diacre, M. l'abbé Léonard Morand.

Au cours de la messe, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, prit la parole pour souligner la responsabilité de chaque chrétien de bâtir l'Eglise et d'en être des pierres vivantes.

Parmi les membres du clergé qui assistèrent à cette cérémonie, on remarquait au choeur Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, Mgr Armand Tombu, P.D., V.G., vicaire-général du diocèse de Saskatoon, et dans la nef, M. l'abbé J. S. Robinson, curé de la cathédrale St-Paul de Saskatoon, MM. les abbés Bernard Dunn, Donald Macgillivray, Joseph Dormans, Robert Ogle, Joseph Bisztye, Alvin Pich, Blaise Morand, Frank Kella, J. Classey, K. Scissons, Paul Carrier et Albert Marchildon, les RR. PP. Patrick Gallagher, C.S.B., G. Redmond, C.Ss.V., M. Montague, C.S.B., et Arthur Lacerte, O.M.I.

Le chant liturgique était exécuté par la chorale des hommes, sous la direction de M. Raymond Marcotte, maitre de chapelle.

Banquet

A la suite de cette splendide cérémonie religieuse, les paroissiens, ainsi que de nombreux amis de Prud'homme, Vonda et St-Denis se réunirent au sous-sol de la cathédrale St-Paul, où un magnifique banquet, préparé par la Ligue Féminine Catholique de la paroisse St-Paul, fut servi. La joie et la fierté unissaient tous les coeurs dans un même sentiment de fraternité chrétienne et canadienne-française.

A la fin du banquet, le maitre de cérémonies, M. Roger Dupuis, président des syndics de la paroisse, prit la parole pour remercier tous ceux qui avaient, d'une manière ou d'une autre, contribué à la construction de l'église. Les autres personnes à prendre la parole furent, d'abord M. l'abbé Ouellet, curé, qui, avec une pointe d'humour remarquable, sut amuser tout le monde; puis, Son Exc. Mgr Morin, qui exprima le rêve de voir Prince-Albert posséder un jour une paroisse nationale; Son Exc. Mgr Baudoux, qui laissa parler son coeur de façon éloquente, et enfin, Son Exc. Mgr Klein, qui fit part de la joie et de la satisfaction qu'il éprouvait en constatant le travail accompli par les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens.

M. Raymond Marcotte fit la lecture de télégrammes de voeux de la part de M. Alfred Rouleau, de l'Assurance-Vie Desjardins, et du R. P. Rufin Turcotte, O.F.M., de la paroisse St-Jean-Baptiste, de Regina. Et c'est ainsi que la paroisse canadienne-française de Saskatoon prit possession de son nouveau temple. "L'art religieux de ce dernier est VRAI", nous disait Son Exc. Mgr Baudoux. "Puisse la vie de la paroisse être toujours chrétiennement vraie, et continuer selon l'élan qui l'anime présentement.

Ste-Anne-des-Chênes

Décès

A l'hôpital Taché, le mardi 27 juin est décédé M. Alcide Roy, âgé de 76 ans, autrefois de St-Boniface. Son épouse le précéda dans la tombe en 1936.

Le défunt laisse dans le deuil, cinq fils, Gérard, Henri, Rosario, Marcel et Paul, tous d'Edson, Alta; quatre filles, Mme Antoinette Roy et Germaine, toutes deux de St-Boniface, Mme R. Crawford, de Bowmanville, Ont., et Mme O. Lamoureux, de Winnipeg; 44 petits-enfants.

La messe de Requiem fut célébrée en l'église de Ste-Anne le vendredi 30 juin et l'inhumation se fit dans le lot de famille au cimetière paroissial.

Le salon funéraire P. Coutu avait charge des funérailles.

Autre décès

Le lundi 26 juin est décédé à l'hôpital général de St-Boniface M. Alexandre Garand, âgé de 75 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Jeanne; un fils, Jean; trois filles, Mlle Berthe Garand, de St-Vital, Mme H. Marshall, de St-Boniface, et Mme B. Malo, de Richer; 11 petits-enfants; et une soeur, Mme J. Ducharme, de Ste-Anne.

Le service funèbre de M. Garand fut célébré en l'église paroissiale de St-Pierre le jeudi 29 juin et l'inhumation eut lieu dans le lot familial au cimetière de St-Pierre. Le salon funéraire P. Coutu s'occupait des arrangements funéraires.

Lebret

Mariage Taillon-Kilmartin

Le vendredi 30 juin dans l'église du Sacré-Coeur de Lebret, le R. P. Denis Jubinville, O.M.I., bénissait le mariage de Mme Marie-Anne Kilmartin, veuve, autrefois Marie-Anne Pilon, de Lebret, à M. Oscar Taillon, de Lebret.

La mariée était vêtue d'un joli costume gris pâle et d'un corsage rose, avec chapeau et accessoires blancs.

La réception eut lieu après la messe chez des amis des mariés, M. et Mme Victor Grimeau. L'heureux couple partit pour une tournée chez de la parenté. A leur retour, M. et Mme Taillon résideront à Lebret.

Souhaits de bonheur à M. et Mme Taillon.

Çà et là

M. et Mme Victor Grimeau sont allés passer la dernière fin de semaine chez leurs enfants, à St-Luc et Whitewood.

Les Rév. Srs Marie-de-la-Paix et Marie-Elisabeth-de-Hongrie sont parties le 2 juillet en direction de la province de Québec. Mme Marie Labelle, de St-Hubert, les accompagne. Elle passera quatre mois chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Médéric Sigouin. Bon voyage et bon retour.

Mme Agnès Paquin est à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, où elle a dû subir une intervention chirurgicale le 30 juin. Prompt retour à la santé, Mme Paquin.

Mme Florence Amiotte passa plusieurs jours à l'hôpital de Balcarres, ainsi que Mme Victor Grimeau.

Mlle Marguerite Jubinville est rendue à Lebret où elle a soin du presbytère et cuisine pour son frère, le R. P. D. Jubinville, curé, et le R. P. L. Gauthier, O.M.I., missionnaire de Fort Qu'Appelle et de Fort San. Les paroissiens de Lebret souhaitent la bienvenue à Mlle Jubinville et souhaitent qu'elle se plaise parmi eux.

La nouvelle cuisine du presbytère est finie de construire. Cette amélioration est de grande importance pour les commodités de la maison.

Le club athlétique a terminé la saison de bingo. Avis à tous les amateurs de bingo de revenir en septembre prochain.

M. et Mme James Condon, fils, de Regina, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes James Condon, père, et J. W. Maloney.

M. et Mme Gunn, de Regina, et M. et Mme Alfred Paquin ont passé le dimanche chez leurs parents, M. et Mme Albert Paquin.

M. Albert Paquin est de retour de l'hôpital de Balcarres, où il passa quelques jours.

Mme Otool, de Vancouver, C.-B., autrefois de Lebret, est en visite dans la paroisse pour quelque temps.

Bellegarde

Çà et là

Etaient de passage chez leurs parents pendant la longue fin de semaine: Mlles Liliane Sylvestre et Thérèse George, de St-Boniface, Claudette George, de Ste-Anne, et Rose-Marie Monin, de Weyburn.

M. et Mme Eloi Wilvers et leur famille, de Regina, ont passé quelque temps chez leurs parents, M. et Mme Paul Wilvers.

M. et Mme Gérard George se sont rendus à Clear Lake pour quelques jours.

M. et Mme Armand Paulhus et leur fils, Raymond, de St-Boniface, M. Robert Paulhus, de Courval, et M. et Mme Edouard Paulhus, de Dorion, P.Q., ont visité leurs parents et amis de Bellegarde, dernièrement.

Prompt rétablissement à M. Arthur Moreau, hospitalisé à Redvers à la suite de brûlures.

La Manécanterie Meilleur de Montréal, sous la direction du R. F. Julien, S.C., donna un concert le vendredi 28 juin dans la salle paroissiale. Il fut rondement apprécié de tous.

M. l'abbé Georges Martine, séminariste à St-Boniface, et M. le Dr et Mme Roland Martine étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme Marcel Martine.

M. et Mme Victor Godenir, de Ponteix, ont visité leurs enfants, MM. et Mmes Georges Godenir et Emile Cop.

Baptêmes

Le 11 juin: Dorothy-Ann, fille de William-L. Real et de Marie-Louise Fréçon, née le 11 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Fréçon.

Le 2 juillet: Michel-Lucien-Joseph et Micheline-Rose-Marie, fils et fille de Lionel Paulhus et d'Annette Chicoine, nés le 20 juin. Parrains et marraines, MM. et Mmes Lucien Paulhus et Oscar Desrochers.

Soirées d'adieu

Un grand nombre de personnes assistèrent, le mercredi soir 27 juin, à une soirée d'adieu en l'honneur du R. F. Yvan, S.C., ancien principal de l'école de Bellegarde. Le programme comprenait plusieurs chants et une pièce par les élèves de l'école (représentant la vie du Frère Yvan). MM. les abbés F. Marcotte, curé de Redvers, A. Delisle, curé de Cantal, et Emile Toupin, curé de Bellegarde, ainsi que MM. Alphonse Aimé et Henri Wilvers, exprimèrent leurs remerciements et mots d'adieu au Frère Yvan qui répondit en termes choisis. M. l'abbé Toupin lui présenta un dactylographe et une bourse en témoignage de la vive reconnaissance de tous.

Le jeudi soir 27 juin avait lieu une soirée d'adieu en l'honneur de M. Jean Norman qui est entré dans l'ordre des Frères du Sacré-Coeur. Plusieurs parties de balle molle furent suivies d'un "weiner roast" et de quelques chants. Le R. F. Yvan, S.C., fit le discours d'adieu et lui présenta une bourse et un porte-manteau. M. Jean Norman partira très prochainement pour Embrun, Ont.

Bienvenue à tous au piquenique annuel de Bellegarde le dimanche 9 juillet et à un concert donné par la Manécanterie Meilleur de Montréal, le samedi soir 15 juillet.

La Manécanterie Meilleur à Gravelbourg le 13 juillet

GRAVELBOURG — La Manécanterie Meilleur, fondée à Montréal, il y a dix ans par le R. F. Julien, S.C., entreprend une visite dans toutes les provinces de l'Ouest du pays. Elle donnera un concert à Gravelbourg le 13 juillet.

Cette chorale à quatre voix mixtes est le choeur d'enfants le mieux organisé à Montréal. Ces petits chanteurs n'en sont pas à leur première tournée de chants. De plus, dans le passé, ils ont figuré plusieurs fois sur les écrans de télévisions canadienne et américaine. Ils ont à leur crédit plusieurs disques.

Le programme vous fera passer une agréable soirée. Il y aura du chant pour tous les goûts. Venez à ce concert, le 13 juillet prochain. Bienvenue aux paroisses voisines.

Mariage Facette-Lizée

Le mardi 20 juin, dans l'après-midi, M. l'abbé A. Guénette bénissait le mariage de Mlle Jeannine Lizée, fille de M. et Mme Philémon Lizée, de Gravelbourg, à M. Marcel Facette, fils de M. et Mme T. Facette, de Val Marie.

La mariée portait une longue robe blanche et un collier, cadeau du marié. Son voile court était retenu par un diadème en forme de coeur. Elle avait également un joli bouquet de lis.

Les filles d'honneur étaient Mlles Aimée et Denise Lizée, accompagnées des garçons d'honneur, MM. R. Tétrault et Jean Facette.

Il y eut réception pour environ 125 invités à Val Marie, après la cérémonie du mariage. Le soir, on s'amusa par une soirée de danses.

Après leur voyage de noces au Manitoba le jeune couple demeurera à Val Marie.

Va-et-vient

Mlle Cécile Chevrier, de Detroit, Michigan, est en visite chez ses parents, M. et Mme Napoléon Chevrier, et leur famille.

Mlles Rose et Thérèse Morin, filles de M. et Mme Noé Morin, de Gravelbourg, sont partis pour Québec pour y suivre des cours d'été. Mlle Rose se rendra ensuite à Beauceville pour y suivre les cours d'école normale, et Mlle Thérèse suivra des cours à l'Université Laval.

M. Paul et Mlle Hélène Parent sont arrivés de Victoriaville après avoir terminé leur terme scolaire. Ils sont les enfants de M. et Mme Georges Parent, de Gravelbourg.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

"Mangez des saucisses Olympic et vous hériterez d'une bicyclette ou d'un radio portatif."

Il ne s'agit pas là d'un conseil de charlatan, mais d'un précepte bien sensé que doivent suivre toutes les personnes qui participent au Concours Intercontinental Packers. Ceux qui doutent de la véracité de cet axiome feraient bien de consulter Annette Rivard, de Vonda, et Georgette Proulx, de Prud'homme; ces deux personnes ont mangé des saucisses Olympic et elles ont gagné l'une, une bicyclette, et l'autre, une radio-transitor.

Si la formule a donné de bons résultats pour ces personnes, elle peut être utile à d'autres.

Oscar et Emilia Henri, de Laventure, la famille Cousin, de Bellevue, et Mme Marie-Jeanne Perret, de Duck Lake, se sont partagés les prix du concours des dix sous du mois de juin; félicitations.

Cette année, les employés de CFNS ont pris une part active à Pionera. M. et Mme Papen ont été impressionnés par le défilé des grosses machines qu'utilisaient les pionniers, Auguste Bandet et Roger Gauthier ont réalisé plusieurs reportages sur place; Lionel Fournier s'est senti une âme de cowboy pendant toute une semaine; Claude Sénécal, à l'aide de son tourne-disques, a donné la cadence aux pioméristes pendant deux jours; Mme Billo, Georgette, Georges et Jean Lacroix, nos employés sédentaires, prenaient plaisir à humer cet air du bon vieux temps que leurs compatriotes nomades ramenaient de Pionera.

L'horaire de nos émissions a subi quelques modifications par suite du départ en vacances de plusieurs équipes de Radio-Canada! Rond-Point n'est plus . . . Séraphin devient coureur des bois jusqu'à l'automne. Mais les auditeurs ont appris avec plaisir, le retour de "Fête au village". "Coeur à coeur" a glissé de 5 h. à 6 h. 30.

Ponteix

Va-et-vient

Les Rév. Mères Marie-Tharcicius et Marie-André ont conduit les Rév. Srs Marie-Albert et Arthur-Marie à Saskatoon pour le congrès des hôpitaux, le lundi 19 juin.

M. Raymond Piché, aspirant des Pères Blancs d'Afrique, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Armand Piché.

M. et Mme Horace Desautels sont allés à Gravelbourg y reconduire leur fille, la Rév. Sr St-Anselme, accompagnée de la Rév. Sr Marie-des-Martyrs, qui passa une semaine chez ses parents, frères et soeurs. Ils ont aussi visité leurs fils et fille, Maurice, à Alida, et Florence, à Regina. M. et Mme Desautels ont aussi eu la visite d'un cousin, M. l'abbé Jolicoeur, de St-Boniface. Au souper de famille, dimanche dernier, ils étaient 18 adultes et 15 enfants.

M. et Mme H. Benjamin et Mmes Jean Mondor et O. Douville se sont rendus à Biggar pour assister aux funérailles de M. Léo Dubreuil, le vendredi 16 juin.

M. Arthur Brière, de Winnipeg, et M. J. Brière, de Regina, ont visité des parents.

M. Edgar St-Julien a passé quelques jours avec ses parents, M. et Mme D. St-Julien.

M. N. Lacoursière est allé passé quelques jours avec ses parents, M. et Mme D. St-Julien.

M. N. Lacoursière est allé passer quelque temps avec son fils et sa fille, à Calgary.

M. et Mme Fernand Larochelle se sont rendus à Regina pour assister à la collation du diplôme de leur fille, Irène, à l'école pédagogique de l'endroit.

M. le Dr et Mme Ken Chai, de Val Marie, ont été les hôtes de M. le Dr et Mme J. Strohhofer, le dimanche 11 juin.

M. Oscar Ferland est retourné à l'hôpital de Regina.

Mlle Jeannine, étudiante garde-malade, de Regina, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme Oscar Lemay.

M. et Mme E. Jones (Cécile Gauvin) et M. Gérard Gauvin ont visité leur mère, Mme Rose Gauvin.

M. et Mme E. Reidy, de Kelowna, C.-B., ont visité M. et Mme D. St-Julien.

M. Denis Hamonic, de l'Aviation canadienne, a fait une courte visite à son frère, M. Lionel Hamonic, et sa famille.

Mlle Irène Levasseur, de Chamberlain, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Maurice Levasseur.

Le R. F. Dureault, O.M.I., a passé quelques jours avec sa mère et son beau-père, M. et Mme Armand Levasseur.

La retraite paroissiale aura lieu du 9 au 16 juillet. Le pèlerinage annuel à Notre-Dame d'Auvergne, aura lieu le dimanche soir 16 juillet. Tous sont cordialement invités à y participer.

Prince-Albert

Récital de musique

Mlle Anita Dobson lut l'adresse de bienvenue aux parents et amis réunis dans l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie, au récital de musique des élèves de la classe senior.

L'audience ne ménagea pas les applaudissements aux neuf jeunes artistes qui rendirent avec brio des morceaux de choix, soit au piano, au violon, ou par un chant. Le morceau qui souleva le plus d'enthousiasme fut un concerto en C majeur, exécuté par un groupe de six jeunes demoiselles.

Les six violonistes étaient Ursula Wiederspeck, Judith Brown, Carol Zaverganetz, Maurice Dansereau, Brian Sklaar et Glen Garrison.

Mlle Shirley Ann Brown remercia ensuite les auditeurs et les professeurs qui permirent un tel concert.

Çà et là

Parmi les parents et amis venus du dehors pour assister à l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Roger St-Pierre, dans la cathédrale du Sacré-Coeur, le dimanche 18 juin, on remarquait la Rév. Sr Marie-Irma, de Albany, N.Y., la Rév. Sr Marcella, supérieure, de St-Boniface, Man., et la Rév. Sr Marie-Rose; M. et Mme T. Baril, M. Arthur St-Pierre et Mlle C. St-Pierre, de St-Adolphe, Man.; MM. et Mmes O. et A. Mireau et leurs enfants, Joseph et Marie, de Harris, Sask.; Mme Stuart, de Milden; Mme F. Cadorette et ses fils, Louis et Jake, M. et Mme C. Hudon et leurs enfants, Delphine, Georgette, Charlotte et Alvin, de Zenon Park; M. A. Mireau, de Nipawin; Mme H. Leonhard et ses enfants, Marie-Josephine et Wilhem, de Regina; M. et Mme Henri St-Pierre et leur famille, de Wakaw; M. Adolphe St-Pierre, de Maidstone, Sask.; M. et Mme G. Samoila et leur famille, de Spruce Home, ainsi que M. l'abbé Arsène St-Pierre, de North Battleford.

M. et Mme Alex. St-Pierre, accompagnés de leurs fils et bru, M. et Mme Henri St-Pierre, et leurs filles, Mmes J. Merkoski et G. Samoila, firent le trajet en automobile à North Battleford, le 28 juin, à l'occasion de la célébration du jubilé d'argent de prêtrise de leur fils, M. l'abbé Arsène St-Pierre.

M. l'abbé Roger St-Pierre est présentement dans l'Est, mais sera de retour pour le dimanche 9 juillet.

M. Michel Jaspar, épicier de cette ville, et son épouse sont revenus d'Edmonton, où ils étaient allés chercher leur fils, René, élève du collège St-Jean. En route, ils s'arrêtèrent quelques jours à Jasper Park.

MM. Marcel et Gérard Pagé et leurs familles sont allés passer une fin de semaine au lac Emma, où Marcel va mettre son gros bateau à l'épreuve.

Naissance

A M. et Mme Albert Dagenais est née une fille le 28 juin, à l'hôpital de la Ste-Famille.

Ordination sacerdotale du sixième prêtre de la paroisse

WILLOW-BUNCH — Le samedi 24 juin fut une grande fête pour la paroisse de St-Ignace des Saules, à Willow-Bunch. A 10 h. 30 a.m. avait lieu l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Lucien Roy, sixième enfant de la paroisse à être ordonné prêtre.

Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, officiait, assisté de MM. les abbés Lionel Mondor, curé de Swift Current, premier enfant de la paroisse à être reçu prêtre, et Fernand Ducharme, curé de Coderre. Le célébrant était M. l'abbé M. Minne, curé de Dollard, assisté de M. l'abbé Armand Guénette, vicaire de la cathédrale de Gravelbourg. M. l'abbé Roger Ducharme assistait le nouveau prêtre. M. l'abbé Lucien Poulin, curé de Lisieux, expliquait les différentes phases de la cérémonie. Mgr Decosse dit quelques mots au sujet du sacerdoce, en anglais et en français.

On remarquait au sanctuaire Mgr Rodrigue Lussier et Mgr A. Vachon, d'Assiniboia, M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé de Willow-Bunch, les RR. PP. Granger, de St-Hubert, Henri Légaré, O.M.I., d'Ottawa, Turgeon, O.M.I., du collège de Gravelbourg, MM. les abbés L. Mondor, de Swift Current, Fernand Ducharme, de Coderre, Lucien Poulin, de Lisieux, Kevanèque et Millar, séminariste, de Hodgeville, Lucien Rodrigue, de St-Victor, M. Minne, de Dollard, Roger Ducharme et Armand Guénette, de Gravelbourg, et Alfred Bouchard, vicaire à Willow-Bunch.

Les parents du nouveau prêtre, M. et Mme Léo Roy, ses frères et soeurs, beau-frère et belles-soeurs, oncles et tantes, neveux et nièces, ainsi que sa grand-mère, Mme Georges Martin, du Foyer d'Youville, prenaient place près de la balustrade. Un de ses frères servait au choeur.

A l'issue de la cérémonie, le nouveau prêtre bénit ses parents. Un banquet servi aux religieux, religieuses, parents et amis du nouvel ordonné, débuta par un chant approprié exécuté par Mlles Marthe Cayer et Monique Boulianne. Ensuite, Mlle Marguerite Roy rendit une déclamation intitulée "La Mère d'un Prêtre". M. Bernard Roy adressa la parole au nom de la famille; le R. P. F. Turgeon, O.M.I., au nom du collège de Gravelbourg, M. l'abbé J.-A. Latendresse, au nom de la paroisse, et Mgr Aimé Decosse, au nom du diocèse.

Le nouveau prêtre sut remercier en termes appropriés. Le tout se termina par la présentation d'une bourse, par M. Gérard Verhelst, principal de l'école de Willow-Bunch. Tous souhaitent à M. l'abbé Lucien Roy une longue vie. Ad multos Annos.

Le lendemain, 25 juin, à 10 h. a.m., M. l'abbé Lucien Roy célébrait sa première grand-messe, assisté de M. l'abbé J.-A. Latendresse. MM. les abbés Lucien Rodrigue, cinquième enfants de la paroisse à devenir prêtre, et Alfred Bouchard, vicaire, agissaient comme diacre et sous-diacre, respectivement. Le sermon de circonstance, en anglais et en français, fut donné par le R. P. Henri Légaré, O.M.I., d'Ottawa, troisième enfants de la paroisse à être reçu prêtre. Il parla de la dignité du prêtre. Après le chant du "Te Deum", le nouveau prêtre bénit à nouveau ses père et mère et toute l'assistance.

Zenon Park

Mariage April-Bussière

Dans l'église des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon le samedi 27 mai, M. l'abbé Benoit de Margerie bénissait le mariage de Mlle Yvette April, fille de M. et Mme Eugène April, de Zenon Park, à M. Armand Bussière, fils de M. et Mme Léon Bussière, de Vonda.

Mlle Rita Marcotte, soliste, était accompagnée à l'orgue par Mlle Jacqueline McCullogh.

La mariée entra à l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans une jolie toilette blanche, robe longue en satin brocart à jupe crinoline. Son voile court, bordé de large dentelle était retenu par un diadème garni de perles et séquins. Elle tenait un livre d'heures, cadeau de sa mère, artistiquement décoré d'orchidées blances et mauves.

MM. Robert et Gilles April et Conrad Bussière, frères des mariés, étaient garçons d'honneur, et Mlles Lorraine Pelletier, Jeannine Poulin et Bernadette Enright, filles d'honneur. Elles portaient des robes courtes de couleur verte, jaune pâle et "American beauty", avec chacune une couronne, un corsage et des accessoires blancs. La mère de la mariée, Mme E. April, portait une robe fleurie recouverte de tulle beige avec corsage et accessoires mauves et blancs; la mère du marié, Mme L. Bussière, portait un ensemble bleu marine et blanc avec accessoires et corsage blancs et bleu marine.

MM. Gaston Detillieux et Claude Bussière agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. et Mme Gaston Detillieux, soeur et beau-frère de la mariée, à Saskatoon. Le souper fut servi par la famille Bussière à Vonda, et la soirée qui suivit eut lieu au même endroit.

M. et Mme Armand Bussière partaient ensuite en voyage à Banff, Jasper et Edmonton, Alta. Pour voyager, la jeune épouse portait un ensemble blanc avec manteau trois-quarts et accessoires et corsage, mauves et blancs.

M. et Mme Bussière résident maintenant à Saskatoon.

Parmi les invités qui se sont rendus à Saskatoon et Vonda pour l'occasion, plusieurs étaient venus de St-Denis, Prud'homme, St-Front, Marcelin et Léoville. De Zenon Park, on remarquait M. et Mme Eugène April, qui ont visité en même temps leur fille, Mme Gaston Detillieux, patiente à l'hôpital de l'Université, leurs enfants, Lionel, Marcel et Adèle et M. et Mme Réal April; M. et Mme Jean-Marc April, oncle et tante de la mariée qui ont en même temps rendu visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard April, et leur famille et d'autres amis à Saskatoon. Se sont rendus à Vonda pour la soirée à l'occasion du mariage Bussière-April: MM. et Mmes Rémi Lalonde et Roger Hudon, Mlles Céline Lalonde et Hélène Chabot et M. et Mme Marcel Hudon qui ont aussi visité leurs fille et gendre, M. et Mme Julien Haudegand, à Vonda.

St-Brieux

Mariage Grégoire-Buan

Le samedi 24 juin, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., bénit le mariage de Mlle Lorette Buan, fille de M. et Mme Rémi Buan, à M. Ronald Grégoire, fils de M. et Mme J.-L. Grégoire, de North Battleford.

Les filles et garçons d'honneur étaient Mlles Annette Mevel, Lorraine et Joan Grégoire et MM. Alan Machtegaele, Paul et Daniel Buan. Les huissiers étaient MM. Denis Mevel et Bernard Grégoire. Durant la messe, MM. Albert LeJan, Paul Leray et Emmanuel Buan chantèrent quelques beaux cantiques. Mlle Eva Gauthier était à l'orgue.

La réception et la soirée dansante eurent lieu à Pathlow, où l'heureux couple établira sa demeure.

Soirée de whist

Le 16 juin, une soirée de whist avait lieu à la salle paroissiale en l'honneur de M. et Mme W. Vandall qui se retirent à Saskatoon. Des valises leur furent présentées par M. Joseph Varga de la part de leurs amis. On leur souhaite d'heureuses années à Saskatoon.



M. Laurent Isabelle, fils de M. et Mme Léon Isabelle, de St-Victor, Sask., vient de recevoir son doctorat en Psychologie à l'Université d'Ottawa. Après ses études primaires dans son village natal, Lisieux, Sask., il fit son cours classique au Collège Mathieu de Gravelbourg. Il reçut son baccalauréat ès arts en 1950, son baccalauréat en éducation en 1954 et sa maîtrise en éducation en 1956, à l'Université d'Ottawa.

Chargé de cours au Collège Mathieu (1951-52) et directeur commercial du poste CFRG de Gravelbourg (1952-53), il fut ensuite journaliste au "Droit" d'Ottawa (1953-54), employé à la Commission du Service Civil d'Ottawa (1954-55), directeur-adjoint du Centre d'Orientation et directeur du bureau de placement de l'Université d'Ottawa (depuis avril 1955) et professeur-adjoint à l'Ecole de Psychologie et d'Education de l'Université d'Ottawa (depuis 1956).

Le nouveau docteur est membre de nombreuses associations professionnelles et sociales, dont l'Association des Professeurs de l'Université d'Ottawa (trésorier), l'Ottawa Personnel and Guidance Association (directeur), l'Ottawa Association of Psychologists (directeur), le Club Richelieu Ottawa-Hull (secrétaire - exécutif), etc.

Marié à Elaine Leblanc, d'Ottawa, il est père de deux garçons, Paul et André. Félicitations au jeune docteur en Psychologie.

Dumas

Va-et-vient

M. et Mme Georges Frêve, de l'Ontario, sont en promenade chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme A. Deschamps.

M. et Mme Norman Boulet et leurs deux fillettes, de Vancouver, sont en vacances chez leur parenté, M. et Mme Roland Boulet, d'Alida, Mlle Thérèse Boulet, de Winnipeg, et M. et Mme Adélard Boulet, de Dunrea.

M. et Mme Lucien Chicoine, de Storthoaks, et M. et Mme Pritchard, de Gainsborough, sont tous en visite chez M. et Mme Alex. Boulet.

Incendie

Le mercredi 21 juin, le feu détruisit une belle meule de paille et deux graineries remplies d'avoine sur la ferme de Mlle Fernande Blaise, et appartenant à son neveu, M. Victor Blaise. Le feu fut causé par un éclair; c'est une grande perte pour M. Blaise.

Radville

Çà et là

Mme Adéline Gaudreau (née Maurice), de Moose Jaw, est allée rejoindre son mari, M. Louis Gaudreau, de l'Aviation canadienne, à Kessler, Mississipi. Elle partie en automobile mardi dernier et arriva à destination le vendredi suivant.

Le 27 juin, une cavalcade d'automobiles conduites par les Chevaliers de Colomb et les paroissiens est allée à la rencontre d'un missionnaire, le R. P. J. Moore, S.F.M., qui transporte la statue de Notre-Dame de Fatima dans toutes les église et a, depuis 1948, parcouru plus de 300,000 milles, rappelant à tous les fidèles le message de Fatima. On récita le chapelet tout le long du parcours jusqu'à la porte de l'église, où les Chevaliers de Colomb du 4e degré, les enfants de choeur et bon nombre de paroissiens formaient une haie. La statue fut placée près de l'autel, où les paroissiens s'approchèrent tour à tour et reçurent la bénédiction du missionnaire. Le lendemain, la statue fut transportée à l'hôpital et à l'hospice.

M. Stephane Maurice et Mme Colbe, de Dunrea, Man., sont venus visiter des parents et amis en fin de semaine.

Mmes François Porte et Albert Fradette sont hospitalisées actuellement.

M. Gédéon Rompré, paroissien estimé de Domremy, est décédé

DOMREMY — M. Gédéon Rompré est décédé à sa demeure le 22 juin. Sa mort subite fut une grande surprise pour toute la paroisse.

Né le 6 novembre 1885, à Ste-Anne-de-la-Parade, Qué., il arriva à Domremy en 1920 avec son frère, Alphonse, et acheta des terres. Il se retira au village en 1955. Il était célibataire.

La paroisse de Domremy perd en M. Rompré un excellent catholique, dévoué, humble et très généreux pour les oeuvres paroissiales et missionnaires. C'était un ardent apôtre de la messe quotidienne et de la communion.

Le défunt laisse dans le deuil son frère, Maurice, en Colombie-Britannique; deux frères et six soeurs, à Ste-Anne-de-la-Parade et à St-Prospère, Qué.; deux neveux, Gérard, de Domremy, et Benoit, d'Edmonton, et deux nièces, Marielle et Rita (Mme Ryland), de Saskatoon

Les funérailles eurent lieu à Domremy le 26 juin. M. Paul Blondeau porta la croix de deuil. Les porteurs furent MM. G. Brérot, P. Beauchesne, Romuald Leblanc, Emile Sarrasin, Willie Jobin et Télesphore Godin. Le salon funéraire Mackenzie de Wakaw était en charge des funérailles.

Remerciements

M. Gérard Rompré et ses soeurs remercient les paroissiens pour leurs condoléances à l'occasion de la mort de leur oncle, ainsi que pour les prières pour le repos de son âme.

Départ

Une soiree d'adieu eut lieu récemment dans la salle du village à l'occasion du départ de M. et Mme E.-P. LaRose. Un grand nombre de leurs amis y étaient présents.

M. Félix Branger agissait comme maître de cérémonies et leur fit la présentation d'une bourse bien garnie. M. LaRose sut très bien remercier. La veillée se termina par un délicieux goûter.

M. LaRose fut pendant un bon nombre d'années agent de gare pour le Pacifique Canadien. Il fut aussi hôtelier à Archerwill, Wilkie et finalement à Domremy depuis 1952. M. LaRose se retire des affaires et lui et son épouse s'en vont demeurer à Ottawa.

Pique-nique

Le pique-nique annuel de la paroisse eut lieu le 25 juin et ce fut une succès. Sincères remerciements au nom de la paroisse à MM. Ernest Côté et E.-P. LaRose, en charge, ainsi qu'aux messieurs et dames des divers comités pour leur fidèle coopération. Un grand merci à tous ceux qui sont venus les encourager.

Wawota

Çà et là

Le samedi 24 juin, la Ligue Féminine Catholique organisa un thé, une vente d'articles de toutes sortes et de pâtisseries de choix; un panier de provision fut mis en loterie et l'heureuse gagnante fut Mme Guy Warner, de Kennedy. Ce thé rapporta la jolie somme de $88.00. Un sincère merci à tous ceux et celles qui ont contribué à ce succès.

M. et Mme Lionel Larrivée et leur bébé, de Regina, rendirent visite à, leurs parentes, Mme David Rollin et ses deux filles, Sheron et Marcia, qui les accompagnèrent à leur retour. Mme Rollin va suivre un cours d'été afin d'enseigner une classe plus avancée.

M. et Mme Francis Giroux, leurs enfants et leur nièce, Anita Beauchêne, de Regina, sont en vacances chez leurs parents, M. et Mme Lucien Beauchêne.

Mme Robert Loranger, de Kennedy, a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Wawota.

Ferland

Réception des Jeannettes

Le dimanche 18 juin, six nouvelles jeannettes joignirent la ronde de Ferland. Ce sont Colette Desharnais, Solange Fournier, Mariette Masse, Loretta et Ida May et Judy Bechael. A cette occasion, Mme Médelger Chabot, nouvelle cheftaine des jeannettes, fit sa promesse guide et fut reçue cheftaine par M. l'abbé J. Bernier, curé, en la présence de Mme la Commissaire, Mme Rosaire Chabot, qui lui remit les insignes officiels. Mlle Alfreda Morin fut reçue assistante cheftaine des jeannettes. Félicitations à toutes de la part de la compagnie guide et de la ronde des jeannettes.

Baptême

Robert-Guy-Léandre, fils de M. et Mme Robert Chabot, né le 27 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Léandre Chabot. Mlle Marianne Fournier était porteuse.

Malades

M. Joseph Morin est à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina à la suite d'une grave opération.

M. Ephrëm Bouffard a dû être hospitalisé à Kincaid pour quelques jours, et Mme Aristide de Fournier à l'hôpital de Mankota.

M. l'abbé J. Bernier, accompagné de M. et Mme Paul Morin, rendit visite à M. Joseph Morin, hospitalisé à Regina.

Çà et là

M. et Mme Claude Chabot et M. Matt Schaeffer passèrent quelques jours à Saco Hot Springs, E.-U.

M. et Mme Emile Tourigny et leurs enfants, de Wolseley, visitèrent Mme Avila Chabot et autres parents, dernièrement.

Mme Corona Falardeau, d'Arvida, Qué., était en visite chez M. et Mme Lucien Beaudoin, de même que Mme W. Hamel, de Frenchville, ces jours derniers.

M. et Mme R. Vandevoorde, de Moose Jaw, étaient de passage chez M. et Mme Médelger Chabot.

Le cercle paroissial de l'A.C.F.C. désire remercier les personnes suivantes qui ont eu la bienveillance de surveiller durant les examens de français. Ce sont Mmes Avila Chabot, René Couture et Lucien Beaudoin et M. Georges Lacasse.

Mlles Antoinette Chabot, technicienne à Regina, et Edith Chabot, institutrice à Moose Jaw, étaient en visite chez leurs parents, dernièrement.

Mme Antonio Chabot est allée à Qu'Appelle suivre un cours de pédagogie, de même que Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, à Edmonton, Alta.

Mme Avila Chabot est allée passer quelques jours chez son fils, M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard.

Mme E. Kupchyrk, accompagnée de ses enfants, de Regina, est venue passer quelques jours chez ses parents.

Jackfish

Va-et-vient

Mlle Louise Lavigne est allée à Edmonton pour un court séjour.

Mme Eugène Baillargeon, accompagnée de son père et de son oncle, MM. Edmond et Harry Gagné, est en route pour l'Est où elle visitera de la parenté et assistera au mariage de sa petite-fille.

M. et Mme Joseph L'Heureux, accompagnée de M. et Mme George McCoffrey, de Vawn, sont allés à Meadow Lake pour la fin de semaine visiter M. et Mme Pete Lavoie. M. et Mme McCoffrey se sont rendus à Waterhen pour une excursion de pêche.

Mme Alphonse Baillargeon ainsi que Mlle Célestine Bec, de North Battleford étaient en visite chez Mme Henri Bru, récemment.

M. Armand Blanchette et sa famille se sont rendus à Prince-Albert assister au mariage de leur fils et frère, Raymond, à Mlle R. Painchaud.

M. René Bru et sa mère, Mme Henri Bru, sont allés à Prince-Albert visiter Mme Clément Bru au Mont St-Joseph, en fin de semaine.

La Journée de l'A.C.F.C.

FORGET
Contribution globale: $40.00.

LAC PELLETIER
$5.00: Albert Létourneau, Joseph Dumesnil, André et Narcisse Laverdière, Joseph Tessier, Jean Chénard et Arthur Alary.
2.00: Paul Perron, Louis Bruno, Georges Pellerin, Marcel Laverdière et Henri Perron.
1.00: Lucien Laverdière, Antonio Monette et Aristide Thomas.
Total: $48.00

MAKWA
Contribution globale: $55.00.

PERIGORD
Contribution globale: $60.00.

ST-BRIEUX
Contribution globale: $64.00.

ST-LOUIS
Contribution globale: $200.00.

VAL MARIE
Percepteurs: MM. O. Pinel, A. Vadeboncoeur, A. Côté, J. Cornet, E. Paradis, F. Nadeau, P. Pinel, V. Dumonceaux et N. Lepage.
$6.00: O. Pinel.
5.00: M. l'abbé O. Lemay, les Soeurs de Notre-Dame-de-Providence, M. Sincennes, P. Pinel, Mme G. Sincennes, L. Dumont, C. Hamel, Y. Briand, D. Legault, A. Vadeboncoeur, F. et A. Pinel, Mlle A. Gosselin, R. Lemire, E. Paradis, L. Demontigny, Mme S. Lizée, L. Alie, R. Nadeau, N. Lepage, J. Cornet, V. Dumonceaux, P. Beaulieu, J. Fafard, A. Nadeau, E. Paradis, J. Leblanc et A. Vermette.
4.00: C. Wanlin.
3.00: P. Syrenne, A. Côté, F. Perreault, F. Duquette et F. Nadeau.
2.00: R. Massé, P.-E. Paradis, N. Nadeau, S. Clément, G. Anderson, F. Nadeau, L. Clément, Mme S. Denniel, P. Denniel, Mlle L. Joanis, L. Jacob, H. Bellefeuille, T. Facette, L. Syrenne, L. Lemire, P. Cornet, D. Scantland, E. Tanter, A. Syrenne, A. et Albert Dumonceaux, E. Carlier et E. Guillon.
1.00: J. Bellefeuille, P. Clément, P. Larivière, M. Tourigny, R. Privé, A. Dumont, Mme J. Briand, H. Ronceray, A. Labelle, J.-B. Bleau, Mme B. Bos, R. Syrenne, R. et G. Pinel, L. Jeanson, A. St-Jean, A.-N. Dunand, H. Dumonceaux, R. Legault et Mme J. Bouchard (.75).
Divers: $19.25.
Total: $250.00.

WAUCHOPE
$25.00: Charles Quennelle.
5.00: M. l'abbé A. Turgeon, A. Bélisle, Mlle M.-M. Quennelle, M. Lenouail, Lucien et Louis Sylvestre, André Delmaire, Edmond Laval, Paul Tonnelier, Alex. Kenler, Francis Bernuy, Henri et F. Delmaire, Michel Quennelle et Clovis Delalleau.
3.00: Joseph Lemée.
2.00: Mlle I. Scully, Paul Sylvestre, Georges Colleaux et Jean-Louis Cousin.
1.00: Gérard Chouinard, Mme E. Lemée, Marcel Pierson, Lucien Martin, Julien Delmaire, Aimée Cruywels, Joseph Gervais, Wilfrid Lépine, Charles Dautremont, Paul Gaudet et Paul Rogg.
Anonyme: $38.00.
Total: $160.00

FERLAND
$20.00: M. l'abbé J. Bernier.
5.00: Lucien Beaudoin, Charles Boisvert, Aimé, Marcel et Trefflé Brisebois, Alfred, Antonio, Avila, Claude, Edmond, Joseph, Laurier, Léandre, Medelger, Robert, Rosaire et Viateur Chabot, Silvio Clermont, Joseph et René Couture, Aristide Fournier, Valmore Couture, Gérard Desharnais, René Fauchon, Aimé, Charles, Louis et Roger Fournier, Alex. Laberge, Wilfrid Lacasse, Hector et Paul Massé, Mme Pauline Massé, Fernand, Joseph et Paul Morin, W. Morrissette, Joseph Nogue, Edmond Tardif, André et Antonio Turgeon.
3.00: William Patoine.
2.00: Victor Clermont, Elie Dion et Thomas Fauchon.
1.00: J.-A. Brisebois, Gérard Fournier, Georges Lacasse et Adrien Larose.
.50: Don Davidson.
Divers: $11.50.
Total: $250.00.

Debden

Arrivée et départs

Il fait toujours plaisir de voir revenir les enfants de la paroisse. Bienvenue à M. et Mme Louis Pouliot qui sont venus prendre domicile dans le village. M. Pouliot sera désormais employé au magasin de M. Léo Bilodeau. Par contre les citoyens de Debden déplorent le départ de Mme Léandre Desormeaux, pionnière de la paroisse, qui, après un voyage en province de Québec, demeurera à Prince-Albert. M. et Mme Henri Bonneau doivent quitter eux aussi la paroisse pour aller demeurer à Bonnyville, Alta.

Va-et-vient

Mme Lucie-Anna Lajeunesse, accompagnée de M. et Mme Amédée Ruel, est de retour d'un voyage à St-Boniface.

Mme Arthur Chrétien et Mlle Léontine Chrétien sont allées faire un voyage à Moose Jaw.

Mme Ephrem Beaulac est partie faire un voyage à Drummondville, Qué.

Le samedi 17 juin, MM. et Mmes Emilien Cyr, Hector Brunet, Charles Cyr, Claude Francoeur, Edgar Cyr et Mlles Alma et Lumina Cyr se sont rendus à Tisdale à l'occasion du mariage de M. Maurice Cyr, fils de M. Emilien Cyr, à Mlle Elaine Floch.

M. et Mme Pamphile Bujold sont de retour d'un voyage à Cold Lake, Alta.

M. et Mme Albert Pouliot sont allés à Edmonton pour quelques jours.

Mlle Maria Bec est allée prendre ses vacances chez sa mère, à North Battleford.

Malades

Mme Raymond Bonneau est de retour chez elle après avoir été patiente deux semaines à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert. Mme Rodolphe Beaulac est présentement hospitalisée au même endroit.

Réunion

Le vendredi 30 juin, au-delà de 100 contribuables se réunirent afin d'élire deux commissaires d'école pour remplacer les deux démissionnaires. La réunion fut présidée par M. Hector Brunet et M. Daniel Paquette agissait comme secrétaire.

Félicitations à MM. Pamphile Bujold et Albert Blais qui furent élus par acclamation.

New Westminster, C.-B.

Çà et là

Les nouvelles deviennent rares dernièrement; pour le moment beaucoup sont partis en vacances.

M. l'abbé Therrien, curé, a passé deux semaines dans l'Est, le mois dernier. Pendant son absence, le R. P. Gérard Forgad, d'Edmonton, le remplaça.

Les Dames Auxiliaires ont tenu leur assemblée mensuelle. Pour le moment, il est question du bazar qui aura lieu au mois d'octobre; des billets sont en vente et ceux qui veulent s'en procurer peuvent s'adresser à Mlle H. Gauthier et Mmes Gaucher et Morier.

La Société du Saint Nom et les Dames de Ste-Anne ont eu leur communion mensuelle.

M. et Mme D. Tremblay et leurs fils sont partis le 1er juillet pour l'Est.

Mme D. Levasseur a passé trois semaines dans l'Alberta, visitant sa mère, Mme Marcoux, et d'autres parents,

Mme A. Alain est revenue de l'Alberta, où elle a assisté aux derniers moments de sa soeur, Mme Henry Berry, de Red Deer. Cette dernière est décédée à l'âge de 56 ans. Mme Allain a rencontré ses soeurs, Mmes T. Suter, d'Edmonton, et O. Leroux, de St-Paul.

Mme Lebastard et sa fille sont parties pour la province de Québec depuis bientôt un mois.

Le dimanche 9 juillet sera l'anniversaire de la paroisse. A 10 h. a.m. aura lieu une grand-messe qui sera précédée de la bénédiction de la statue de saint Jean-Baptiste donnée par une famille de la paroisse. Le soir, à 6 h., un banquet sera servi par les Dames Auxiliaires: on peut se procurer des billets après les messes. Bienvenue à tous.

Action Catholique Rurale

(suite)

Q. — Quels sont les buts qu'on assigne à l'association professionnelle, dans notre milieu?

Les buts qu'on assigne à l'association professionnelle dans notre milieu sont, pour l'association neutre: l'amélioration de l'état économique de ses membres. Bien que ces associations aient une philosophie chrétienne, leur tendance est réduite au simple progrès matériel. Comme de tels organismes sont déficientes, il est d'une importance capitale que nos associations professionnelles catholiques s'ingénient à améliorer l'état intellectuel et moral de ses membres tout en veillant à améliorer leur sort économique.

Q. — Mentionnez les causes qui expliquent la lenteur et l'hésitation des ruraux, des cultivateurs en particulier, à rejoindre leurs organismes professionnels?

Etant donné que les ruraux et les cultivateurs en particulier sont, en degré varié, atteints d'individualisme, d'indépendance, d'apathie et de désintéressement, ils sont lents et hésitants à rejoindre leurs organisations professionnelles. Ils sont hésitants à participer aux assemblées, un peu par peur de souscrire et de prendre des postes de commande dans leurs associations. Par ce fait, il se perd des talents et des compétences nécessaires au bien-être de ces organismes professionnels ruraux peut se résumer comme suit. La meilleure façon d'être apôtre et de témoigner du christianisme au sein d'un organisme, c'est encore d'aider à le maintenir dans la poursuite active et fidèle des fins pour lesquelles il a été constitué.

Q. — De quels bienfaits la classe agricole se prive-t-elle par manque d'organisation professionnelle, a) sur le plan temporel, et b) sur le plan spirituel?

Etant donné que les gens redoutent de dépenser des fonds pour améliorer la situation, ils se privent de bienfaits temporels et spirituels. Plus le but est grand plus le besoin est grand, donc le besoin d'un grand nombre de membres est nécessaire pour assurer la survivance d'une organisation. Il serait avantageux de méditer sérieusement le texte de Pie XII qui résume sa pensée comme suit: "Que soit favorisé partout où c'est possible l'entreprise familiale économiquement efficiente, complétée par l'union coopérative et défendue par l'association professionnelle".

La place importante de la religion dans la vie professionnelle s'effectue, en substance, par l'amour du prochain. Elle vise à l'instauration de communautés d'hommes, de familles spirituelles de travailleurs, que leurs similitudes rapprochent étroitement. En créant un réseau de relations d'où résulte des amitiés sincères et d'où aboutit une vie chrétienne débordante de charité vraie et active.

Q. — Comment le progrès spirituel d'une classe, d'un milieu ou d'une profession peut-il être favorisé par un effort continu et généreux dans le sens de la solidarité, de l'Union, de la collaboration?

Le progrès spirituel d'une classe, d'un milieu ou d'une profession ne peut être vraiment solidaire sans un effort continu et généreux. L'influence d'un individu est nulle, donc si nous voulons qu'une classe, etc., déploie une influence quelconque, il faut absolument qu'elle soit organisée et solidaire. Aussi bien, un agriculteur non social ne peut recevoir, ni donner, il s'en suit donc que, pour progresser spirituellement, la classe agricole doit s'organiser. Seulement là, l'influence bienfaisante de cette organisation rayonnera-t-elle dans la vie quotidienne de la population.

Q. — Est-il possible d'établir un christianisme vivant et agissant, au milieu rural, sans se soucier des organismes professionnels? Pourquoi?

Il n'est pas possible d'établir un christianisme vivant et agissant au milieu rural sans se soucier des organismes professionnels. L'homme est un loup pour l'homme, c'est pourquoi l'Eglise s'évertue à la guérir au plan naturel en l'élevant à l'ordre surnaturel. Et pour cela il faut la participation du laïc dans les associations professionnelles. Le laïc doit donc se faire un devoir d'assister aux assemblées, d'en prendre une part active et accepter de prendre des charges.

La société sent le besoin d'une influence spirituelle et cela l'oblige à se pencher vers les organismes pour trouver des hommes compétents pour remplir les postes de commande. Il semble que l'Action Catholique Rurale est l'organisme destiné à fournir à la société rurale l'élément nécessaire pour la purifier et la guérir.

(à suivre)

St-Victor

Décès

Le lundi 12 juin dernier décédait M. Rémi Fontaine, bien connu dans la région. Né à St-Janvier de Weedon, P.Q., le 12 février 1896, il était arrivé dans l'Ouest à 16 ans. En 1927, le 3 mai, il épousait Mlle Maria Fontaine, de St-Victor.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le 16 juin. M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé, officiait. M. Lorenzo Beaubien, beau-frère du défunt, conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Eugène Delorme, E. Vaudrin, Pierre Perrin, David Fontaine, J. Weeres et Gaston Beaudry.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Sylvio, de Calgary, et Marcel, de Wynyard; quatre filles, Lucille (Mme Marcel Laberge), de St-Victor, Jeannette (Mme Bryce Gilmore), de Olds, Alta, Noëlla et Aline, de Regina; quatre frères, Eusèbe, de Meadow Lake, Sask., Roméo et Napoléon, de Weedon, P.Q., et Paul, de St-Gérard, P.Q.; trois soeurs, Anna (Mme Lorenzo Beaubien), de St-Victor, Alice (Mme Valmore Côté), de East Angus, P.Q., et Aurore (Mme Léo Fontaine), de Chicopee Falls, Mass. Une fille et un fils l'ont précédé dans la tombe: Isabelle (Mme Maurice Nantel) en 1958, et Clément décédé accidentellement en 1959.

Pique-nique

Le pique-nique annuel de la paroisse aura lieu le dimanche 16 juillet. Venez nombreux. Il y aura du plaisir pour tous et c'est aussi une belle occasion de rencontrer vos amis.

Laflèche

Çà et là

Les Dames de Ste-Anne eurent leur assemblée annuelle dans la salle paroissiale le 29 juin. Le nouvel exécutif se compose comme suit: présidente, Mme Louis Dumaine; vice-présidente, Mme J. Minne; secrétaire-trésorière, Mme A. Desmarais; conseillères, Mmes A. Toupin et M. Verbeke.

Le jeune Michael Klein est parti poursuivre des études à Québec pendant les mois d'été.

Mme Joseph Périgny, MM. et Mmes Julien et Wilfrid Jalbert ainsi que Mme Alex. Jan se rendirent voir M. Alex. Jan, hospitalisé chez les Soeurs Grises de Regina.

La famille Adrien Phaneuf, de l'Ile du Prince Edouard, est en vacances chez Mme Rita Phaneuf.

Mme Joseph Chorel passa quelques semaines chez sa fille, Thérèse, à Lisieux.

M. Joseph Martineau se remet d'une intervention chirurgicale à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

MM. Antoine Morin et J. Keogh durent être hospitalisés à Regina.

MM. Joachim et Fortunat Poliquin sont en convalescence chez eux.

M. Clément Périgny a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Gravelbourg.

Mlles R.-Marie Desmarais, Léona Perrey, Claudette Verbeke, Martha Watteyne, Rosabelle Croisetière, Carmen Lizée et Vivianne Toupin passent leurs vacances dans leurs familles.

M. le Dr J.-M. Morin a dû faire 30 points de suture au jeune Ray. Morissette mordu à la jambe par un chien.

Plusieurs se sont rendus à Gravelbourg, entendre l'honorable Lionel Chévrier.

Mme Louise Verbeke est à se reposer au Foyer d'Youville de Gravelbourg.

M. et Mme Georges Croisetière se rendirent à la collation du diplôme de leur fille, Rosabelle, à l'école pédagogique de Regina.

Mmes Alphonse Toupin, O.-J. et Raymond Bourassa se sont faites conduirent par M. le Curé au congrès de la Ligue Féminine Catholique à Gull Lake.

M. B. Poliquin est revenu de Stettler, Alta, afin de passer quelques examens de 12e année.

M. E. Bilodeau se rendait à Regina, à une conférence des Caisses Populaires.

M. et Mme Forgues, ainsi que Mme Rita Phaneuf, se rendaient à Shaunavon le 25 juin visiter des amis.

M. Paul Boulianne, de Brosseau, Alta, passe quelques jours dans les familles Périgny.

Le 1er juillet, les Chevaliers de l'Autel ont joui de leur pique-nique annuel avec M. l'abbé A. Moquin, curé.

Mme J.-M. Morin, accompagnée de ses deux filles, partait, le 3 juillet, pour un mois de vacances dans la province de Québec.



"Le Coin des jeunes"

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Q. — Il pleut à verse au moment où je vous écris. C'est peut-être ce qui me pousse à vous écrire, Cousin José. Car je trouve que ce jour morose, pluvieux, c'est l'image de . . . la vie absurde: un long jour de pluie avec quelques instants de soleil indécis. Oh oui! je suis à l'âge de l'espérance, à l'âge où l'avenir sourit, me dit-on. Bah! Je n'y crois pas, car la vie est absurde. Mon amie X aime A qui ne l'aime pas. B souffre d'avoir un papa qui boit trop. Z se tue au volant de la belle voiture qu'il venait à peine d'acheter. Rien n'a de sens. La vie est absurde, aux yeux des jeunes. Je ne sais pas pourquoi je vous écris tout cela. Peut-être parce qu'inconsciemment j'ose espérer un peu de sympathie de celui qui parle si bien aux jeunes. Merci en tout cas.

MARIELLE LA TRISTE.

R. — C'est sans doute la fatigue d'une fin d'année scolaire qui accentue chez toi une tendance au pessimisme romantique. Heureusement que ces poussées de cafard seront bientôt reléguées dans l'oubli, grâce à un soleil bienfaisant, à une ballade en pleine nature du bon Dieu, à la visite d'un endroit pittoresque dans ta belle région, à quelques ébats dans la nouvelle piscine de ta ville, que sais-je?

Tout de même je profite de l'occasion pour dire que "la vie est absurde" aux yeux de ceux qui comme le petit enfant réclament un jouet **tout de suite.** Tu es impatiente et demandes à la vie plus qu'elle ne peut donner. Pourtant à ton âge on aime ordinairement tout repenser. Repense donc ta vie en l'insérant dans son vrai contexte. Rappelle-toi que nous sommes "de passage" sur la terre, que le bonheur complet nous est réservé là-haut, qu'ici-bas on est vraiment heureux qu'en fonction des autres, car "la vie n'est pas un égoïsme à satisfaire, mais un dévouement à exercer". Le bonheur ne consiste donc pas à s'acheter une belle voiture, ni même à être aimée de celui qu'on aime. Il consiste à aimer et servir Dieu, à te préparer aujourd'hui pour une vie de dévouement à l'Eglise et aux autres, à renoncer à toi-même dès maintenant tout en te préparant aux grandes tâches de l'avenir. En attendant, réagis contre cette tendance à te replier sur toi-même, à ruminer des pensées moroses devant le tableau pluvieux de la vie. Souris, chante, danse . . . et le cafard tombera. A dix-sept ans, le cafard ne tient jamais solidement.

* * *

Q. — Je vous donne mon opinion au sujet des jeunes filles qui s'exhibent en shorts sur la rue. Peut-être que la situation s'améliorerait si plus de gars avaient le cran de donner leurs idées à ce sujet . . . C'est vrai que les jeunes filles se croient beaucoup plus attirantes en shorts qu'en jupes. Mais saint Paul a dit: "Il y a deux hommes en moi . . ." En d'autres mots je crois que les filles sont plus provocantes qu'attirantes ainsi habillées. Une jeune fille se fait aimer, respecter quand elle garde précieusement son mystère qui fait son charme. Une jeune fille en shorts, règle générale, détruit ce mystère. Souvent les filles qui portent le pantalon, les blouses décolletées, les shorts passent pour des filles de rien, et ce n'est pas toujours le cas. Pourquoi alors ne gardent-elles pas leur charme? — GERARD LE PHILOSOPHE.

R. — Merci de ta lettre et de tes distinctions "philosophiques". Tout cela prouve que la conduite des filles dépend de celle des garçons, à ce point de vue du vêtement (et à beaucoup d'autres points de vue). En d'autres mots, que garçons et filles sont **solidaires.** Sachant distinguer si bien les sortes d'attraits qu'une jeune fille peut avoir, tu dois facilement comprendre qu'une jeune fille qui veut plaire et attirer ne se démêle pas toujours dans les bons moyens à choisir et peut se laisser tenter par ceux qui ne passent pas inaperçus chez le commun des jeunes gens. Elle se fait alors plus provocante qu'attirante au sens pur du mot. Que toi et les autres gars y réfléchissent et aident leurs consoeurs!

* * *

Q. — Le journalisme, ça doit être épatant comme carrière. J'ai 16 ans, dans un an je ferai mon choix et je crois que ça m'irait d'être journaliste. A l'école mes compositions reçoivent de bonnes notes. Depuis longtemps je rêve d'écrire des articles signés de mon nom et qui seront lus dans un journal ou une revue. Et puis, j'aimerais faire des critiques de livres, de pièces de théâtre, des reportages, aussi comme j'aimerais cela avoir une automobile, des "passes" pour aller ici et là! Est-ce qu'un journaliste travaille à des heures fixes? Comment s'y prend-on pour devenir journaliste?

MARCEL F.

R. — Beaucoup de jeunes me posent la même question, Marcel. Et même, à travers leur question, je soupçonne un peu ce qu'ils pensent de "ce métier merveilleux". J'aimerais donc ici répondre très longuement, donner en quelque sorte un cours de journalisme. Mais non, car la première qualité du style journalistique c'est d'être précis, succinct, correct, même au prix de l'élégance. Ce qui revient à dire que le style d'un journal n'a rien à voir avec celui d'une rédaction de collège. D'avoir été premier en composition française n'est certes pas un handicap, mais ce n'est pas non plus un signe infaillible de vocation. Car le style du reporter en particulier doit exprimer moins des émotions personnelles qu'offrir aux lecteurs une information juste et vraie.

Je comprends qu'un jeune se représente le journalisme d'abord comme l'article qui circule à des milliers d'exemplaires sous sa signature, comme l'occasion de voyages à l'étranger, comme la puissance du critique qui fait ou défait le destin d'un spectacle ou d'un auteur, comme de fêtes mondaines où sa table est toujours "réservée", comme un reporter qui, au volant d'une petite voiture, s'en va à la recherche de la nouvelle. C'est un peu cela le journalisme, mais c'est plus profond que cela.

Permets-moi donc de te donner au moins un conseil aujourd'hui. Sache que l'actualité est le levain du journal. Il faut dès lors au journaliste une curiosité intense pour tout ce qui se passe dans sa ville et dans le monde. Tout doit l'intéresser, le passionner même. La jeunesse est impatiente, c'est normal, mais je me rappelle un conseil que me répétait un ancien à l'époque de mes premières armes à **La Liberté et le Patriote**: "Il n'y a pas de sujets insignifiants pour un bon reporter". Donc on ne commence pas sa carrière de journaliste par la spécialisation, mais on doit s'intéresser à tout, c'est-à-dire aux petites nouvelles contenues dans une chronique paroissiale, aux naissances et aux décès, même à la description d'une toilette de mariée; et aussi aux à-côtés des grands congrès nationaux, aux progrès des caisses populaires, aux courants politiques, aux questions syndicales et agricoles, que sais-je?

En guise de conclusion, Marcel, lis ton journal français chaque semaine. Tu y apprendras comment on rend compte d'un congrès, comment on rédige une page féminine, comment on tire, grâce à l'interview un message général de l'expérience personnelle de tel individu, comment on profite d'un événement spécial pour rédiger un éditorial aux profitables leçons . . .

* * *

Q. — Mes amies et moi, nous essayons souvent d'imaginer quel sorte d'homme vous êtes, mais nous nous perdons en conjecture. Serait-ce trop que de vous demander de vous identifier, du moins en partie.

CURIEUSE.

R. — Quand on a filmé le roman "David Copperfield" de Dickens, beaucoup de spectateurs ont été désappointés, car les personnages sur film ne ressemblaient pas à l'idée que ces spectateurs s'étaient faits des personnages du livre. Par exemple si on dit qu'un homme est "grand", le lecteur anglais se fait une idée autre que celle que l'on se ferait en Suède, en France, etc. Dans ce sens la photo tue l'imagination. Or, chaque jeune lecteur de **La Liberté et le Patriote** se fait à l'heure présente une idée à son goût de Cousin José. Pour quelques-uns c'est un vieux, barbu, plein de sagesse et débordant de bonté à l'égard des jeunes. Pour d'autres c'est un professionnel dans la force de l'âge, la tête bourrée de cours en psychologie et en sociologie et convaincu, comme le sont les jeunes, qu'il faut bouleverser le monde. Pour d'autres c'est un "jeune", un peu plus pondéré que ses contemporains, qui partage leurs inquiétudes, leur curiosité, leur excès d'énergie, leurs bonnes intentions et leur gaucherie embarrassante. D'ailleurs Cousin José peut changer de personnalité d'une année à l'autre. Le journal a déjà eu trois "Mère Grand". Parlez-en à vos parents. C'est pourquoi le soussigné, patron de Cousin José, l'enveloppe de l'anonymat. Tout de même un détail ou deux ne feront pas de mal. C'est un homme qui passe beaucoup de son temps à essayer de convaincre la direction que la jeunesse fait vivre le journal et qui souffre quand on coupe sa page. Si on lui donnait mille dollars pour des prix, il ne trouverait pas ça de trop. Et quand ses lecteurs lui écrivent, sa journée est ensoleillée. "Voyez-vous, dit-il, il nous faudra bientôt une autre page."

Le Rédacteur.

Encore pire

Un pauvre diable, traqué par ses créanciers, perd la tête et commet la bêtise d'aller se jeter à l'eau. Un passant le repêche juste au moment où il va disparaître.

— Mon ami, lui dit le sauveteur avec bonhomie, vous pouvez dire que vous me devez la vie.

— Allons, bon! murmure le malheureux avec accablement, une dette de plus.

Le courrier des Jeunes

Révérends Pères,

Les institutrices et les élèves des 6e, 7e, 8e et 9e années de l'Ecole St-Pierre Centre désirent vous remercier ainsi que les dames et les demoiselles qui nous ont guidés lors de notre visite dans vos ateliers. Elles nous ont bien expliqué et fait voir tous les rouages de votre imprimerie.

Cette visite nous a fait comprendre davantage l'importance de notre journal français, **La Liberté et le Patriote.** Nous voulons vous exprimer notre vive reconnaissance pour la bienveillante réception et l'intérêt que vous nous avez porté.

Des élèves reconnaissantes,

Lise CHATEAUNEUF
et Simone ROCHON,
Ecole St-Pierre Centre.

* * *

Chers Pères,

Le mercredi 28 juin, un groupe d'élèves des 6e, 7e, 8e et 9e années de l'école St-Pierre Centre, accompagnés de quatre institutrices se rendaient à 619, avenue McDermot, Winnipeg, pour y visiter l'imprimerie. Ce fut une visite des plus intéressantes.

Je me fais le porte-parole du groupe pour remercier tous ceux qui ont su nous accueillir si chaleureusement.

Votre très reconnaissante,

Paulette TURENNE.

Les membres du personnel de "La Liberté et le Patriote" ont reçu beaucoup de jeunes visiteurs ces derniers temps. D'abord une soixantaine de jeunes de Ste-Agathe. Puis exactement 48 d'Aubigny. Enfin un groupe de 93 élèves de l'école St-Pierre Centre. Tous ont écouté avec intérêt les explications qui leur furent données au bureau de rédaction . . . sur la correction des chroniques paroissiales, la traduction des annonces, la composition des éditoriaux et autres articles d'importance, la préparation de la page féminine, de la page des jeunes (Certains ont osé demander QUI est Cousin José!), etc. Au cours d'une rapide visite dans les ateliers, ils se sont groupés autour des linotypes (Certains chanceux purent constater comment leur nom et celui de leur école questionné le metteur en page, se transforme en plomb), ont admiré les grosses presses rotatives, constaté qu'une imprimerie moderne doit être munie d'une multitude de machines.

Ces jeunes ont affirmé que de telles visites les remplissaient d'admiration envers l'oeuvre de "notre" journal. Puissent-ils dès maintenant se transformer en propagandistes du journal auprès de leurs parents, afin que plus de foyers canadiens-français s'y abonnent. Et aussi, souhaitons que leur visite fasse d'eux-mêmes dans quelques années de fidèles abonnés, et dès aujourd'hui de fidèles lecteurs!

* * *

Cher Cousin José,

Je suis bien contente que Robert me demande des informations sur "L'Avant-Garde de la Démocratie Chrétienne".

D'abord, je voudrais rectifier un terme employé par Robert. Notre groupement n'est pas un "parti". Tout parti implique une division. Notre groupe est fait pour ceux qui désirent s'instruire de la doctrine sociale de l'Eglise afin de pouvoir juger quel est le meilleur homme quand vient le temps de voter. Le terme "parti" n'est donc pas approprié.

Notre organisation tient ses réunions à St-Boniface à un endroit et à une date fixée à la réunion précédente, car nos réunions, quoique assez fréquentes, ne peuvent être régulières.

Robert, nous t'enverrons quelques feuilles dont nous nous sommes servis dans nos études.

Pour plus amples renseignements, tu peux t'adresser à L'Avant-garde de la démocratie chrétienne, 194, rue Despins, St-Boniface.

Je te félicite de t'être procuré ces encycliques de l'étude desquelles peut dépendre le salut social et économique du monde.

Une cousine,

Marie-Thérèse BOILY,
secrétaire de l'Avant-garde.

Conseils aux campeurs

Qu'il fasse très chaud ou frais, Cousin José doit travailler au bureau. Je me réjouis toutefois que cousins et cousines en grand nombre jouissent des bienfaits du soleil et de la plage. Permettez-moi cependant de vous communiquer ici "les dix commandements du campeur" que je viens de lire dans une revue. Ces commandements s'adressent particulièrement aux scouts et aux guides, mais leur valeur ne peut laisser indifférents les autres jeunes qui vivent près d'une plage ensoleillée.

Limites du terrain et du bain
ne dépasseras
Qu'avec permission naturellement.
Des chaloupes tu t'éloigneras
Afin de vivre longuement.

Dans les tentes tu n'entreras
Qu'avec un chef nécessairement.
Au couvre-feu tu fermeras
Pour te reposer paisiblement.

Assis tu resteras
Pendant le repas entièrement.
La nature tu protégeras
Et les arbres pareillement.

Objets tranchants ne toucheras
Pour te blesser aucunement.
Tes bagages tu garderas
En ordre et proprement.

Soir et matin tu resteras
Dans la tente sagement.
En tout temps tu garderas
La Loi de la Meute fidèlement!

A LA CONQUÊTE DU MONDE

5 - Au delà des mers

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande 13



POUR EMPÊCHER LES MARINS DE S'ENFUIRE





1. — Depuis longtemps, les hommes ne mangeaient plus; malades, terrorisés, ils se laissaient aller à toutes les divagations. Paul se décide à intervenir. D'une voix forte, il parle en ces termes: "Cette nuit m'est apparu un ange de Dieu: Cesse de craindre, Paul, m'a-t-il dit, il faut que tu comparaisses devant César, et voici que Dieu t'accorde la vie pour toi, et tous ceux qui naviguent avec toi".

2. — Le quatorzième jour, les marins forment le projet de s'enfuir secrètement dans la chaloupe qu'ils cherchent à détacher. Mais Paul, qui s'aperçoit du complot, dit au centurion: "Si ces hommes ne restent pas sur le navire, vous autres, vous ne vous en sauverez pas". Alors l'officier dit aux soldats de couper les câbles retenant la chaloupe, qui tomba à la mer, et ainsi fut étouffée l'insurrection.

3.— Cependant Paul engage les hommes à se réconforter avec ce qui reste de provisions: il faut des forces pour gagner la terre que l'aube montre au loin.

Le vent porte le navire vers la plage, comme une épave; tout à coup, le navire touche un "Haute de fond" et la proue s'enfonce violemment dans le banc de sable. Projetée hors de l'eau par la force des vagues, la poupe subit l'assaut des lames et commence à se disloquer.

4. — Il faut gagner la terre coûte que coûte, le naufrage est inévitable. Va-t-on tuer les prisonniers pour éviter qu'ils se sauvent une fois rendus à terre? — Le centurion Julius, qui veut sauver Paul, interdit le massacre, et tous se jettent à la mer. Comme Paul l'avait prédit, tous atteignent la terre sans perte de vie humaine.

NOTRE CHÈRE PETITE ÉGLISE

St-Laurent, Man.

Cher Cousin José,

A la suite de l'épreuve que nos chers paroissiens ont subie par la perte de l'église, nous avons pensé organiser un concours local de composition entre l'école St-Laurent et l'école Simonet, sur leur chère petite église, avec la promesse de vous faire parvenir les meilleures copies. Nous espérons que si le Coin des Jeunes nous laisse une petite place libre vous pourrez en publier quelques-unes dont nous vous laissons le choix.

Nos élèves suivent avec intérêt les publications du Coin des Jeunes.

Vous remerciant à l'avance, nous demeurons vos dévouées collaboratrices.

Sr Marie-de-St-Magnile,
F.M.I., principale.

* * *

Fier symbole de la foi de nos pères, généreuse dispensatrice des grâces du Seigneur, Mère accueillante des pécheurs repentants, pieuse habitation de notre Dieu, hélas! tu n'es plus, ô notre chère petite église.

Notre paroisse depuis longtemps croissait sûre et droite dans le chemin du Seigneur, à l'ombre de son clocher protecteur; la foudre tomba d'un coup et nous voilà dénudés, comme des enfants éperdus qui cherchent leur mère, mais ne la trouvent pas, et ne comprennent pas.

Tu vécus longtemps avec nous, ô notre chère église! Tu vis grandir notre paroisse, ton influence la supporta dans ses difficultés, comme une mère qui retient le bras de son enfant qui culbute; de toi sortirent les paroles sages et les grâces qui l'ont toujours tenue forte dans la vraie foi.

Tu es partie, ô notre chère petite église, mais la sage piété et le sens d'honneur que tu nous inspirais vivra toujours dans le coeur de tous les paroissiens.

Paul CHARTRAND,
12e année,
St-Laurent, Man.

* * *

Tu étais le tout dans ma vie et dans celle de tous les simples chrétiens de la petite famille de St-Laurent. Mais, le 30 mai vers six heures et quart, la foudre t'a détruite! Plusieurs paroissiens accoururent pour t'admirer une dernière fois. Oui, les coeurs étaient tristes en te voyant parsemée de flammes multicolores. Des larmes même sillonnèrent nos joues, car notre Dieu, nos trésors les plus chers au monde disparaissaient devant notre impuissance. Mais malgré tous les efforts que plusieurs spectateurs tentaient d'entreprendre, rien ne pouvait se faire, mais il fallait laisser faire l'oeuvre de Dieu.

Tu fus, chère petite église, notre magnifique paradis, notre plus cher trésor durant 72 printemps. Ton orgue entonnaient des hymnes enchanteurs. Ton autel resplendissait de beauté et excitait les enfants à adorer ton Dieu. Tu possédais un jardin parsemé de lis et de roses au jour de fêtes.

Tu fus cause de multiples baptêmes, premières communions, mariages et même d'ordination.

C'est toi qui a attendri plusieurs coeurs durcis par le péché. C'est toi qui a rendu des coeurs d'enfants dociles à l'appel de Dieu.

Oui, chère petite église, tu étais notre royaume. Maintenant que tu es disparue, ne crains pas, nous ne t'oublierons jamais. Ton image magnifique demeurera imprimée dans le fond du coeur des vieux comme des jeunes.

Myrna BRUCE,
11e année,
St-Laurent, Man.

* * *

Que j'aimais aller prier tranquille dedans tes murs! Que tu étais belle! Maintenant que la foudre t'a détruite on ne peut plus prier en toi. Nos morts dormaient à l'ombre de ton grand clocher. Ton beau clocher, on le voyait à 30 milles sur le lac. La foudre l'a abattu et on n'entendra plus sa cloche nous appeler fidèlement tous les dimanches.

O ma chère petite église, le Bon Dieu t'a détruite pour une bonne raison, mais mon coeur ne t'oubliera jamais.

Yvon DUMONT,
4e année,
St-Laurent, Man.

Quand je t'ai vu brûler,
Mon coeur se mit à manquer
O! Quel malheur!
A vrai dire, tu étais une joie à
mon coeur
Petite église!

Tes murs étaient multicolores
Et brillaient sous les rayons du
soleil d'or
Tes portes nous avaient souvent
invités
A rentrer en toi pour prier
Petite église!

Dieu t'avait choisie
Pour être près de Lui,
Alors tu as trouvé un lieu
Qui est près du Bon Dieu
Petite église!

Je suis contente que tu sois par
Lui préférée!
Ton souvenir jamais je ne
l'oublierai
Je te vénérerai, je te garderai
dans ma mémoire
Et comme toi, je travaillerai
pour sa gloire
Petite église!

Barbara Ann CONRAD,
7e année,
St-Laurent, Man.

* * *

Ma chère petite église a été frappée par un éclair et brûlée entièrement. Quelle tristesse! C'était un mardi soir vers six heures et quart. Il pleuvait assez abondamment et tonnait très fort. Toute l'église tremblait! Enfin, un éclair est tombé et a fait son grand ravage.

Cette chère petite église était située entre l'école St-Laurent et le couvent des Révérendes Soeurs Franciscaines. Elle était à trois milles de l'école Simonet. Vraiment, c'était la plus belle! . . . Elle était construite en pierre, le symbole de la foi de ceux qui l'ont construite et de ceux qui allaient participer aux cérémonies toujours grandioses. Il y avait beaucoup de décorations. La statue de la sainte Vierge et celle du Sacré-Coeur étaient toujours entourées de jolies fleurs et de lampions de différentes couleurs, selon les cérémonies du jour. L'autel surmonté d'un joli crucifix nous aidait à mieux prier. Il était beau, le choeur aussi. Que dire des jolies fenêtres multicolores, du jubé, de l'orgue qui faisait retentir des sons harmonieux et rehaussait la beauté des cérémonies.

Oui, dans cette chère église, on vivait des jours de bonheur! On voyait à chaque dimanche, à chaque fête, les différentes cérémonies pieuses qui se déroulaient pour nous aider à rester, ou à devenir de fervents chrétiens. Je l'aimais tant! . . . Même si l'on reconstruit, et cela se fera, on n'aura jamais une si belle église. Elle ne sera pas aussi solide.

Mais si le bon Dieu a permis cet épreuve. Il donnera aussi les moyens pour qu'on Lui fasse une autre maison digne de Lui; à nous donc, d'être généreux car Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit: "Aide-toi et le ciel t'aidera!"

Albert BUORS,
6e année,
Ecole Simonet, St-Laurent.

* * *

Ma chère petite église était faite de pierre. Elle avait de belles fenêtres, des vitres en couleurs et aussi un gros clocher. Elle était située entre le couvent et l'école.

A l'intérieur, il y avait un bel autel toujours bien décoré par les religieuses. Il y avait aussi plusieurs statues autour de l'église. Sur les murs se trouvaient les stations du chemin de la croix; au jubé, l'orgue, où les chantres se plaçaient pour la messe; dans la nef, plus de deux cents bancs qui se remplissaient presque chaque dimanche. J'aimais tant ma petite église. Le petit Jésus était là, et je pouvais aller communier, lui parler, le prier et entendre la sainte messe.

C'était avec tristesse que le 30 mai au soir, on apprenait que notre chère église avait été victime d'un incendie causé par le tonnerre. Tous les paroissiens avaient beaucoup de peine et personne ne pouvait rien faire pour la sauver. A présent, M. le Curé est obligé de dire sa messe dans la salle paroissiale. J'espère que cela ne durera pas longtemps. Nous espérons pouvoir en construire une autre bientôt, même si elle n'est pas aussi belle que notre chère petite église.

Et dire qu'aujourd'hui, il ne reste que des pierres et de la cendre. Je vais prier le bon Dieu et faire tout ce que je peux pour en avoir une autre au plus vite. Priez pour nous!

Paulette ST-GODDARD,
4e année,
Ecole Simonet, St-Laurent.

Cri de certains oiseaux ou animaux

L'homme bavarde et . . .
Le chien aboie
L'éléphant barrit
Le chameau blatère
Le mouton bêle
La vache beugle
Le cerf et le daim brament
L'oie cacarde
Le chevreau chevrote
Le lapin clapit
La grenouille coasse
Le coq coquerique
La perdrix et la caille cacabent
Les oiseaux de nuit ululent
Le tigre feule
Le merle flûte
L'aigle glatit
Le dindon glougloute
La corneille graille
L'alouette grisolle
Le porc grogne
Le loup hurle
Le crocodile se lamente
Le corbeau et la corneille croassent
Le chat miaule
Les bovidés mugissent (bovins, ovins, chèvres, antilopes, etc.
Le canard et le sanglier nasillent
Les petits oiseaux pépient
Les petits poulets piaulent
Le lion rugit
La mésange et la fauvette zinzinulent

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

10.55—O Canada, ouverture, horaire
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède et promotions
11.15—Terre nouvelle
11.45—Nos missions sur nos ondes
12.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
12.30—Refrains de France
12.45—Vers demain
1.00—Mussique classique
2.00—Chansonnettes
2.30—Variétés instrumentales
3.00—Musette
3.30—Programme russe
4.10—Intermède
4.15—Radio-Journal, sports
4.30—Le chapelet
4.45—Cinéma Miroir du monde
5.00—Fête au village
5.30—Récital du dimanche
6.00—Théâtre à une voix
7.30—Cabaret du soir qui penche
8.00—Radio-Journal
8.15—Cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal, sports
9.10—Musique pour toi
9.55—Météo, pensée et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—O Canada, ouverture, horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour compatriotes
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Le tour de chant
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Intermède
11.15—Visage de l'amour
11.50—Intermède
12.30—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.10—Communiqués
1.15—Digestif musical
1.30—Miss Music-Hall
2.00—Prince-Albert sur nos ondes
2.30—Arc-en-ciel
2.45—Le quart d'heure des malades
3.00—Bienvenue Sasktachewan
4.00—Radio-Journal, actualités et nouvelles sportives
4.30—Musique en dînant et Réveil rural
5.00—Radio-Journal et J'aurais voulu danser
5.15—Parlons sport
5.30—Pour les enfants
5.45—Affaire de l'Etat ou Psychologie de la vie
6.00—Nouvelles et sports
6.30—Coeur à coeur
6.45—Le chapelet
8.00—Radio-Journal, commentaires, nouvelles sport.
10.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir

LUNDI

10.30—Musique continentale
11.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
12.00—Touches d'ivoire
5.15—Parlons sport
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Radio Magazine du soir
7.30—Présence de l'autre
8.30—Rythmes de Paris
9.00—Concert de la BBC
10.00—L'oeuvre de Bach

MARDI

10.30—Chansonnette
11.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
12.00—Un peu de tout
12.30—Réveil rural
6.15—L'Echo Marial
7.00—Radio-Magazine
7.30—Les idées et des hommes
8.30—Une guitare et quatre mots d'amour
9.00—Orchestre de Radio-Canada
10.00—Anthologie de la mélodie française

MERCREDI

10.30—Musette
11.30—North Battleford sur nos ondes
12.00—Folklore et bonne chanson
5.00—Chants religieux
5.15—Qu'en pensez-vous?
5.30—Sur les boulevards Parisiens
6.15—Le petit bal de l'Ouest
7.00—Programme culturel russe
7.30—Les quatorze-seize
8.30—Variétés
9.00—Festivals d'été

JEUDI

10.30—Détente musicale
11.30—Deben sur nos ondes
12.00—Artistes de concert
6.15—A votre santé
7.00—Programme allemand
8.30—Place publique
9.00—Maîtres du chant choral
10.00—Les petites symphonies

VENDREDI

10.30—Musique sud-américaine
11.30—Duck Lake sur nos ondes
12.00—Quelques danses
6.15—Programme hollandais
7.30—Ensemble vocal
8.30—Harmonies du soir
9.00—Les quatuors de Beethoven
10.00—L'épopée des civilisations

SAMEDI

6.55—O Canada, ouverture, horaire
7.00—Radio-Journal
7.05—Prière du matin
7.10—Bonjour Compatriotes
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour Compatriotes
9.00—Tante Lucille
9.30—Visite à la discothèque
10.30—Fête au village
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—Présence missionnaire
11.45—Carrousel, monde
12.00—A la carte
3.55—Intermède
4.00—Radio-Journal
4.10—Nouvelles sport.
4.15—Revue de la semaine
4.45—La langue bien pendue
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Nouvelles et sports.
6.15—Musique de danses
6.45—Chapelet
7.00—O. Dumas et ses ménestrels
7.30—Ma bibliothèque idéale
8.00—Radio-Journal
8.05—Orchestre du Château Laurier
8.30—Orchestre du Château Frontenac
9.00—Orchestre de Chanteclerc
9.30—Orchestre du Reine Elisabeth
10.00—Orchestre de l'aérogare
10.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir

Réserve

Le jeune commis: "Patron, qu'est-ce qu'il y a dans ce bocal?"

Le pharmacien: "C'est ce qu'on donne aux clients quand on ne peut pas lire l'ordonnance."

Le Cinéma — Ma responsabilité

"La meilleure façon de lutter contre le mauvais cinéma, c'est de ne pas manquer les bons films à l'écran.".

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possédant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

RETURN TO PEYTON PLACE: A III

Américain. Fox. 122 minutes. Drame réalisé par Jose Ferrer avec Carol Lynley, Jeff Chandler, Mary Astor, Robert Sterling.

Ce film n'est pas la suite de "Peyton Place". Sauf quelques séquences, il ne saura trop intéressé. Joue au Capitol.

* * *

NIKKI, WILD DOG OF THE NORTH: A II

Américain. B. V. 1961. 73 minutes. Technicolor. Film d'aventures réalisé par Jack Couffer et Don Haldane avec Jean Coutu, Emile Genest et Robert Rivard.

En voyage en canot dans la région des montagnes Rocheuses, un trappeur canadien, André Dupas, accompagné de son chien, Nikki, et d'un ours apprivoisé, voit son embarcation chavirer. Dupas gagne la rive tandis que ses animaux sont emportés par le courant. Après plusieurs batailles, l'ours et le chien deviennent bons amis. Là commence une série d'aventures pour Nikki.

Ce film ne le cède en rien aux oeuvres antérieures du genre produites par Walt Disney. Ce sont surtout les animaux qui tiennent ici la vedette; tout le scénario est centré sur eux. La photo des paysages est magnifique et les interprètes canadiens, notamment Jean Coutu, jouent bien. Ce film joue au Metropolitain. Appréciation morale: Des combats cruels entre animaux et une scène de violence rendent ce film contre-indiqué pour les enfants. Adultes et adolescents.

* * *

ROSEMARY: B

Allemand. 1959. 89 minutes. Drame de moeurs réalisé par Rolf Thiele avec Nadja Tiller, Peter Van Eyck et Carl Raddatz.

L'action se situe en Allemagne de l'Ouest, en 1957. Une prostituée, Rosemary, parvient à se faire accepter dans un milieu huppé de gros industriels. Elle accepte de faire de l'espionnage pour un homme d'affaires français en retour d'un appartement luxueux. Cela lui vaut une fin tragique.

Ce film, très bien réalisé du point de vue technique, est une satire amère des hommes d'affaires de l'Allemagne de l'Ouest après la dernière guerre. Le style, émaillé d'excellentes trouvailles cinématographiques, s'apparente à l'expressionisme, au surréalisme et au symbolisme. L'interprétation est excellente et la bande sonore est originale et très expressive. — Appréciation morale. La peinture de moeurs dépravées présentée sans correctif valable, le dénouement fataliste et négatif, le pessimisme de l'ensemble et des images osées obligent à déconseiller ce film.

* * *

EXODUS: A III

Drame épique réalisé par Otto Preminger avec Paul Newman, Eva-Marie Saint et Sal Mineo, d'après le roman de Léon Uris.

Le sujet du film, la naissance d'une nation. Même si Exodus n'arrive pas à rendre la complexité des faits, il faut signaler de remarquables morceaux de bravoure, une très belle photographie et une interprétation digne d'éloges. — Appréciation morale: Une certaine apologie de la violence et une trop grande simplification des situations sociales demandent un jugement mûr. A ne pas manquer par les adultes. Joue au Garrick à partir de cette semaine.

Plus d'hommes que de femmes donnent leur sang au Canada

Le désir d'aider son prochain semble être le plus grand motif des hommes charitables qui donnent de leur sang à la Croix-Rouge.

Dans une dernière enquête des donneurs de sang, 72 pour cent des Canadiens donnèrent cette raison. Plus de 98 pour cent affirmèrent de se "sentir mieux" après avoir donné de leur sang pour sauver la vie des autres.

Au Canada, presque le trois-quart des donneurs sont des hommes tandis que les Etats-Unis présentent une image très différente où les femmes sont les plus généreuses.

L'enquête montre également que les deux groupes de donneurs de sang les plus nombreux sont de 26 à 35 ans et de 36 à 45.

Il semble aussi que la peur de l'aiguille est le plus grand obstacle pour augmenter le nombre de donneurs. Presque tous (soit 98 pour cent) ont l'intention de continuer à faire don de leur sang.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

LES RENDEZ-VOUS DU CHEMIN VERT

par Claude ROZELLE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 12

Vallon rit franchement.

— Je n'en ai pas dit un mot! C'est lui qui en a parlé!

— D'ailleurs, poursuivit le châtelain, ma nièce n'aurait pas voyagé sans son passeport. Elle n'a donc rien de commun avec la victime!

Vallon se promenait de long en large.

— Alors, selon vous, que serait devenue Miss Flora?

— Est-ce que je sais? Peut-être est-elle occupée à visiter l'Italie, ou l'Espagne, ou à faire du ski à Saint-Moritz, ou du bateau à voile sur le bassin d'Arcachon! Elle a changé d'avis, voilà tout!

— Je ne crois pas, dit Vallon avec calme. Puis, haussant le ton:

— Passe-moi le dossier, Moulinier!

L'inspecteur tressaillit. Cet interrogatoire n'en finissait plus et il luttait depuis un instant contre le sommeil. Félicie et Fabien y avaient succombé depuis longtemps et l'on entendait, venant du fond de la pièce, de légers ronflements. Il n'y avait que Philippe et Xavière qui suivaient les débats, le visage anxieux et l'esprit tendu. Quant à Gabriel, il était impossible de dire s'il écoutait. Son air absorbé ne l'avait pas quitté et il restait sans mouvement, les yeux perdus dans le vide.

Le commissaire prit le dossier qu'on lui tendait, l'ouvrit sur la table et désigna un passage.

— Ecoutez ceci! dit-il . . . Puis il lut à haute voix:

"Une enquête a été faite dans tous les hôtels de Paris. L'un d'eux a signalé qu'une jeune Américaine du nom de Betty Grant avait demandé une chambre le soir du 1er décembre, c'est-à-dire la veille du crime. Elle est repartie le lendemain matin laissant ses bagages et disant revenir dans deux jours. Elle n'a pas reparu . . ."

Se tournant ensuite vers le baron:

— Je m'en suis encore assuré moi-même ce matin! Selon toute vraisemblance, cette voyageuse, votre nièce, et la malheureuse trouvée morte dans le train-navette, ne font qu'une seule personne!

Le vieux gentilhomme leva les bras au ciel.

— Mais vous dites qu'elle s'appelle Betty Grant. Je vous répète que le nom de ma nièce est Flora Queen!

— N'avez-vous pas tout à l'heure attiré mon attention sur l'originalité de la jeune fille en question? Elle a pu avoir la fantaisie de changer de signature, histoire de se jouer à elle-même une petite comédie!

— C'est inconcevable! Ma soeur était à moitié folle, mais sa petite-fille n'est pas forcée de lui ressembler!

— J'en conviens!

M. de Kerviel prit sa tête à deux mains.

— Ah! Ces histoires me rendent malade! J'ai parfois d'atroces migraines qui me brouillent complètement les idées, et le docteur veut que je prenne des ménagements!

Hubert prit un air goguenard:

— Ne vous troublez pas, parrain! Si le commissaire Vallon pose des questions, c'est pour découvrir la vérité! Tout à l'heure, j'ai voulu plaisanter en lui prêtant de noirs desseins!

Un silence gêné s'ensuivit. Vallon et Moulinier ne se sentaient pas à l'aise. Le regard fuyant d'Hubert Gillard ne leur inspirait pas confiance. Le baron était déjà retombé dans sa somnolence. Philippe et Gabriel ne disaient mot . . .

Xavière se leva et avança de quelques pas. Elle était très pâle et sa voix trembla.

— Monsieur le commissaire! N'est-il pas spécifié dans le dossier que l'Américaine de l'hôtel de l'Europe portait un béret et un manteau de couleur bleue?

— En effet! répondit Vallon.

La jeune fille reprit avec fièvre:

— Et bien! La jeune femme de la navette avait un chapeau et un manteau rose! Je ne vois pas le rapport!

— Pensez-vous qu'une jeune et riche étrangère, venant pour la première fois à Paris et apercevant le chapeau de ses rêves dans les vitrines d'un grand magasin, ne puisse en faire immédiatement l'achat ?. . . Moi, je suis persuadé du contraire!

— Alors? . . . Qu'aurait-elle fait de ses anciens vêtements?

— Elle les a peut-être balancés dans la Seine pour ne pas s'en embarrasser, nous n'en sommes plus à une originalité près! A moins qu'ils ne soient restés au service de livraison des magasins du Printemps à l'adresse de Miss Betty Grant, Hôtel de l'Europe! S'il en est ainsi . . . j'en serai bientôt avisé!

Xavière insista. On eût dit qu'elle jouait une partie importante.

— La voyageuse dont parle l'hôtel venait de Washington. Or, la soeur de M. Kerviel habite New York; il l'a lui-même déclaré!

— Une grand-mère peut habiter New-York et avoir une petite-fille résidant à Washington!

Gabriel se leva à demi de son fauteuil. Il eut une expression affolée.

— Pourquoi te mêler de tout ceci, Xavière? . . . N'est-ce pas assez d'être obligée de répondre quand on t'interroge?

La jeune fille baissa la tête comme si elle se rendait soudain compte de son audace.

— Tu as raison, papa!

Elle retourna à sa place, mais ses mains tremblantes trahissaient sa nervosité.

La voix forte du chef de gare avait réveillé le baron. Celui-ci tâta sa veste pour chercher son monocle.

— Qui est cette Xavière? demanda-t-il en ajustant son verre.

— C'est ma fille! répondit Gabriel, tout à coup conscient de ses devoirs de maître de maison. Je m'excuse de ne pas l'avoir présentée!

— Mes compliments! Elle est charmante!

Vallon montra des signes d'impatience.

— Finissons-en! s'écria-t-il, et résumons-nous! Il est donc prouvé que la jeune femme assassinée le 2 décembre et découverte dans le dernier train-navette de Villebois par Mme Félicie Grenier est bien la petite-nièce qu'attendait le même soir M. de Kerviel ici présent.

— Si c'est vrai, c'est épouvantable! déclara celui-ci.

Le commissaire jeta les yeux sur le dossier ouvert.

— J'ajoute un détail dont j'ai omis volontairement de parler à M. de Kerviel: la victime est marquée d'une tache de café située un peu au-dessus du coude gauche . . .

— Ma soeur Sylvine avait également une tache de ce genre au même endroit! déclare le baron d'une voix morne.

Vallon ferma le dossier avec satisfaction et le glissa dans sa serviette.

— Nous voici donc définitivement fixés sur l'identité de cette jeune fille. C'est Miss Flora Queen, venue de Washington, descendue à l'hôtel de l'Europe à Paris, et atteinte d'une balle en plein coeur dans le train de Villebois, alors qu'elle venait rendre visite à son grand-oncle, le baron de Kerviel . . .

Le châtelain parut effondré.

— Ma pauvre soeur! . . . Comment vais-je lui apprendre? . . .

— Le plus difficile reste à faire! continua le policier en se levant. Trouver le mobile du crime et arrêter le meurtrier! Mais c'est assez pour ce soir, allons nous coucher! Restez à ma disposition, je vous retrouverai le moment venu.

Il se dirigea vers le portemanteau et décrocha son chapeau et son pardessus.

— Tu viens, Moulinier?

CHAPITRE IX

On était au début de l'après-midi.

Le commissaire Vallon releva son col, enfonça son chapeau et en rabattit le bord au-dessus de ses lunettes noires.

Ce n'était pas qu'il fit froid ce matin-là, la saison était douce pour un mois de décembre, mais il ne tenait pas à être reconnu par les habitants de Villebois. Depuis cinq jours qu'il y passait la plus grande partie de son temps, il était certain d'y avoir été repéré et, cette fois-ci, il désirait passer inaperçu.

Il était venu de Paris dans une voiture de la P.J. et l'avait laissée dans un chemin afin d'entrer à pied dans le bourg. Le moment était arrivé pour lui de changer de tactique. Après avoir interrogé les témoins en groupe, il allait maintenant les voir séparément. Ensuite il les réunirait à nouveau pour pousser plus loin son inquisition. Cette méthode lui avait toujours réussi et il lui accordait confiance.

Il tira sa montre de sa poche. 15 heures! Voilà qui était parfait. La navette ne fonctionnait pas de 14 h. à 18 h.; il avait donc tout le temps de faire ses visites. Zurfau restait à la gare toute la journée et mangeait à la cantine, il s'en était assuré. Félicie devait être chez elle en train de préparer son souper, il savait où elle habitait. Avec un peu de chance, il trouverait Xavière à la maison . . . Quant au baron, il était certain de le rencontrer chez lui. Le château s'apercevait de la route, exposant sa façade effritée en haut d'une allée dépourvue d'arbres qui servait sans doute d'avenue.

— Commençons par la dame des lavabos! dit le policier avec un sourire, c'est elle la plus proche.

Villebois n'était pas grand. Seuls les baraquements qui avaient été construits un peu en dehors, lui avaient donné de l'importance. Lorsque les usines s'étaient construites aux portes de Paris, de nombreux ouvriers étaient venus des pays étrangers ou de la province, pour y travailler. La question de leur hébergement s'était alors posée. Des terrains vides s'étendaient sur plusieurs kilomètres autour de Villebois, la construction d'une vingtaine de baraquements fut alors commencée. Aujourd'hui ils logeaient 200 ouvriers qui se rendaient chaque matin à leur travail et en revenaient le soir.

La maison de Félicie était isolée au milieu d'un jardinet d'environ cent mètres carrés, qui devait faire, dès le printemps, office de potager. Quelques choux y trônaient encore pas trop malmenés par le froid. Il frappa à la porte et l'ouvrit sans attendre de réponse. Comme il l'espérait, la femme était là, s'affairant autour de son fourneau.

En apercevant le visiteur, elle le reconnut aussitôt et rougit comme une jeune fille.

— Oh! M'sieur l'commissaisaire! Je n'ai pas été prévenue! Voyez dans quel état je suis! Faites excuse!

Elle avait sur sa blouse un tablier sale noué à la taille et traînait les pieds dans des savates qui laissaient voir, derrière, ses bas troués. Sa tête était enveloppée d'un torchon attaché sous le menton, destiné sans doute à protéger sa chevelure de la poussière. Elle le détacha vivement et mit à découvert une ondulation au petit fer.

— Au moins, que je vous fasse les honneurs de ma frisure, dit-elle . . . Je sors de chez le coiffeur!

Vallon fit un geste:

— Ne vous troublez pas! Je ne resterai pas longtemps!

— Entrez donc ici!

Elle le dirigea vers la pièce voisine, qui devait servir de chambre à coucher.

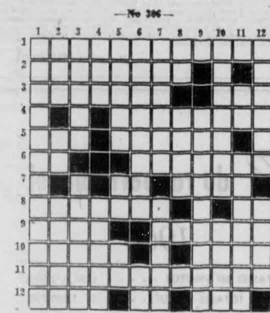
— Le lit n'est pas fait, ajouta-t-elle, mais vous serez mieux qu'à la cuisine. Vous comprenez que, passant les trois quarts de ma journée à la gare, il ne me reste pas beaucoup de temps pour le ménage!

Le commissaire s'assit sur la chaise qu'elle avançait.

— Je désirais vous voir en particulier! dit-il. Vous connaissez Hubert Gillard?

(à suivre)

— No 306 —



HORIZONTALEMENT

1—Qui s'enroule vers la gauche.
2—Emission violente.
3—Espèce de vipère de France. — Lettre des alphabets hébreu et phénicien.
4—Faisons l'image de.
5—Première femme. — Comm. de Belgique.
6—Qui n'est pas vêtu. — Roue de coups.
7—Ensellé. — Saison (plur.)
8—Qualités bonnes ou mauvaises d'une chose. — Avant-midi.
9—Poème de Byron. — Claire.
10—Onze milles plus dix fois plus dix. — Triages.
11—Actes par lesquels on transige.
12—Ville d'Autriche. — Possessif. — Faculté de voir.

VERTICALEMENT

1—Qualité de ce qui arrive tous les sept ans.
2—Espace de temps. — Monticule élevé par les Celtes.
3—Aucune. — Sorte de porcelaine.
4—Tête d'une tige de blé. — Lavages.
5—Arrêt d'un liquide organique. Mesure chinoise. — Charpente du corps.
6—Groupe le plus méridional des oasis du Touat. — Premier en son genre.
7—Astronome danois. — Bandage croisé.
8—Pronom. — Substance azotée.
9—Thème associé à une idée.
10—Nettoie. — Beaucoup.
11—Année. — Femme du tsar.
12—Crème fouettée. — Salle des officiers.

SOLUTION DU PROBLEME No 305

■ **Horizontalement**: 1. Oscillomètre; 2. Raideur — Saul; 3. Tiliacées — Ma; 4. Hé — Espaces; 5. Ota — Ayant; 6. Ptérygote — Si; 7. Eétion — Ere; 8. Uop — Anti; 9. Intitula — Cet; 10. Que — Iena; 11. Us — Eider — Ri; 12. Plaisanter.

■ **Verticalement**: 1. Orthopédique; 2. Saiette — Nus; 3. Cil — Aétite; 4. Idie — Ri — El; 5. Lea — Ayouthia; 6. Luce — Gnou — Di; 7. Ores — Pliés; 8. Epate — Aéra; 9. Essayera; 10. Ta — Ca — Encart; 11. Rumens — Té — Ie; 12. Elasticité.



Simple et savoureux le "menu au jardin" préparé par la Section des consommateurs à l'occasion de la semaine des salades 1961 — Salade d'épinards et de laitue, agrémentée de céleri et de rondelles d'oignon; crème sure et fromage bleu; poulet barbe-à-queue et pommes de terre en robe des champs. Compléter le menu par un dessert tel qu'un pouding ou une tarte aux bleuets.

SUR DIX FEMMES MARIÉES, DEUX SONT EN EMPLOI RÉMUNÉRÉ

La main-d'oeuvre féminine, tel était le thème d'un seminar qui se terminait il y a quelque temps au YWCA et qui a permis un échange de vues entre des représentants du gouvernement, de l'industrie, de l'éducation, du monde des affaires et des travailleurs sociaux. Pour permettre une étude comparative on avait invité des Etats-Unis, le Dr Henry David, président de la Nouvelle Ecole en recherches sociologiques, à New York, et Mlle Byrna Ball, directeur du Conseil national de la main-d'oeuvre aux Etats-Unis, ce dernier établi à l'Université Columbia en 1951 grâce à un don de la Fondation Ford.

Tous deux nous déclaraient au cours d'une entrevue préliminaire aux discussions, "qu'aux Etats-Unis, 23 millions de femmes travaillent, représentant 40 pour cent de la main-d'oeuvre totale, sur ce nombre 60 pour cent sont mariées."

La méthodologie d'enquête qui a permis ces statistiques récentes embrasse toutes les femmes qui occupent à temps partiel ou régulier, un emploi rémunéré, et ce à partir de l'âge de 14 ans. Fait signalé par le Dr David: "90 pour cent des Américaines qui se marient le font à 30 ans. Elles commencent à travailler jeunes et se marient beaucoup plus jeunes qu'avant. En moyenne, à 26 ans, leur famille est au complet avec un maximum de 4 ou 5 enfants. Celles qui quittent le marché du travail pendant leur grossesse, y retournent ordinairement dès que les enfants sont d'âge scolaire, donc vers l'âge de 32 ans. On a calculé toujours statistiquement parlant qu'une femme peut envisager occuper un emploi durant 25 ans de sa vie. Contrairement à l'homme dont le travail ne sera pas interrompu jusqu'à sa retraite, sauf en cas de chômage, le travail de la femme est conditionné par le mariage et les responsabilités familiales.

Même si une femme ne travaille que quelques heures par semaine, elle est comprise dans l'effectif féminin ouvrier, nous fut-il déclaré. "Aux Etats-Unis (comme au Canada), il s'en trouve pour imputer le chômage aux travailleuses qui en majorité sont affectées à des tâches essentiellement féminines: enseignement, soins hospitaliers, secrétariat, service téléphonique, service de magasin, etc. Retirez l'emploi à des millions de femmes et c'est toute l'économie de la nation qui dégringole. Dans le monde des textiles où les hommes sont en prépondérance il n'y aura guère de perturbations. Près de la moitié des travailleuses américaines sont engagées directement ou indirectement dans le domaine de l'éducation."

"Pour ce qui est de la délinquence juvénile, on ne saurait établir d'une façon certaine qu'elle irait en régression si les femmes mariées renonçaient au travail rémunéré", nous déclare le Dr David. Et il est certain que l'industrie cherche à déterminer jusqu'à quel point la période de travail dépend pour la femme du changement de son état civil.

Les équipes de chevauchement permettent à plusieurs de concilier leurs responsabilités familiales et le travail à l'extérieur, où plusieurs sont lancées dans des carrières individuelles qui leur facilitent un tracé de leurs propres activités. Les femmes vivant plus âgées qu'autrefois, il n'est pas rare de les voir à 60 ans retourner au travail. On en tient compte dans les études sociologiques, et quand elles ne sont pas intéressées par une augmentation de revenu, le bénévolat qui se ressent d'une pénurie peut toujours compter sur elles."

Si l'on veut faire des comparaisons avec la situation au Canada, notons qu'ici le travail représente un peu plus que 26 pour cent de la main d'oeuvre totale. En mars dernier, la population féminine au dessus de 14 ans se chiffrait par près de 6 millions dont 1,675,000 occupant un emploi rémunéré.

Sur ce chiffre, 50 pour cent sont célibataires; 27.8 pour cent sont veuves, divorcées ou séparées et 19.7 pour cent vivent avec leur mari contribuant au budget familial. Si l'on tient compte des champs d'action où s'exerce l'activité de la travailleuse c'est le travail de bureau qui compte le plus de recrues. Les trois quarts des femmes de carrière sont ou institutrices ou infirmières. Ces deux professions qui doivent faire face à une pénurie depuis quelques années comptent maintenant un grand nombre de femmes mariées.

Et pour rassurer certains esprits, nos statistiques nous révèlent qu'au Canada, considéré dans toute son étendue, sur 10 femmes mariées, deux seulement travaillent contre rémunération. Cette proportion est plus élevée dans les grands centres où l'emploi est plus abondant. Nous donnons ici une moyenne.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Le soleil, l'eau, le grand air, dessécheront votre cuir chevelu. Toutes les femmes ont remarqué, au retour des vacances, que leurs cheveux sont ternes, cassants et décolorés. Quelques précautions suffiront à conjurer ces inconvénients: graissez dès maintenant votre cuir chevelu avec un peu d'huile végétale tiède — richin ou olive de préférence — raie par raie la veille du shampooing. Terminez par un massage du cuir chevelu, qui se fait à deux mains, doigts écartés, en décollant la peau du crâne. Enveloppez vos cheveux d'une serviette et gardez cette huile jusqu'au lendemain. Lorsque vous resterez longtemps exposée au soleil, prenez toujours soin de nouer un foulard sur votre tête. Vous éviterez ainsi la décoloration provoquée par la lumière intense, et conserverez à votre chevelure sa souplesse. En vacances, choisissez chez votre coiffeur des shampooings à l'huile, et brillantez soigneusement, chaque jour, après un vigoureux brossage. Ce traitement préservera l'éclat de vos cheveux.

✦ ✼ ✦

Une veuve est chez un marchand d'oiseau. Celui-ci lui recommande un certain perroquet:

— Madame, voici l'oiseau le plus intelligent du monde; seulement, il a la fâcheuse habitude de faire le vacarme quand ses repas ne sont pas servis à temps.

— Je l'achète, reprend la veuve. Il me rappelle mon défunt mari.

✦ ✼ ✦

Il ne faut pas jeter les vieilles brosses à dents. Elles sont très utiles pour nettoyer les interstices, les sculptures ou les gravures des meubles et les argenteries anciennes.

Un morceau de pain frais ou de pomme mis dans la cassonade l'empêchera de durcir.

✦ ✼ ✦

On connait le prix d'une fortune quand on l'a gagnée et celui d'un ami quand on l'a perdu.

✦ ✼ ✦

Piquer le bout d'un citron, avec une fourchette, est suffisant pour extraire quelques gouttes du jus. Ainsi, vous pourrez encore utiliser le citron.

✦ ✼ ✦

Un pauvre diable pénètre dans la boutique d'un coiffeur.

— Pardon, M'sieur, c'est combien pour se faire couper les cheveux?

— Un dollar.

— Ah! (Il fouille dans sa poche, dépose quelques cents sur une tablette et s'écrie): C'est tout ce que j'ai, coupez-m'en pour 15 cents.

✦ ✼ ✦

On ne doit pas, sous aucun prétexte, écrire un surnom dans une adresse. Si on ne se souvient pas du prénom de la personne à laquelle on écrit, il vaut mieux ne rien mettre du tout que de mettre un surnom.

✦ ✼ ✦

Il est à conseiller de séparer le linge par ordre de couleur et de longueur avant de le mettre sur la corde à sécher. Cet arrangement demande peu d'effort et le coup d'oeil est agréable.

✦ ✼ ✦

Saviez-vous que le premier pavé en béton en Amérique du Nord fut posé à Bellefontaine, en Ohio, en 1891?

✦ ✼ ✦

— Que signifie la formule SO4 H2?

— Une minute, monsieur le professeur je l'ai sur le bout de de la langue.

— Crachez vite, malheureux! C'est de l'acide sulfurique.

SI VOUS PARTEZ EN VACANCES

Si vous partez en vacances avec votre famille et que vous avez loué quelques pièces chez des particuliers, voici des conseils à méditer avant de vous mettre en route:

Ne traitez pas vos hôtes comme des hôteliers et surtout ne les considérez pas comme des personnes à votre service.

Ne soyez jamais familier, et sauf si on vous y invite formellement, ne pénétrez pas chez eux sans y être conviés.

Surveillez vos enfants; empêchez-les de toucher à tout, de poser des questions délicates, et surtout veillez à ce qu'ils ne fassent pas trop de bruit.

Respectez le sommeil de vos hôtes, surtout s'ils travaillent dans la journée. N'excitez pas leur envie et leur jalousie.

A la plage, à la campagne, à la montagne, adaptez-vous au milieu dans lequel vous avez choisi de vivre ces quelques semaines. Pas de toilettes excessives, de pantalons par trop collants, de décolletés extravagants, ce serait déplacé et ridicule.

Dimanche de la Famille canadienne

Son Excellence Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, présidera au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, le 16 juillet, la journée de pèlerinage spécialement consacrée à la Famille canadienne. Les "familles nombreuses" y seront particulièrement à l'honneur, mais toutes les familles même jeunes sont conviées à ce grand ralliement-pèlerinage où l'on célèbrera les vertus familiales de notre peuple. Dans la matinée, plusieurs messes seront célébrées en plein air, dont celle de Son Exc. le Délégué Apostolique. Le distingué prélat prendra la parole aussi à la cérémonie de la consécration des familles à la Vierge, à 2 h. 30 de l'après-midi.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Les parents ont un devoir à remplir pendant les vacances

par le Dr Adrien Plouffe

Pendant les vacances les parents ont une tâche à accomplir, s'ils savent que leurs enfants ont besoin d'un traitement médical. Ce devoir, c'est de conduire leur petit garçon ou leur petite fille chez le médecin, le dentiste ou le spécialiste.

Les grosses amygdales ou les amygdales malades doivent être enlevées, si le médecin en juge ainsi. Souvent ces amygdales plus ou moins saines sont accompagnées de végétations adénoïdes. Tout cela nuit à la respiration. Or, un enfant doit respirer comme il faut. S'il a eu pendant l'année des amygdalites fréquentes et s'il dort la bouche ouverte, il convient de demander l'avis du praticien. C'est, en l'occurence, le meilleur conseiller.

Il y a des élèves qui n'entendent pas très bien. Encore ici un examen médical s'avérera très utile.

Certains écoliers sont affectés d'un défaut de réfraction, ils ne voient pas bien et la moindre étude les fatigue et leur cause des maux de tête. Ces garçonnets et ces fillettes ont, d'ordinaire, besoin de lunettes. C'est le spécialiste qui, après un examen de la vue, prescrira ces lunettes. Que les parents n'hésitent pas et qu'ils voient à la correction de ces défauts de réfraction qui nuisent au succès dans les études. Certes, tous les enfants n'ont pas besoin de lunettes, mais les myopes et ceux et celles qui ont un autre défaut de réfraction comme l'astigmatisme, par exemple, doivent porter des lunettes et cela les aidera, à la réouverture des classes, **à mieux étudier et à faire leurs devoirs sans fatigue.**

On rencontre d'autres élèves qui font de la dénutrition et qui ne se développent pas normalement. Ils ont mauvaise mine et si on les écoutait ils ne mangeraient rien ou presque. Pourquoi ne pas les conduire chez le médecin qui examinera l'enfant. Un bon tonique approprié à ce cas et un régime alimentaire mieux équilibré pourront contribuer à redresser la situation. Et en quelques semaines ce petit garçon ou cette petite fille **auront repris le chemin de la bonne santé.**

En conséquence que tous les parents s'assurent que leurs enfants se portent à merveille; s'il n'en est pas ainsi, qu'ils n'hésitent pas à demander l'avis du médecin.

Et puis, qu'on ne néglige pas les dents. Un brossage quotidien (au moins!) est nécessaire, mais un enfant peut se brosser les dents trois fois par jour et avoir des dents cariées! Qu'on ne l'oublie pas, une bouche garnie de dents saines, c'est une richesse. Aussi, dès la moindre pointe de carie, que les mamans aient recours au dentiste. Une obturation pratiquée à temps sauvera la dent de leur enfant. Assurez-vous bien que le vôtre, madame, n'a pas de dents cariées. **C'est une précaution qui vaut son pesant d'or.**

Les pères et mères de famille rendront un grand service à leurs enfants, si, au cours des vacances, ils font en sorte que tous leurs petits garçons et toutes leurs petites filles arrivent à l'école en parfaite santé, au mois de septembre.

Vos souliers pointus

MONTREAL — Les souliers d'automne et d'hiver auront des bouts de formes diverses, abandonnant quelque peu la pointe effilée qu'ils avaient adoptée depuis quelques années.

Celle-ci ne disparaitra pas complètement, mais tout indique que les formes carrées, arrondies ou ovales reviendront à la page.

Les bouts pointus seront réservés aux grandes occasions. Pour le jour, on préférera nécessairement le confort des bouts arrondis ou carrés.

Evidemment, l'escarpin très sobre restera un accessoire important de toute garde-robe bien pensée, mais il sera agrémenté d'une façon plus originale qu'à l'accoutumée.

Les talons des souliers du soir seront, si faire se peut, encore plus minces, mais du moins plus solides et, heureusement, pour le jour, on les élargira quelque peu, éliminant les "aiguilles" pour la marche et les emplettes. Les talons carrés accompagneront les bouts de même forme.

Parmi les couleurs préconisées on note les tons d'or, de bronze, de brun très foncé et les verts bleuâtres, le violet, le magenta, les tons vinés et, bien sûr, le noir.

Courrier de Louise

Q. — Comme tant d'autres, je viens profiter de votre savoir-faire et de vos bons conseils. Nous préparons un banquet paroissial. Comme nous aurons d'importantes personnalités nous voulons bien faire les choses. Voici un problème: On voit le tranchant du couteau vers la grande assiette ordinairement, mais on le place quelquefois le tranchant éloigné de l'assiette. Cette dernière position est-elle la plus récente d'après les règles de l'étiquette? Nous servirons du vin, du jus de tomate et une entrée aux fruits. Serait-ce convenable? Devrions-nous placer des verres à eau et des carafes d'eau glacée sur la table? Y aurait-il trop de verres devant chaque convive? La carte de menu sera placée devant chaque assiette, un peu vers la droite? Il faudra servir à droite et desservir à gauche? Nous placerons la serviette de papier pliée debout vers la droite de l'assiette?

Un prélat domestique assistera à la fête et sera sans doute à l'honneur. Doit-on faire asseoir notre curé à sa gauche suivi du maître de cérémonies, ou à la droite de monseigneur? C'est une fête strictement paroissiale et il n'y a pas de héro de la fête. Pour vous aider à nous guider, je vous direz que c'est à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation. Nous tenons à honorer quelques pionniers ainsi que d'autres prêtres et un député. Où et comment devons-nous placer ces derniers? Veuillez me répondre avant le 15 juillet si possible. — A LA PAGE.

R. — Puisque vous avez un bon nombre de questions, allons droit au but: On place toujours le tranchant d'un couteau du côté de l'assiette. Je ne crois pas que les règles aient été changées . . . ignorées peut-être. On sert à gauche et on dessert à droite. Voyez à ce que cela soit observé surtout à la table d'honneur. On tolère parfois le service à droite pour en assurer la rapidité dans les très grands banquets où les convives sont nombreux et les serveuses plutôt rares. Il me semble, en effet, qu'il y aura un grand nombre de verres sur la table. Ne pourriez-vous pas supprimer le jus de tomates? Il serait préférable de faire verser l'eau dans les verres à la dernière minute plutôt que de risquer d'en manquer ou d'avoir des accidents. Les serviettes devraient être pliées et mises à gauche de chaque assiette ou des fourchettes.

A la table d'honneur, le prélat domestique occupera la place du centre avec le curé à sa droite et le maître de cérémonies à sa gauche. Si les pionniers ne sont pas trop nombreux et que votre table est assez grande, ils devraient y figurer. C'est un peu leur jour aussi. Ils seraient assis par ordre de séniorité de chaque côté des personnages mentionnés plus haut. Les autres prêtres et le député suivraient dans le même ordre, sauf, si parmi les prêtres, il y avait un ancien curé ou vicaire, alors, il serait assis à la gauche de monseigneur, suivi du maître de cérémonies. J'espère que ma réponse vous aidera et qu'elle arrivera assez tôt.

• • •

Q. — Ma soeur et moi devons être demoiselles d'honneur à un mariage en septembre. Pourriez-vous nous donner quelques conseils au sujet des toilettes que nous devrons porter? Que doivent porter les messieurs? Merci.

DEUX SOEURS.

R. — Il vous faudra d'abord consulter la mariée qui vous dira son goût. En septembre on porte généralement des teintes d'automne, vert, bronze, moka, fauve, etc., et des tissus plus épais, tissu damassés ou brochés, poult-de-soie, etc.

Pour un mariage très élégant, les messieurs portent la jaquette et le pantalon rayé avec cravate large ou encore le même pantalon avec costume Windsor, veston noir ou gris anthracite court et droit. De plus en plus, cependant, comme ces deux costumes ne se portent que très rarement, on accepte le costume bleu marine très foncé ou anthracite (charcoal). Il est certainement préférable que les messieurs choisissent ces derniers faits sur mesure, car s'ils louent les autres, ils risquent que l'ajustement ne soit pas à point et de se sentir mal à l'aise.

• • •

Q. — Maintenant que nous ne portons à peu près plus de chapeau, auriez-vous l'obligeance de me dire si nous devons porter des gants pour sortir en ville. Il me semble que cela fait plus habillé.

JEANNETTE.

R. — Il est toujours plus élégant, même avec une robe d'été légère de porter des gants pour les sorties en ville. Il a aussi le fait hygiénique à considérer. Les mains restent propres et si ces dames veulent s'arrêter prendre le thé elles sont prêtes.

• • •

Q. — J'irai sous peu visiter des amis à leur maison d'été. J'avais l'intention d'apporter quelques fruits et des friandises pour les enfants. Croyez-vous que ce serait déplacé d'agir ainsi? Merci des conseils dont j'ai déjà profité et de ceux que vous me donnerez. — LOULOU.

R. — Mais non, ce ne sera pas du tout déplacé mais très aimable au contraire. Généralement on apporte quelque chose quand on visite ses amis à la campagne ou ailleurs. Je vous remercie de vos bonnes remarques et vous souhaite une bonne promenade.

LOUISE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 14

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin 195, avenue Provencher St-Boniface.** Par la poste $1.00 franco 132-T.F

AUX HOMMES QUI DESIRENT devenir leur propre patron et réaliser beaucoup d'argent. Servez clientèle établie dans votre entourage. Nécessités domestiques, produits pour la ferme. Généreuse commission. **Familex, Dépt. T.G. 6, 1600, Delorimier, Montréal.**

TAPIS, DIVANS, FAUTEUILS nettoyés à neuf. Aussi capitonnage et réparation de "chesterfields" et fauteuils. Plus bas prix de la ville. Clients du dehors bienvenus. **Pour estimation gratuite, appeler American Carpet & Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353.** 13-56-T.F.

ON DEMANDE — Serveuse, dans petit restaurant à St-Boniface. Travail de nuit: 5 h. p.m. à 1 h. a.m. **Signaler: CEdar 3-1887.** 14-60-14C.

PLAGE ALBERT — Camp à louer du 8 au 22 juillet. **Téléphone: WHitehall 3-4642.** 14-76-14C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Chambre meublée pour personne qui travaille. **Aussi pour reprisage invisible à St-Boniface. Signaler: CEdar 3-5268.** 14-75-16C.

A LOUER — Norwood, près école. Maison: 8 pièces. Possession: 1er août. **Signaler: CEdar 3-1222.** 14-79-16C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1768.** 11-1000-15C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée pour homme propre et tranquille. Libre: 1er août. **$20. Signaler: CEdar 3-6124.** 14-70-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis: 2 pièces. Nouvellement décoré. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: CEdar 3-4228, après 5 h.** 14-71-15C.

A LOUER — Précieux-Sang. Logis: 2 pièces. Complètement meublé. Libre. $40 par mois. **Signaler: CEdar 3-1069, ou s'adresser à 171, rue Kitson.** 14-73-14C.

A LOUER — Norwood, 235, rue Eugénie. Logis: 2 pièces. 1er étage. "Rangette". Entrée privée. Libre: 1er août. **Signaler: CEdar 3-2230, après 6 h.** 14-74-14C.

A LOUER — St-Boniface, rue Provencher. Logis: 3 pièces. Entièrement meublé. Entrée privée. Près autobus. Possession immédiate. **Signaler: CHapel 7-1418.** 13-51-15C.

A LOUER — Norwood, 290, rue Eugénie. Logis: 3 pièces non meublées. **Signaler: CHapel 7-8481.** 14-62-14C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Chambre meublée pour homme. **Signaler: CEdar 3-3567 ou CEdar 3-6104.** 14-69-15C.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
"Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires

253, avenue Notre-Dame. Winnipeg

Téléphone: WHitehall 3-2934

Signalez CHapel 7-4288

Transit Service Station

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tetrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

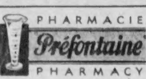
Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,

adressez-vous à

Reliance Typewriter Co.

ROGER-A. SABOURIN, gérant

Téléphone
Bureau WHitehall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY

Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

109 rue Donald Winnipeg Man

Succursales: Regina, Saskatoon Calgary Edmonton Toronto

A LOUER — St-Boniface. 2 chambres à coucher meublées. Une simple et une double. Pour jeunes filles. **Signaler: CEdar 3-2381.** 13-53-14C.

A LOUER — St-Boniface, 180, avenue Provencher. Place d'affaires dans immeuble moderne. Central. **Signaler: GRover 5-4798 ou SPruce 2-5416.** 11-6-T.F

A LOUER — St-Boniface, 315, avenue Cathédrale. Logis moderne: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. 2e étage. Libre 1er août. **Signaler: CEdar 3-5754.** 9-909-T.F

A LOUER — St-Boniface centre. Logis 3 pièces. Pour 2 demoiselles qui partageraient chambre à coucher. **S'adresser à 135½, rue Marion, ou signaler: CHapel 7-3838.** 12-14-14C.

A LOUER

St-Boniface, rue Ritchot. Logis: 3 pièces. $65. Possession: 1er juillet.

St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. $65. Possession: 1er juillet.

Signaler: CHapel 7-8178 ou WHitehall 3-2134 13-54-14C.

A VENDRE — 3 milles passé Great Falls, Man. Route no 11. Cabines, restaurant-appartement complètement modernes. Bon commerce. Propriétaires désirent se retirer. **Venez ou écrivez à "La Maison Verte", Mud Falls, H. & G. Tapiau, Great Falls, P.O., téléphone: 578.** 13-44-25C.

A VENDRE — Bicyclette pour homme. 3 vitesses. Lampe neuve. **Signaler: CEdar 3-6104 ou CEdar 3-3567.** 14-68-13C.

A VENDRE — Réservoir de mille gallons. En bon état. **S'adresser à M. Léon Goovearts, Ile-de-Chênes, Man.** 13-47-15C.

A VENDRE — St-Laurent. Chalet: 4 pièces. Electricité, etc. Pour informations, **signaler: CEdar 3-5727 ou CHapel 7-3004. Inspections en fin de semaine.** 8-902-T.F

A VENDRE — Powerview. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage automatique: huile. Grand lot. Prix: $2,200. Comptant: $200. Balance: $50 par mois. **Signaler: CHapel 7-7139.** 14-82-17C.

A VENDRE — Lorette, 10 lots, ½ mille du village sur nouvelle grande route. **Appeler: Lorette 414.** 13-37-14C.

A VENDRE — St-Boniface, 514, rue St-Jean-Baptiste. Fournaise à l'huile complète avec thermostat et réservoir. **Signaler: CHapel 7-1950.** 14-85-14C.

A VENDRE — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 7 pièces. Demi-cave avec bonne fournaise au charbon. **Signaler: CHapel 7-7479.** 12-29-16C.

PLAGE ALBERT — Lots à vendre. Nouveau développement. Près d'une des plus belles plages du lac Winnipeg. Pour plus de renseignements, écrire ou s'adresser en tout temps à **Bert Trainor, Victoria Beach, Man.** 4-765-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre. Près école. Maison: 7 pièces. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $6,000. **Signaler: WHitehall 3-5036.** 14-61-T.F.

A VENDRE — Norwood. Maison: 10 pièces. **Pour tous renseignements, signaler: CHapel 7-7453.** 14-67-16C.

A VENDRE

North End, avenue Magnus. Maison âgée: 6 pièces. Lot: 33'. $7,000.

North End, avenue Magnus. "Shanty": 3 pièces. Lot: 33'. $5,000.

S'adresser à 815, avenue Redwood.
Téléphone: JUstice 2-4388. 14-59-14C.

A VENDRE — Transcona est. Bungalow moderne: 2 ans. 5½ pièces. 3 grandes chambres à coucher. Près écoles Assomption et Blessed Sacrement. $1,500 comptant. **Signaler: CAstle 2-0496.** 1-681-T.F

A VENDRE — Lorette. Centre du village, près écoles élémentaire et secondaire Maison: 6 pièces avec salle de bain complète, plus logis: 3 pièces attenant. Grand lot. **S'adresser après 6 h. p.m. à F.-E. Desmarais, 1509, avenue Lincoln, Winnipeg 3. Téléphone: SUnset 3-6497.** 3-758-T.F.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus **S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 26-422-T.F

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau. CEdar 3-5016.

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

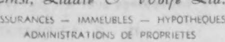
GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-5023
Rés.: GLobe 2-3618

On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.

MID-WEST RENDERING LTD.

Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9293
St-Boniface, Manitoba



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

A VENDRE
Commerce avec bonne clientèle de 600 établi depuis 1957. Le tout pour $5,000 comptant.
RELIABLE SEPTIC TANK CLEANERS,
414, rue De la Morénie, St-Boniface 13-42-14P.

A VENDRE

St-Vital — Nouvelle maison: 1½ étage. 6 grandes pièces, 4 chambres à coucher. Nouveau chauffage: huile, air forcé. ½ rue d'école française. Très belle rue. Près Norwood. Propriété doit être vendue immédiatement pour régler succession. $13,000. **Al Fonseca, ALpine 3-4317, Edouard Smith, GLobe 3-4183.**

Avenue Clermont — Grande maison de famille: stuc. Très attrayante. Lot boisé. Garage double. Trois plomberies. Prix et termes raisonnables. **Al Fonseca, ALpine 3-4317, Edouard Smith, GLobe 3-4183.**

D. B. Coulter, GRover 5-5676
COULTER AGENCIES LTD.
WHitehall 3-0401 14-83-15C.

METRO AGENCIES LTD.
274, rue Marion, Norwood

A VENDRE

St-Vital — Rue Imperial. Bungalow: 7 pièces. Stuc. Age: 12 ans. 4 chambres à coucher. Planchers: tuiles. Chauffage: air forcé, gaz. Fournaise et cuisinière neuves. Garage. Grand lot. Prix d'aubaine: $12,500. Comptant requis: $3,500 ou moins.

St-Boniface — Semi-duplex: 3 et 3. Stuc. Belle location. Revenu mensuel: $60. Planchers: tuile. Chauffage automatique: huile. Propriétaire part pour Montréal. Offre raisonnable sera acceptée.

St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Près hôpital. Chauffage: huile. Offre raisonnable sera acceptée.

Téléphones:
CHapel 7-2351 CEdar 3-5050 14-84-14C.

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow ultra-moderne de style "Ranch". 5 pièces, 2 chambres à coucher. 2 plomberies. Grande cuisine. Chauffage: gaz. Propriétaire transféré. Possession immédiate. Comptant requis: $5,000.

St-Boniface — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 11 ans. Chauffage: huile. Grand lot. Belle localité. Comptant requis: $3,500.

St-Boniface — Centre. Semi-triplex fini en stuc. 10 ans. Chauffage: eau chaude. Revenu mensuel: $160, plus 4 chambres pour propriétaire. Garage double. Comptant requis: $6,500.

Transcona — Bungalow style ranch: 10 pièces. 3 chambres à coucher. Age: 2 ans. Près église et école catholiques. Chauffage: gaz. Cour entièrement clôturée. Lot: 50'. Taxe: $262. Prix de sacrifice. Propriétaire transféré. Possession immédiate. Comptant requis: $1,000 ou plus. Balance à termes faciles.

S'adresser à A.-C. Desaulniers,
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964 14-63-14C.

A VENDRE
Spécial — Près hôpital

Maison 9 pièces. Très bon état. Revenu: $130, plus 4 pièces pour propriétaire. Garage isolé pourrait être utilisé comme atelier. Chauffage: huile. Le tout $15,500 seulement avec aussi peu que $1,500 comptant.

Rue Berry — Duplex: 4 et 3. Complètement séparés. Haut loué à $60. Grand soubassement. Fournaise et eau chaude: gaz. Double garage. Tout neuf. Prix: $12,000. Comptant requis: $2,000. Balance assumée par propriétaire à 7½% avec paiement mensuel de $80.

Si vous avez une maison à vendre à Norwood ou St-Vital, veuillez appeler MM. Lavigne ou Grenier. Nous avons plusieurs clients prêts à acheter.

Appelez R.-G. Lavigne
Téléphone: ALpine 3-0546
ou
M. Jos. Grenier
CHapel 7-9184 14-81-14C.

A VENDRE

St-Boniface — Près basilique. Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. $8,750. $1,000 comptant. **Daudet: GLobe 3-5691.**

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Possession immédiate $8,250. $2,000 comptant.

St-Boniface — Près hôpital. Duplex: 4 et 4. 10 ans. Possession immédiate. $21,000. Termes faciles. **Trudeau: ALpine 3-0425.**

St-Boniface — Bungalow très moderne, 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage. $12,850. Comptant: $2,900. Balance comme loyer **Trudeau: ALpine 3-0425.**

St-Boniface — Bungalow: 4 ans, 2 chambres à coucher. Grand lot $13,900. Comptant: $2,500. Balance: hypothèque à 5% d'intérêt **Trudeau: ALpine 3-0425.**

Lorette, Man. — 170 acres avec maison moderne. Etable pour 40 têtes d'animaux. Prix pour vente rapide: $21,000. Propriétaire échangerait pour maison de ville

Norwood — Près église Holy Cross Bungalow ultra moderne: 1½ étage, 4 chambres à coucher Garage Comptant requis: $2,900. Balance comme loyer. **Daudet: GLobe 3-5691.**

Norwood — Bungalow, style "ranch". 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. $18,500 Comptant: $6,500.

St-Boniface — Immeuble-appartements: 5 logis. Rapportera 10% sur placement. $40,500. Comptant: $15,000.

Près basilique — Triplex complètement séparé. Revenu annuel: $2,580. Chauffage: eau chaude, huile. Taxe basse. Rapportera plus de 10% sur placement. **Daudet: GLobe 3-5691.**

Près de Winnipeg — Troupeau de 34 bêtes à cornes. Contrat de lait de 24,000 livres par mois. Aubaine.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Téléphone: ALpine 3-0425
ou
M. Noël Daudet
Téléphone: GLobe 3-5691 14-66-14C.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, **appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363.** Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F

POUR VENTE de maisons à St-Boniface Norwood ou St-Vital ou pour achat avec $500 comptant ou plus, **appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745, ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964.** 42-508-T.F

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne assurances feu automobile s'adresser à **A. SYLVESTRE, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5030.** 51-469-T.F.

ON DEMANDE
Pour l'école consolidée Dandurand au village de Haywood, 3 instituteurs ou institutrices. Salaire à être négocié. S'adresser à M. Jean Dheilly, secrétaire, Haywood, Man. 12-11-T.F.

ON DEMANDE
Deux instituteurs ou institutrices qualifiés pour l'école séparée d'Edam. District no 9, Edam, Sask. 2 classes. S'adresser à M. Jean Blequière, secrétaire, Edam, Sask. 14-58-15P.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue pour école Pinkerton, no 1074, de Treherne. 15 élèves. Grades 1 à 8. Salaire d'après l'échelle établie. S'adresser à Louis Lecoq, secrétaire-trésorier, Treherne, Man. 12-21-20P.

ON DEMANDE
Pour l'école séparée Mathieu, Laflèche, Sask., des instituteurs catholiques bilingues pour 2 classes. Grades 6 et 7 et grade 8. Salaire d'après qualifications et expérience selon échelle établie dans l'Unité. S'adresser à M. Raymond Kirkpatrick, sec.-trés., Mathieu Separate School District, Laflèche, Sask. 13-38-15C.

ON DEMANDE
2 institutrices pour les deux écoles de Craig Siding et Ste-Rita. Grades 1 à 8 dans chaque école. Une quinzaine d'élèves par école. Pour d'autres renseignements, s'adresser à Mme Hélène Toupin, sec.-trés., Ecole Craig Siding, no 2031, Rita, Man. 14-72-17C.

ON DEMANDE
Pour l'école St-Jean-Baptiste de La Salle, au village de Delmas, 2 institutrices pour les classes 5 et 6, et 7 et 8. Ecole moderne, près du pavé. Salaire de $2,800 et plus selon qualifications. S'adresser à M. Bernard Blais, secrétaire, Delmas, Sask. 14-78-14P.

ON DEMANDE
Pour le district scolaire catholique Mathieu, no 7, Laflèche, Sask., des instituteurs ou institutrices pour les grades suivants: 2, 3, 6, 7, 8. Instituteurs pour grades 7 et 8 de préférence. Habilité d'enseigner le français et le catéchisme désirable. Salaire: $2,800 à $7,500. Doivent entrer en fonction en septembre 1961. Situé dans bon village. Service d'autobus quotidien. 4 milles d'une plage, d'endroit idéal pour la pêche. Bonnes pensions à proximité. S'adresser à R. C. Kirkpatrick (téléphone 89), sec.-trés., Laflèche, Sask., en donnant qualifications et références. 11-8-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC NO 20
requiert instituteurs (institutrices) bilingues qualifiés pour écoles secondaires.
Institut Collégial d'Elie, deux instituteurs (institutrices)
Institut Collégial de St-Laurent, un instituteur pour le grade XII
Salaire d'après l'échelle des salaires

Adressez vos demandes, accompagnées de références et mentionnant qualifications et expérience, à **Oris-J. Aquin, sec.-trés., boite 88, Elie, Man.,** ou **téléphonez: Central d'Elie No 2.**

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne: 2 logis, 4 pièces. 4 ans. $21,000. Comptant requis: $6,000.

St-Boniface — Maison de famille. Moderne. 6 pièces, plus 2 pièces au soubassement. 11 ans. $15,900 pour vente immédiate.

St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,600.

St-Boniface — Maison de revenu: moderne Près basilique. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $149 plus 5 pièces pour propriétaire. Prix: $19,900.

Lorette — Duplex moderne: 8 pièces $10,500. à termes.

Ste-Anne, Man. — Maison: 16' x 20' Prix: $600

Garage avec équipement. Dans bon village canadien-français. Environ 90 milles de Winnipeg. Doit être vendu pour cause de santé.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134 14-64-14C.

Jeune avocat, organisateur en chef du parti libéral

OTTAWA — Un jeune avocat avantageusement connu du Manitoba a été désigné organisateur en chef du parti libéral national pour la province en vue de la prochaine élection fédérale.

Le président de la Fédération libérale nationale du Canada, l'honorable John J. Connolly, d'Ottawa, a désigné aujourd'hui à ce poste **M. Joseph F. O'Sullivan.**

Agé de 34 ans, M. O'Sullivan devra d'abord s'adjoindre des collaborateurs et voir à la formation des sous-comités nécessaires à la conduite d'une campagne électorale fédérale dans la province.

Malgré son jeune âge, M. O'Sullivan, qui est originaire de Brandon, est actif au sein du parti libéral depuis déjà longtemps. Il fut président de l'Association libérale du Manitoba durant un terme, organisateur de la dernière campagne provinciale et co-président, lors du Rassemblement libéral national de janvier dernier, à Ottawa, du Comité d'organisation politique.

Gradué de l'Université du Manitoba et de l'Université de Toronto, il est membre du Conseil d'Administration de l'Association canadienne pour l'hygiène mentale et fut durant trois ans négociateur attitré du Syndicat des employés d'hôpitaux de St-Boniface.

Décès

MME ANATOLIE BONIN

Mme Anatolie Bonin, de 133, rue Langside, est décédée au Sanatorium de St-Boniface, à l'âge de 89 ans, après une longue maladie.

Le service funèbre de Mme Bonin fut célébré le lundi 3 juillet en la cathédrale Ste-Marie et l'inhumation se fit au cimetière Chapel Lawn Memorial.

Des membres du Tiers-Ordre franciscain, dont Mme Bonin faisait partie, lui firent escorte.

* * *

MME J. ESCARAVAGE

Le dimanche 2 juillet est décédée à l'hôpital Miséricorde, Mme Jeanne Escaravage, de 214, rue Berry, St. James.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Julien; deux filles, Mmes W. F. Roberts (Marie) et L. Lewandoski (Yvonne); deux fils, André et Pierre; un frère, Marcel Goubeaux, et huit petits-enfants.

La messe de Requiem fut célébrée le jeudi 6 juillet en l'église Ste-Anne de St. James. L'inhumation se fit au cimetière Chapel Lawn Memorial Gardens, section de l'Assomption.

* * *

M. DANIEL DAIGNAULT

M. Daniel Daignault, de 415, avenue William, est décédé à l'hôpital Général de Winnipeg le vendredi 30 juin, à l'âge de 73 ans.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur le mardi 4 juillet et l'enterrement se fit au cimetière Chapel Lawn Memorial Gardens, section de l'Assomption.

Monsieur . . . Aimez-vous la mécanique?
Madame, cherchez-vous une machine à laver pas chère?
VOYEZ
Fontaine & Compagnie
Nous en avons tout un choix et pour certaines machines ne demandons pas plus que le prix du moteur.
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher
Téléphone: CHapel 7-1425

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Dames de Ste-Anne

Le dimanche 16 juillet, après la messe de 9 h., il y aura réception de Dames de Ste-Anne et rencontre des nouveaux membres au sous-sol de l'église.

Le pèlerinage annuel à Ste-Anne-des-Chênes, organisé par les Dames de Ste-Anne, aura lieu le mercredi 19 juillet. Le départ se fera à 9 h. à l'église du Sacré-Coeur. Pour les billets, veuillez vous adresser à Mme Norbert Pelland, SP 4-2393, ou à Mme Jos. Carignan SP 4-8549.

Camp Dominique Savio

Le lundi 3 juillet, une trentaine de jeunes de 11 à 13 ans, dont 18 de la paroisse, partaient du Sacré-Coeur en autobus pour se rendre au Camp Dominique Savio, à Lebret, Sask. Le R. P. Noël Lazure, O.M.I., accompagnait les enfants. Le Père Lazure, assisté d'une équipe de Frères Oblats étudiants à la prêtrise, dirigera le camp cette année.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — Rue Taché. Près Précieux-Sang. Maison de famille: 4 chambres à coucher. Grande cuisine moderne. Chauffage: huile. Garage. Lot: 50'. Nouvellement décorée. Comptant requis: $4,000.

Transcona — Près église Assomption. Bungalow: 4 pièces, solarium chauffé. Très propre. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $1,000.

Norwood — Lyndale Drive, près chemin Ste-Marie. $10,500. Maison: 5½ pièces. Stuc. Nouvellement décorée. Cave à grandeur. Garage. Comptant requis: $2,000.

St-Vital — Près église St-Emile. Bungalow: 4 pièces. Très propre. Lot: 50' x 232'. Possession immédiate. Comptant requis: $1,000. Balance à termes.

Village canadien-français — Restaurant, salon de barbier, salle de billard. Grand lot et bon logis. $10,000 à termes.

Ferme pour pâturage — 316 acres. Toute clôturée. Maison: 5 pièces. Taxes: $85 seulement. $5,500.

St-Adolphe — Terre: 240 acres. Toute en culture avec machines aratoires. Bonne maison: 6 pièces. Etable: 28' x 40'. Graineries, etc. Echangerait pour maison de ville. **Pour renseignements, appeler M. Jos. Carrière.**

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
Jos. Carrière, 133, rue Taché
GLobe 2-1422 14-65-14C.

Aubaines de la semaine de Jean Colliou

Rue Bertrand — 5 pièces, 3 chambres à coucher. Près hôpital. Maison très propre. Grand salon. Beau parterre. Prix: $7,500, paiement initial minimum $800.

St-Boniface — 7 pièces. Propre. Soubassement complet. Excellent marché à $11,700. Paiement initial minimum: $2,000.

St-Boniface — Nouveau quadriplex. Site idéal, près école et église. Bon marché: $36,500, paiement initial raisonnable.

Rue Aulneau — Bungalow: 5 pièces. Très propre, beau parterre. Chauffage huile. Bien entretenu. Doit être vu.

St-Boniface — 7 pièces. Stuc. Fenêtres: aluminium. Nouvellement décoré. Clôture. Autres avantages. Excellente valeur à $11,800.

Salon de barbier — Logement et revenu. St-Boniface centre. Salon de beauté licencié. Excellent marché à cause de son excellente location.

Blvd Dollard — Bungalow: 6 pièces. Chauffage: huile. Clôture. Garage. Cette propriété est une aubaine à $7,350. Paiement initial minimum: $800.

POUR ACHATS OU VENTES
Appeler Jean Colliou
Bureau de St-Boniface, CE 3-5290
R. W. Wilson Realty Limited
851, avenue Manhattan
LEnnox 3-7463 14-80-14C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



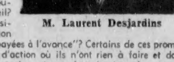
Songez-vous à une maison neuve?

La Société d'Habitations Ltée se fera un plaisir de vous en construire une selon vos désirs et vos goûts.
VENEZ VOIR NOS PLANS ET DEVIS.
Pour tous renseignements, adressez-vous à
PAUL GAGNON Tél.: CE 3-6217
MARION REALTY LTD.
66, rue Marion
Nous pouvons prendre votre maison en échange.
Termes faciles et convenant à toutes les bourses.

Un conseil d'ami

Chers amis,

La semaine dernière, nous vous avons suggéré de ne pas oublier la question des lots de cimetière quand vous concluez une entente au sujet d'un service funéraire. Car il est évident que chaque individu doit payer toutes les dépenses occasionnées au moment d'un décès, et donc qu'il lui faut tout prendre en considération.



M. Laurent Desjardins

Est-il raisonnable de crier sur tous les toits que payer un entrepreneur de pompes funèbres de $350 à $400, c'est trop cher, quand celui-ci s'occupe de tous les détails et tient en marche un établissement muni de tout le nécessaire, quand on dépense $100 et plus pour une tombe, $200 et plus pour une plaque commémorative en bronze et une doublure en béton pour cercueil? Ne voyez-vous pas ce que signifie vraiment cette question de "funérailles préparées et payées à l'avance"? Certains de ces promoteurs envahissent un champ d'action où ils n'ont rien à faire et dont ils ne connaissent absolument rien, si ce n'est de tirer de vous de l'argent.

Nous avons dit la semaine dernière que nous pouvions vous fournir un service funéraire complet pour $200 ou moins. Ce serait là, bien entendu, un service minimum avec tombe peu coûteuse.

Quoique nous n'avons jamais été accusés d'employer des méthodes à haute pression et que nous ne croyons pas que les gens doivent demander des funérailles à prix plus extravagants que ceux qu'ils peuvent payer — nous croyons que la plupart des gens veulent un service raisonnable. Certaines personnes n'ont même pas le choix, ils doivent se procurer des funérailles peu coûteuses.

Ils n'ont pas à en rougir et nous les traiterons certainement avec la même courtoisie et attention. Je suggérerais à ces gens qui n'ont que des fonds limités de se contenter d'acheter une tombe moins chère, et ainsi du monument commémoratif, etc. En d'autres mots, qu'ils sauvent de l'argent sur toutes choses — non seulement sur les funérailles de sorte que les promoteurs susmentionnés fassent plus d'argent.

Ces spécialistes du porte en porte insisteront sur le fait que vous pouvez épargner de l'argent en achetant leur offre. Ils pourraient avoir raison au sujet des lots de cimetière. Après tout, quelques-uns de ces cimetières ont été payés moins de $200 l'acre. Il y a place pour plusieurs lots dans un acre de terrain. Ces cimetières ont été embellis et rendus très attrayants. Mais souvent les propriétaires de ces cimetières se sont servis de votre argent pour payer leurs dépenses. Souvenez-vous donc qu'il vous faudrait grâce à votre argent. Dès lors il n'est pas seulement possible, mais facile pour eux de vous faire jouir d'une réduction de prix sur une portion de terrain d'environ 4' par 8'. Ils n'ont pas d'autres dépenses à rencontrer. Ils pourraient aussi réduire le prix d'une plaque commémorative en bronze. En ce cas vous achetez une marchandise sans services spéciaux ni surplus. Après tout, payer $388.50 pour un monument commémoratif en bronze de 13" par 44", c'est certainement payer un très haut prix qu'il serait facile de réduire.

Les funérailles elles-mêmes sont chose différente. Un salon mortuaire coûte n'importe où au moins $100,000; un corbillard environ $15,000; il faut ajouter un personnel abondant et compétent à plein temps et, à cause des exigences de notre mode de vie, bien des services additionnels demandés par les gens et fournis par le salon mortuaire, tels que: plaques commémoratives temporaires, cartes de sympathie, registres, automobiles pour la famille et les porteurs, fleurs, etc., etc.

Vous devez vous rappeler qu'un directeur de salon mortuaire n'est pas simplement un vendeur qui vous fournira une tombe. S'il est le vrai type d'homme, s'il n'est pas une personne qui se contente seulement de faire de l'argent, il est un ami, un conseiller et un aviseur qui est présent pour vous aider (non pour vous vendre quelque chose) dans des moments pénibles. Voilà la sorte de gérant d'entreprise qui doit vous intéresser — non un homme qui ne veut que vous appauvrir et qui vous quitte tout de suite après.

Voici le 3e article de cette série publiée dans votre journal. Toute personne qui désire l'un ou tous les articles n'a qu'à nous écrire (ajoutant une enveloppe avec adresse et timbre pour la réponse) et nous lui répondrons dès que la série complète aura été publiée. Toute personne qui désire discuter davantage avec nous est bienvenue à CONDITION de faire un rendez-vous par téléphone.

M. Laurent DESJARDINS.



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

La Caisse Centrale de St-Boniface, Man.,
A BESOIN D'UN
nouveau gérant

qui devra entrer en fonction le 1er août 1961.

Les demandes des candidats devront être rendues aux bureaux de la **Caisse Centrale de St-Boniface, 194, avenue Provencher, St-Boniface,** le ou avant le 10 juillet, avant 4 heures de l'après-midi.

Prière aux candidats de mentionner leurs aptitudes et qualifications, et de spécifier le salaire désiré pour commencer. On peut se renseigner à 194, avenue Provencher, pour plus amples détails.

Extraits du rapport annuel 1960

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Narcisse Ducharme, *Président et Directeur-gérant*
M. Alphonse Milette, *1er Vice-Président*
M. Adjutor Côté, notaire, *2ème Vice-Président*
M. C.-A. Gascon
M. de La Bruère Fortier, notaire
M. Wilfrid Girouard
M. Claude Milette
M. André Ducharme
Me Marc Lamarre

AFFAIRES EN VIGUEUR	$247,512,000.
PRIMES TOTALES PERÇUES	$ 5,590,700.
NOUVELLES ÉMISSIONS	$ 35,230,000.
NOUVELLES PRIMES	$ 746,100.
REVENU TOTAL	$ 8,072,800.
ACTIF	$ 49,390,200.
RÉSERVE POUR POLICES	$ 38,474,200.
VERSÉ AUX ASSURÉS ET BÉNÉFICIAIRES	
En 1960	$ 3,134,500.
Depuis la fondation	$ 37,880,000.

La Sauvegarde

Compagnie d'assurance sur la vie — Siège social, Montréal
152 est, rue Notre-Dame, Montréal

Raymond Denis — **Organisateur général**
Philippe-Arsène Perron, St-Eustache, Manitoba — **Gérant pour le Manitoba**
Hervé LeBlanc, Vonda, Saskatchewan — **Gérant pour la Saskatchewan**